



Point sur la transition écologique



Dossier pages 28 - 69

THE



IX

100 %
ÉLECTRIQUE.



 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales: bmw.lu

0,0 L/100 KM • 0 G/KM CO₂ (WLTP)

BMW Belgium Luxembourg SA • Lodderstraat 16, 2880 Bornem • Belgique • contact.lu@bmw.lu • www.bmw.lu

#bornelectric



News

- 4** Brèves
- 20** Pénurie des matériaux : comment la construction peut-elle faire face ?



Santé et sécurité au travail

- 22** Un accident de travail peut être... ÉVITÉ ! – La nouvelle campagne média est lancée



Carte blanche

- 24** Cola oder Pepsi?

Communication

- 25** La gamification, un outil puissant pour engager vos audiences !



Entreprendre au féminin

- 26** Blanche Weber : « Contre la perte de biodiversité et la crise climatique, il n'y a pas de vaccin »

Dossier Point sur la transition écologique

- 28** Le climat futur ne sera pas un dîner de gala !
- 29** Pourquoi la relance économique doit reposer sur la croissance verte ?
- 36** Transition écologique : tout le monde peut-il y participer ?
- 38** Changer les comportements
- 45** Écologie : quels sont les gestes que vous faites au quotidien ? – Résultats du sondage réalisé en octobre 2021 sur le site lesfrontaliers.lu
- 46** « Sou schmaacht Lëtzebuerg » – Consommez local !
- 48** Organiser des événements plus durables
- 50** Passez à l'électrique avec ALD Automotive
- 52** Les aides green



- 54** Luxembourg Stratégie approfondira les réflexions engagées avec Rifkin
- 56** 10 principes pour des entreprises durables
- 58** 18 millions EUR en 6 mois pour la transition énergétique des entreprises
- 60** Un partenaire expert pour la transition énergétique des entreprises
- 62** Imaginer un territoire zéro carbone à l'horizon 2050
- 63** Ces start-up au service de la transition écologique
- 64** L'échelle transfrontalière de la transition écologique
- 66** Acteur central de la finance durable
- 68** Point sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

Bon à savoir

- 70** L'ordonnance de paiement

À nos frontières

- 71** De nouveaux accords entre le Luxembourg et la Belgique

Étapes gourmandes

- 72** Tout le soleil de l'Italie

Auto

- 73** Opel Mokka-e : le crossover branché

Rencontre

- 76** Leïla Bekhti : « Cette aventure a été fascinante à vivre »

78 Beauty case

80 Livres

82 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /
Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Alex Barras, Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Michaël
Peiffer, Jeanne Renauld, Carol Thill

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : ING, VISION ZERO, Marc Hostert, Netty Thines, Michel-Édouard Ruben, Vanessa Müller, Martine Borderies, Chrystelle Thévenot-lesfrontaliers.lu, SDK, Françoise Jacquet, Enovos, EFA, M^e Céline Lelièvre

Mise en page / Tessy Vandermerghel / Imprimerie Reka
Impression / Imprimerie Reka

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2021 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

STATEC

LE LUXEMBOURG EN CHIFFRES 2021 EST PARU



Sur 64 pages, la brochure **Luxembourg en chiffres 2021** fournit les données statistiques de base sur le Grand-Duché, facilement accessibles, illustrées par des infographies et des graphiques. Des comparaisons internationales permettent de situer le Luxembourg par rapport aux pays de l'Union européenne et aux principales économies du monde. À noter que cette année encore des « pages spéciales COVID-19 » sont insérées, avec les données illustrant les impacts de la pandémie sur la population, sur le marché du travail et sur l'économie.

Luxembourg en chiffres 2021 peut être téléchargée gratuitement sur <https://statistiques.public.lu/en/publications/series/lux-figures/2021/lux-figures/index.html>. Une version imprimée peut être commandée gratuitement par e-mail à info@statec.etat.lu, par téléphone : (352) 247-84219 ou par fax : (352) 26 20 19 0.

Source : STATEC, Communiqué de presse *Le « Luxembourg en chiffres 2021 » du STATEC est disponible*, 16 septembre 2021.

BELGIQUE-LUXEMBOURG : 100 ANS DE COLLABORATION



Le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg n'ont formé qu'un seul et même pays de 1830 à 1839. Si leurs destins se sont ensuite significativement distingués, il subsiste encore aujourd'hui de nombreuses coopérations de fait mais aussi institutionnelles liant les deux États. L'année 1921 constitue indiscutablement la pierre angulaire de ces relations par la signature du traité instituant l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise (UEBL). Un siècle plus tard, alors qu'on célèbre le 100^e anniversaire de ce traité, l'ouvrage propose un état des lieux de la riche coopération entre ces deux pays dans plusieurs domaines dont l'histoire, l'économie, le commerce, l'environnement, l'armée et la culture.

Sous la coordination de **Franz Clément**, chercheur en sciences sociales au LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), l'ouvrage rassemble les contributions de Frédéric Biava, Raymond Biren, Christoph Brüll, Jean-Marc Chiaradia, Yves Claude, Henry Demortier, Alain de Muysers, Bruno Denis, Alain Duschène, Philippe Greisch, Jean-Louis Hanff, Sylvie Hubert, Daniel Hussin, Michel Lejeune, Virginie Michielsens, Claudine Otto, Alexandre Petit et Carlo Thelen. Le livre compte une préface du Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel et du Premier ministre belge Alexander De Croo, ainsi qu'une postface de Charles-Ferdinand Nothomb, ministre d'État, et se décline en 5 chapitres : L'histoire des relations belgo-luxembourgeoises, Les collaborations commerciales et économiques, Les collaborations en matière d'environnement, Les collaborations militaires et Les collaborations culturelles.

Belgique-Luxembourg : 100 ans de collaboration est vendu au prix de 60 EUR sur www.larcier.com. ☑

TEXTILCORD

UNE PRODUCTION DE MASQUES CHIRURGICAUX AU LUXEMBOURG

L'usine **Textilcord**, située à Steinfort et spécialisée dans la fabrication de toiles de renfort pour les pneumatiques, a investi dans une **ligne de production de masques chirurgicaux**. Elle produira **20 millions de pièces chaque année**. Membre du groupe Indorama, l'entreprise contribue de cette manière à la nécessité, révélée

durant la crise, de relocaliser la fabrication de masques indispensables à la protection de chacun. Grâce à une nouvelle technologie développée au Luxembourg, la firme envisage la production de masques innovants, qui neutraliseront directement tout virus se déposant dessus.

Pour cette nouvelle ligne de production, Textilcord a engagé un investissement de 700.000 EUR, soutenu par l'Etat luxembourgeois à hauteur de 80 %. L'entreprise entend déjà perfectionner son installation dans une démarche d'innovation qui la caractérise. Le projet est en effet d'acquiescer prochainement un équipement permettant le dépôt d'un virucide sur la couche extérieure du masque. Avec cette technologie, développée par la société Molecular Plasma Group, elle aussi située au Luxembourg, les virus se déposant sur les masques seront directement neutralisés. ☑

www.glanzstoff.com

REHAKLINIK

UNE ÉTUDE INTERNATIONALE PSY-LONG-COVID

Une proportion significative de tous les patients infectés par le COVID rapporte des symptômes persistants. Ces tableaux cliniques, parfois très hétérogènes, sont regroupés sous le terme **Long-COVID**. Pour mieux comprendre ces syndromes, la **Rehaklinik**, l'une des 3 entités du CHNP (Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique) à Ettelbruck, a lancé **une étude internationale** et s'est associée à des partenaires de grande renommée pour étudier la question des caractéristiques spécifiques des syndromes psychologiques et neuropsychologiques associés au Long-COVID. À cette fin, les plaintes des personnes souffrant de Long-COVID sont comparées aux syndromes des personnes souffrant d'autres maladies infectieuses chroniques, ainsi que des personnes souffrant d'autres symptômes persistants après un traitement médical en soins intensifs. L'objectif est de savoir si cette souffrance est spécifiquement liée à l'infection ou, le cas échéant, à d'autres facteurs (par exemple, la pandémie ou le traitement lui-même).

Dans le cadre de cette étude, la Rehaklinik **recherche des participants qui répondent à l'un des 3 critères suivants** : souffrir de symptômes persistants associés



Legal expertise.
Business understanding.
It's all connected.

We believe in the power of legal to solve your most daunting challenges. As part of the global PwC network, we bring our connected expertise across legal insight, business understanding, and technological innovation to bring your future into focus and uncover new opportunities.

Acting as a business partner, we deliver relevant, innovative and smart business solutions through our in-depth knowledge of business law. Working with PwC Legal is about seeing your legal challenges through a wider business lens.

PwC Legal, a different law firm in Luxembourg.

www.pwclegal.lu



PwC Legal

PwC Legal, SARL, Société d'avocats indépendante inscrite au Barreau de Luxembourg et soumise aux règles déontologiques de la profession d'avocats au Luxembourg - membre du réseau PwC.

© 2021 PwC Legal, SARL. All rights reserved.

In this document, "PwC Legal" refers to PwC Legal, SARL which is a member firm of PricewaterhouseCoopers International Limited ("PwC IL"), each member firm of which is a separate legal entity. PwC IL cannot be held liable in any way for the acts or omissions of its member firms.

à une infection coronaire (Long-COVID), ou souffrir de symptômes persistants liés à une autre maladie infectieuse, ou encore souffrir de symptômes persistants liés au traitement en soins intensifs.

La participation à l'étude se fait sur <https://ww3.unipark.de/uc/long-covid>.

L'enquête dure environ 30 minutes et se déroule entièrement en ligne. Elle consiste en divers questionnaires et tests neuropsychologiques. La participation à l'étude est totalement anonyme et volontaire.

La Rehaklinik réalise cette étude en collaboration avec l'Université du Luxembourg, représentée par le Prof. Dr Claus Vögele, et en coopération avec de grandes institutions nationales et internationales d'Allemagne et de Suisse, dont l'Hôpital universitaire de Hambourg-Eppendorf, l'Institut psychiatrique Max Planck de Munich, les Hôpitaux psychiatriques universitaires de Bâle, l'Hôpital universitaire psychiatrique de Zurich, l'Hôpital universitaire de Francfort et le Centre hospitalier de Luxembourg. ✓

www.chnp.lu

FIRCE CAPITAL

8 NOUVELLES ENSEIGNES AU CENTRE COMMERCIAL BELVAL PLAZA



Firce Capital, société d'Asset management et d'investissement immobilier, a signé **8 nouveaux partenariats au centre commercial Belval Plaza**, dont la plupart ouvriront leurs portes avant la fin de l'année. Parmi elles, 7 nouvelles marques s'installeront pour la première fois au Belval Plaza, dont 3 nouvelles implantations au Luxembourg. La 8^e marque, **Saturn**, présente depuis l'ouverture de Belval Plaza il y a 12 ans, signe pour un nouveau bail de longue durée de 25 ans.

Pour leur **1^{ère} implantation au Luxembourg**, 3 marques ont choisi Belval. C'est le cas de l'enseigne américaine de

sneakers **Sidestep**, marque sœur du groupe FootLocker, spécialisée dans la vente de chaussures et de vêtements de sport ; de l'enseigne de mode indépendante **Dida Kids**, destinée aux enfants de 0 à 12 ans ; et de la librairie **Slumberland – BD World**, spécialisée dans la vente de BD, mangas, comics et figurines.

Seront présentes également la marque américaine **Claire's** (bijoux fantaisie) et **La Boutique du Coiffeur** (produits professionnels de coiffure et d'esthétique à destination des particuliers).

Medi-Market (parapharmacie) va continuer son expansion au Luxembourg avec une nouvelle surface de 384 m².

Enfin, la halte-garderie **Hello Kids** fera également son arrivée au sein du centre. Elle accueillera de façon ponctuelle ou occasionnelle des jeunes enfants, âgés de 3 à 12 ans, afin de soulager les parents et leur permettre d'effectuer leurs achats ou de se divertir au cinéma, en toute sérénité. ✓

www.fircecapital.com,
<https://belvalshopping.lu>

VOYAGES ÉMILE WEBER

LE NIGHTLIFEBUS ENTIÈREMENT EN MODE ÉLECTRIQUE



Le réseau de lignes d'autobus nocturnes de **Voyages Émile Weber, Nightlife-bus**, est désormais en mode entièrement électrique. Cela représente plus de 487 kilomètres décarbonisés et 12 lignes desservies par des autobus zéro émission dans 21 communes. Les départs se font principalement à partir de la capitale, dans la nuit de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, et certaines lignes sont également desservies le mercredi et jeudi soir.

L'électrification du Nightlifebus permet ainsi d'offrir aux usagers un mode de transport encore plus écologique et nettement moins bruyant, jusqu'à 30 décibels de différence entre un autobus électrique et un autobus à moteur thermique, assurant aussi à tous les riverains des rues et des communes desservies une meilleure qualité de vie.

Après avoir lancé le 1^{er} bus à la demande entièrement électrique pour le compte de la commune de Mamer en mai 2017, mis en service la 1^{ère} ligne RGTR (ligne 305) entièrement électrique en février 2018, et après avoir électrifié le 1^{er} service de transport scolaire pour l'école de Bissen, Voyages Émile Weber tourne la prochaine page de son programme d'électrification *empoweringMobility*. ✓

www.emile-weber.lu

LUXAVIATION ET SHELL AVIATION COLLABORATION À LONG TERME



Photo-Luxaviation

Luxaviation Group, l'un des plus grands opérateurs d'avions et d'hélicoptères d'affaires au monde, collabore dorénavant avec **Shell Aviation**, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de carburants et de lubrifiants pour l'aviation. Au-delà de leurs réseaux respectifs de FBO (Fixed Base Operator) et d'approvisionnement en carburant, Luxaviation et Shell s'associent pour un plan d'expansion, en investissant conjointement dans l'ajout de nouveaux sites FBO. Cette collaboration stratégique pose les bases d'une coopération à long terme entre deux acteurs de premier plan dans le secteur de l'aviation, en vue de transformer et d'étendre les opérations traditionnelles en un portefeuille mondial d'activités et de produits au développement dynamique.

Luxaviation Group est composé de marques d'aviation haut de gamme : Luxaviation, Luxaviation Helicopters, Starspeed et ExecuJet. Ses plus de 1.300 employés travaillent 24 h sur 24 sur les 5 continents dans les domaines de

gestion d'avions privés et commerciaux, de services d'affrètement aérien privé, de gestion et d'exploitation de terminaux pour passagers VIP, et ce dans 24 aéroports du monde entier. ☑

www.luxaviation.com

LUXAIR ET LUXEMBOURG FOR TOURISM

UNE COLLECTION DE BIÈRE SIMON VISITLUXEMBOURG



Luxair et Luxembourg for Tourism se sont associés autour d'un projet inédit avec la **Brasserie Simon** afin de mieux faire connaître le Luxembourg à travers l'Europe. Comme déjà

fait avec le soutien au secteur Horesca en début d'année, Luxair promeut la nouvelle application **VisitLuxembourg** autour d'un produit emblématique luxembourgeois associant innovation et tradition : une bière de la Brasserie Simon, en canettes de 33 cl, distribuées à bord de ses vols. Cette collection exclusive se décline en 3 designs différents, s'inspirant de 3 des plus beaux endroits du Luxembourg : le château de Vianden, la place de la Constitution avec la Gëlle Fra et le pont Adolphe.

La Brasserie Simon a été fondée en 1824. Depuis 5 générations, elle privilégie des procédés de fabrication artisanaux et des matières premières naturelles locales. ☑

www.luxair.lu, www.visitluxembourg.com,
<http://brasseriesimon.lu>

3^E GREEN POSTAL DAY

POST LUXEMBOURG POURSUIT SON ENGAGEMENT



Le **Green Postal Day** est l'occasion pour les postes du monde entier de réaffirmer leur engagement à réduire leur impact sur l'environnement. **POST Luxembourg** y a participé.

En 2009, les principaux opérateurs postaux mondiaux ont lancé l'une des 1^{ères} initiatives sectorielles pour réduire leur empreinte carbone. Onze ans plus tard, en 2020, les opérateurs postaux ont remplacé 22 % de leur flotte par des véhicules alternatifs et leur part de l'énergie d'origine renouvelable représentent déjà 33 %. Aujourd'hui, ils s'engagent ensemble à remplacer 50 % de leur flotte par des véhicules alternatifs et à utiliser 75 % d'énergie d'origine renouvelable d'ici 2030.

POST Luxembourg, dont 12 % de la flotte est composée de véhicules alternatifs, ambitionne sur les prochaines années de passer à une flotte à 100 % électrique. La contribution principale de POST à la réduction des émissions communes de CO₂ se manifeste actuellement par les 100 % d'électricité verte issue de sources renouvelables dans ses bâtiments et data centres. ☑

<https://www.ipc.be/greenpostalday>,
www.post.lu

POST FINANCE SIMPLIFIE SON OFFRE



À compter du **10 janvier 2022**, **POST Finance** proposera une **nouvelle offre de services bancaires** sous forme de **packs eboo** inclusifs. S'adressant aux clients particuliers et professionnels, ces packs proposent différents niveaux de services liés à des frais mensuels forfaitaires. Cette nouvelle offre s'accompagne d'une simplification de la grille tarifaire des services financiers de POST. Compte tenu de l'environnement persistant des taux d'intérêt négatifs sur le marché interbancaire actuel, POST Luxembourg a décidé de faire évoluer ses services de paiement. Ainsi, certains services payants deviendront gratuits et des tarifs uniques simplifieront les opérations effectuées au guichet ou sous forme papier. POST favorise aussi l'inclusion bancaire, entre autres, par une offre d'entrée de gamme abordable et

accessible pour tous et plus précisément à travers un engagement responsable envers les clients vulnérables ou les seniors. Ces derniers ont été particulièrement touchés par la crise sanitaire qui a favorisé l'accélération du mouvement de digitalisation bancaire et avec lui le risque d'exclusion des populations non numérisées. Dès lors, quel que soit le degré de digitalisation des clients, la nouvelle offre est accessible quel que soit le canal : à distance via l'application e-Banking ou le call center, en self-service via les distributeurs de billets, mais aussi physiquement à travers tout le pays via les facteurs, les guichets postaux des 44 points de vente POST Finance ou dans bon nombre d'agences de Banque Raiffeisen.

Concernant les taux d'intérêt négatifs, POST a décidé de suivre les acteurs de la Place et appliquera, à partir du 10 janvier, un **taux d'intérêt négatif de - 0,5 %** pour les dépôts supérieurs à 250.000 EUR, et ce tant pour les clients particuliers que professionnels.

POST appliquera un forfait mensuel de 2 EUR pour les frais de tenue de compte. Tous les virements – en EUR, USD, GBP, CHF, DKK, NOK, SEK et JPY – effectués en ligne par les particuliers vers n'importe quelle destination seront gratuits, de même que les retraits sur tous les distributeurs de billets au Luxembourg et à l'étranger, et l'utilisation des cartes de crédit/débit partout dans le monde. Et dans un souci de préserver l'environnement et conformément à la démarche de responsabilité sociétale en place au sein du groupe, POST va remplacer progressivement toutes les cartes de paiement par des cartes fabriquées à partir de plastique recyclé pour les cartes Easy VISA et de maïs pour toutes les autres cartes de débit/crédit. ☑

www.postgroup.lu, www.post.lu

50+

LE RÉSEAU GENERUP EST LANCÉ



Lancée officiellement le 23 septembre dernier, **GenerUp** est une plateforme d'échanges, de partage, de mise à disposition de biens et de services à **destination des 50+**. Créé en mars 2020, ce réseau a pour objectif de créer du lien et de faciliter le quotidien des 50+, mais aussi de favoriser la transmission inter-générationnelle.

Autour de 5 centres d'intérêt (habitat & domicile, évasion & divertissements, vie pratique, santé & bien-être, et vie active), GenerUp propose un catalogue d'activités et de services dédiés autour des besoins et des envies des 50+, tout en y intégrant les échanges entre générations. La plateforme compte actuellement une quarantaine de partenaires.

GenerUp propose aussi des **axes d'intervention B2B auprès d'entreprises et d'organisations**. Des coaches, formateurs, médiateurs et autres professionnels expérimentés peuvent intervenir sur des thématiques telles que la valorisation de l'âge, l'inclusion des processus d'évolution de carrière, la transmission du savoir vers les plus jeunes ou encore l'accompagnement dans la préparation à la retraite. GenerUp aide ainsi les décideurs à élargir leur vision en matière de responsabilité sociale, notamment pour tout ce qui concerne l'évolution du personnel tout au long et jusqu'à la fin de leur carrière. ✓

<https://generup.lu>

DROSBACH DEVIENT TECHNOPLIS GASPERICH



De g. à dr. : **Valentin Tosolini** (CBRE Luxembourg) et **Alexandro Dozzo** (Technopolis Luxembourg).
Photo-téMéRaiRe marketing

Le bâtiment qui abrite la Commission européenne et IQEQ (ex-SGG) est passé aux mains du **groupe Technopolis**, bien connu en Europe pour la prestation de bureaux et espaces de travail avec pas

moins de 1.400 entreprises accueillies sur ses campus en Finlande, Suède, Norvège, Estonie, Lituanie et, depuis 2020, au Grand-Duché.

Pour le Luxembourg, le groupe a recruté **Alexandro Dozzo**, un Luxembourgeois de 35 ans bien connu dans le milieu Real Estate Business, ainsi qu'une agence de marketing locale pour mener sa stratégie de développement.

Plus qu'un loueur de mètres carrés, le groupe propose une palette de services *in-house* : réception partagée, salles de réunion, conciergerie, cafétéria et restaurant (administrés par Compass Group), etc.

L'inauguration a eu lieu le 23 septembre dernier en présence du nouveau CEO, Niko Pulli. Nommé par le CA le 1^{er} avril 2021, Niko Pulli est un homme de terrain : il a précédemment dirigé l'équipe commerciale au sein de Technopolis, mais aussi au sein d'autres groupes comme Citycon. ✓

<https://technopolisglobal.com/lu>

SECRETIMMO L'IMMOBILIER EN TOUTE DISCRÉTION



Serge Uschkaloff, fondateur, Secretimmo.

Le cofondateur d'Immotop, **Serge Uschkaloff**, entame, avec la collaboration de son ami, l'entrepreneur et créateur d'entreprises, **Érik De Toffol**, une nouvelle aventure entrepreneuriale avec la création de **Secretimmo**, une start-up dont le concept innovant et disruptif est basé sur le **off-market**, qui consiste à vendre des biens exclusifs en dehors des réseaux de promotion/commercialisation traditionnels.

En s'inscrivant auprès de Secretimmo, les acheteurs ont la certitude d'accéder à une liste de biens immobiliers résidentiels et/ou commerciaux sélectionnés qu'ils ne verront nulle part ailleurs. Grâce à de solides partenariats B2B, Secretimmo peut

aussi, sur demande, se charger de trouver le bien convoité, par le biais de son service de mandats de recherche exclusifs, identifier rapidement des acheteurs intéressés et qualifiés. Eux seuls seront informés de la mise sur le marché d'un bien précis et pourront physiquement le visiter en cas de réel intérêt.

Les biens immobiliers ne figurant sur aucune plateforme Internet, Secretimmo est en mesure de garantir à ses clients une pleine conformité aux exigences RGPD. La protection des données personnelles est optimale. Toutes les données dont dispose Secretimmo sont systématiquement détruites une fois la transaction réalisée, dans le respect de ce que loi luxembourgeoise impose en la matière.

Secretimmo s'adresse à une clientèle exigeante en quête de biens premium et de discrétion : entreprises, personnages publics, familles fortunées... Ses services intéressent aussi les vendeurs et acheteurs qui, pour diverses raisons personnelles (divorce, succession...), exigent un maximum de confidentialité

La 1^{ère} agence a ouvert le 17 septembre dernier au 45 A, avenue Monterey à Luxembourg-Ville. ✓

www.secretimmo.lu

SOGELIFE MYSOGELIFE.COM

Dans le cadre de son programme *D-light* ayant pour objectif l'amélioration continue de l'expérience de ses partenaires et de ses clients, **SOGELIFE** compte dorénavant un espace entièrement dédié à sa clientèle patrimoniale, de plus en plus nomade et digitale : **mySogelife.com**. C'est l'un des premiers assureurs vie à proposer un tel service.

Cet espace est aussi synonyme de gain de temps pour les partenaires, car les clients ont désormais à disposition un accès direct sur leur contrat d'assurance vie. Ils peuvent le consulter, suivre leurs performances de portefeuille en temps réel, accéder à tous les détails par support d'investissement et télécharger la documentation contractuelle où et quand ils le souhaitent, 7j/7 et 24h/24.

Tous les projets du programme *D-Light* sont sur <https://www.sogelife.com/fr/partner-experience>. ✓

EY LUXEMBOURG

340 NOUVELLES RECRUES



Journée d'intégration à Luxexpo pour les nouveaux professionnels.

Photo-EY Luxembourg.

Avec plus de 40 nationalités et des parcours très différents, les **340 nouveaux arrivants** apportent une forte valeur ajoutée à un environnement **EY** déjà reconnu pour sa diversité et sa multiculturalité, qui compte désormais plus de 1.700 collaborateurs au total.

Les nouveaux collaborateurs viennent ainsi renforcer les départements d'audit, de conseil, de fiscalité et de transaction.

« Ce recrutement exceptionnel à la suite d'une pandémie témoigne de la croissance continue de nos activités et souligne notre résilience face à l'imprévu. Il montre également que le Grand-Duché de Luxembourg est un pays attractif pour les jeunes professionnels à la recherche d'un environnement de travail innovant et plein de ressources, offrant de nombreuses opportunités de croissance », a déclaré Olivier Coekelbergs, Country Managing Partner d'EY Luxembourg.

www.ey.com/lu

HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET GOOGLE

UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA DIGITALISATION

La **House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce et Google** ont lancé un programme de *workshops* en ligne pour soutenir quelque 2.000 entreprises dans leur transformation digitale. Ce programme gratuit intitulé **Grow with Google** a pour objectif de sensibiliser davantage les PME au commerce électronique et au marketing digital, et vient compléter avantageusement le programme *Go Digital*.

Une étude de Google et de Connected Commerce Council sur la transformation, l'innovation et la résilience des PME luxembourgeoises pendant la pandémie de la COVID-19 montre que les outils numériques sont essentiels à la résilience des petites entreprises. Pourtant, trop d'obstacles subsistent à l'adoption généralisée des outils numériques par les petites entreprises, notamment en raison de l'incertitude quant à l'utilisation et à la compréhension de la valeur de la technologie dans leur entreprise.

Sur base de ces recherches et de données publiques, l'impact économique de la transformation des seules PME précaires (5.300 au Luxembourg en PME plus numérisées) pourrait générer 3,2 milliards EUR de revenus supplémentaires, 0,5 milliard EUR de valeur ajoutée économique et créer 69.857 emplois.

Le programme *Grow with Google*, proposé en 3 langues, offre des *workshops* digitaux autour de thématiques diverses, telles que les canaux de communication, les réseaux sociaux ou encore, le référencement, etc.

Programme complet sur

www.houseofentrepreneurship.lu.

Informations concernant le programme et les services offerts par la House of Entrepreneurship : tél : (352) 42 39 39-840, e-mail : [digital\(at\)houseofentrepreneurship.lu](mailto:digital(at)houseofentrepreneurship.lu).

MICROLUX

RÉSULTATS DE SON ÉTUDE D'IMPACT

microlux, 1^{ère} institution de microfinance au Luxembourg, a réalisé, en collaboration avec l'ONG ADA (Appui au Développement Autonome), une **enquête qualitative** entre novembre 2020 et février 2021 auprès d'un échantillon de bénéficiaires de microlux.

L'analyse des réponses a permis de mettre en lumière 5 impacts sociaux majeurs de l'institution, à savoir : **rendre possible l'expérience entrepreneuriale** (81 % des entrepreneurs auxquels la demande de financement avait été refusée par la banque sont toujours en activité au moment de l'enquête. Sans l'aide de microlux, 30 % des répondants déclarent qu'ils auraient renoncé à leur projet) ; **contribuer à la création d'entreprises et à la création d'emplois au Luxembourg** (121 entrepreneurs ont été soutenus par microlux pour la création ou le développement

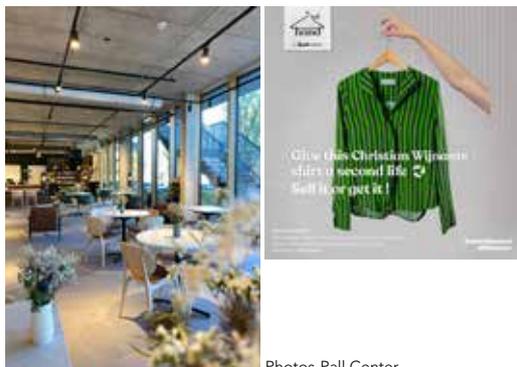
de leur entreprise à la fin de l'année 2020. Le taux de survie global des entrepreneurs microlux est de 76 % – un taux similaire à celui de l'entrepreneuriat au Luxembourg. Au 01/03/2021, 140 emplois au total ont été créés et étaient toujours existants. Au 31/08/2021, 150 entrepreneurs étaient soutenus et 200 emplois créés et préservés. 38 % des entrepreneurs interrogés déclarent avoir créé des emplois autres que le leur. La majorité des emplois créés sont des CDI à temps plein suivis des CDD à temps plein) ; **contribuer à l'insertion socio-professionnelle** (lors de la 1^{ère} rencontre avec microlux, près de la moitié des entrepreneurs participant à l'enquête étaient dans une situation de chômage ou d'inactivité. Cette situation concerne davantage les femmes (58 %) que les hommes (41 %). Grâce au microcrédit et à l'accompagnement, seulement 10 % des répondants étaient encore en inactivité au moment de l'enquête. Parmi les personnes inactives au moment de l'enquête, 80 % envisagent de se relancer dans une activité entrepreneuriale, parallèlement à la recherche d'un emploi salarié) ; **amélioration des conditions de vie et de l'épanouissement professionnel** (69 % des entrepreneurs mentionnent que leur situation financière s'est améliorée depuis qu'ils sont soutenus par microlux et qu'ils gèrent leur propre activité. Cette proportion atteignant même 75 % chez les femmes, qui étaient globalement dans une moins bonne situation au départ. L'expérience entrepreneuriale a permis d'améliorer la situation financière ainsi que les relations professionnelles, les conditions de travail et l'équilibre vie privée/vie professionnelle, d'une grande majorité de répondants) ; **contribuer au renforcement des compétences entrepreneuriales** (afin de maximiser les chances de succès de l'expérience entrepreneuriale, microlux propose systématiquement des services d'accompagnement aux personnes qui en ont besoin. Selon les sondés, cet accompagnement leur a permis de faire évoluer leurs compétences et professionnaliser leurs pratiques).

Les résultats de cette étude ont permis de confirmer la mission sociale de microlux. L'institution sert, avant tout, une population majoritairement vulnérable : personnes inactives, étrangers, femmes seules avec enfants... font ainsi partie des bénéficiaires de l'institution.

www.microlux.lu

PALL CENTER

UN PALL CAFÉ & UN RAYON MODE SECONDE MAIN



Photos-Pall Center

Travailler en circuit court et privilégier l'économie circulaire sont des priorités pour le groupe luxembourgeois **Pall Center** depuis ses débuts en 1982, qui vient de lancer 2 projets durables : un **Pall Café healthy** à Bertrange et un **rayon mode seconde main** à Oberpallen.

Exclusivement dédié aux femmes dans un premier temps, le nouvel espace *2nd hand* permet de vendre et d'acheter des pièces haut de gamme (Ba&sh, Scotch & Soda, Essentiel Antwerp...). Le marché du seconde main s'est développé 21 fois plus rapidement que le commerce de détail de vêtements de 1^{ère} main au cours des 3 dernières années. S'attaquer au gaspillage et à la diminution des ressources naturelles est difficile pour une entreprise dont le cœur de métier reste la vente. Difficile, mais pas impossible. La mode s'ouvre à une économie circulaire enthousiasmante et le Pall voit là l'opportunité d'apporter sa pierre à l'édifice.

Après un 2^e Pall Café à Steinfort, le groupe en a ouvert un 3^e à Bertrange (12, rue des Mérovingiens), proposant des produits frais et locaux à déguster sur place ou à emporter. Parmi ceux-ci, figure la marque Racines, développée par le Pall, dont les produits sont généralement concoctés à partir d'invidus dans ses magasins et dont l'objectif est de gaspiller au minimum et de travailler en circuit court au sein même du groupe. Le Pall Café de Bertrange possède également son propre espace épicerie qui met à l'honneur de nombreux produits locaux. ✓

www.pallcenter.lu

GREAT PLACE TO WORK®

5 ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES RÉCOMPENSÉES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE



Great Place to Work®, la référence mondiale en matière de culture d'entreprise, a interrogé les employés sur les facteurs-clés qui créent des lieux de travail exceptionnels, dans 36 pays et auprès de 3.000 entreprises en Europe. Il s'agit de la plus grande enquête jamais réalisée sur l'expérience collaborateurs en Europe.

Pour être désignées comme les meilleures en Europe, les entreprises doivent d'abord figurer en tête des listes nationales Great Place to Work. Les entreprises classées dans ce palmarès ont obtenu, en moyenne, un résultat global supérieur de 8 % par rapport aux autres organisations non récompensées, une barre incroyablement haute puisque ces sociétés sont les meilleures des meilleures dans leur propre pays.

En moyenne, 85 % des employés des entreprises figurant sur la liste ont déclaré se sentir bien au travail (défini par des facteurs tels que se sentir pris en charge, écouté et travailler dans un environnement de travail psychologiquement et émotionnellement sain). Ces personnes étaient également : 4,4 fois plus susceptibles de vouloir y travailler longtemps ; 3,7 fois plus susceptibles de dire que l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle est encouragé ; et 2,8 fois plus susceptibles de dire que les actions de la direction correspondent à ses paroles.

Parmi les 150 organisations récompensées en Europe cette année, **5 sociétés luxembourgeoises** font la différence : **REAZN** (13^e Small Company). Établie à Strassen, elle est spécialisée dans la production d'alliages de zinc par recyclage. REAZN emploie 25 collaborateurs au Luxembourg ; **GSK Stockmann** (24^e Small Company) est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui compte actuellement 40 employés ;

CTG IT Solutions (16^e Medium Company). Avec 165 collaborateurs au Luxembourg, CTG IT Solutions est la société du groupe CTG exclusivement dédiée aux institutions européennes ; **System Solutions Luxembourg** (25^e Medium Company). Depuis 1996, l'entreprise a pour mission d'aider les organisations de toutes tailles à développer et à exploiter des infrastructures solides leur permettant de gérer et de développer leur activité ; et **The Adecco Group** (9^e Multinationale). Le groupe est leader mondial des solutions RH et compte 105 collaborateurs au Luxembourg. ✓

Liste complète des Best Workplaces™ Europe 2021 sur <https://bestworkplaces.economist.com>, <https://www.greatplacetowork.lu>

OBSERVATOIRE DE L'ASSURANCE

RÉSULTATS DE SON ENQUÊTE NATIONALE, EN ASSOCIATION AVEC FOYER

En juin dernier, l'**Observatoire de l'Assurance** lançait une **enquête nationale auprès des résidents luxembourgeois de plus de 18 ans**, avec pour objectif de récolter suffisamment d'informations en vue d'établir l'état des lieux le plus complet possible du niveau d'assurances au Luxembourg.

À peine 2 mois après la clôture de l'enquête, l'Observatoire de l'Assurance a rendu public, sur son site Internet dédié, une partie des résultats obtenus auprès des 1.889 participants, dont la répartition démographique se révèle tout à fait représentative de la population du territoire grand-ducal.

Grâce à l'enquête et aux différentes questions classées en 5 grandes thématiques tournant autour de l'univers de l'assurance (auto, habitation, voyage, santé, retraite), l'Observatoire de l'Assurance a pu dégager plusieurs tendances, parfois inattendues, sur notamment le niveau de couverture des résidents en cas d'incident (1 résident sur 3 n'est pas couvert en cas de catastrophe naturelle), sur la façon de préparer le futur (1 résident sur 2 n'a pas encore préparé sa retraite) ou de se protéger en cas de soucis de santé (50 % des résidents n'ont pas d'assurance complémentaire santé). Certains chiffres⁽¹⁾

ont également permis de mettre en avant une certaine méconnaissance de nombreux participants sur ce que contiennent véritablement leurs contrats d'assurances (1 résident sur 2 ignore si son smartphone est assuré pour le vol ou la casse).

Au vu du succès de l'enquête, des constats qui en sont ressortis et de son ambition de rester toujours au plus proche de ses clients, **Foyer a choisi de s'associer** à l'Observatoire de l'Assurance afin de proposer aux résidents luxembourgeois un bilan global de leurs besoins en assurances.

Ce bilan, appelé **Bilan client**⁽²⁾, permet à toute personne de faire réaliser par un agent Foyer, gratuitement et sans engagement, un tour d'horizon de ses besoins en matière d'assurances, de définir ses besoins prioritaires et ses perspectives à moyen et long terme, et ainsi d'obtenir la protection la plus adaptée à son quotidien. Enfin, le Bilan Client Foyer offre aux résidents l'occasion de s'informer sur des produits moins connus et de poser des questions pour lesquelles ils n'auraient probablement pas pris l'initiative de s'adresser à leur assureur. ✓

(1) D'autres chiffres-clés sont disponibles sur observatoire-assurance.lu.

(2) Pour plus d'informations concernant le Bilan Client Foyer : bilan-foyer.lu.

<https://observatoire-assurance.lu>,
www.foyer.lu

FOYER

LE TIERS-PAYANT POUR SES ASSURÉS SANTÉ RÉSIDANT EN FRANCE



Dans le contexte de sa **stratégie Santé 100 % digitale** lancée il y a quelques années, **Foyer** fait un pas de plus dans la digitalisation avec la **télétransmission et le tiers-payant**⁽¹⁾ pour ses assurés **frontaliers français**, en collaboration avec son partenaire **Novamut**, mutuelle santé basée à Nancy. Ainsi, grâce à leur carte d'assurance santé Foyer, des milliers d'assurés peuvent dorénavant bénéficier du tiers-payant des honoraires chez de nombreux praticiens de la santé.

Au Luxembourg également, la digitalisation des parcours santé est en marche. À cet égard, Foyer suit avec attention les réflexions organisées par la Caisse Nationale de Santé (CNS) sur la simplification des démarches via sa nouvelle application mobile **Gesondheetsapp**, de la dématérialisation des documents au paiement rapide des prestations. Une fois la **Gesondheetsapp** lancée, nul doute que Foyer pourra capitaliser sur l'expérience acquise sur le marché français pour optimiser à plus long terme l'automatisation des flux santé à destination de tous ses clients, quel que soit leur pays de résidence. ✓

www.foyer.lu

(1) Le concept du tiers-payant, ou remboursement immédiat, facilite la vie aux assurés à une caisse de santé et/ou à une assurance complémentaire. Enregistrées dans un système disposant de toutes les informations utiles concernant leur(s) assurance(s), ces personnes sont dispensées de payer l'avance des frais chez un professionnel de la santé, qu'il soit médecin, dentiste, kiné, etc.

INONDATIONS DE JUILLET 2021

6.300 VICTIMES INDEMNISÉES

3 mois après les pluies diluviennes et les graves inondations qui ont touché le pays, les assureurs ont procédé à un état des lieux. Ils ont été saisis de **6.500 dommages aux habitations et entreprises** et de **1.300 dossiers de véhicules inondés**, dont la très grande majorité se trouve définitivement hors d'usage.

Le coût total de cette catastrophe – la plus onéreuse de l'histoire de l'assurance luxembourgeoise – est estimé désormais à **125 millions EUR**.

À ce jour, 80 % des dossiers « véhicules » sont d'ores et déjà clôturés, ce qui signifie que les indemnités dues ont été intégralement payées. Ce taux s'élève à 85 % pour l'indemnisation des dégâts aux habitations et entreprises, totales ou partielles, y compris les avances versées pour les dossiers encore en cours. Le fait que des dossiers soient encore ouverts s'expliquent parce que des expertises sont toujours en cours (dans certains cas de dégâts d'envergure à des habitations ou entreprises) ; des devis/factures n'ont pas encore été fournis par les assurés ; des travaux nécessitent du temps en raison du manque de matières premières ; ou encore que des corps de métiers ne sont pas disponibles à court terme.

Compte tenu de la fréquence accrue des événements météorologiques ces 3 dernières années sur le territoire luxembourgeois, laquelle démontre concrètement un changement climatique, l'ACA préconise aux assurés d'être attentifs aux garanties qu'ils ont souscrites et de les faire revoir auprès de leur assureur ou de leur agent d'assurances. ✓

www.aca.lu

BÂLOISE ASSURANCES ET PROGETIS

UNE SOLUTION CONNECTÉE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Alors que la souscription des assurances de construction par les promoteurs immobiliers est traditionnellement longue et complexe, très manuelle et procédurière, la compagnie d'assurances **Bâloise Luxembourg**, le courtier et spécialiste de l'assurance construction **AlliA Insurance Brokers**, l'assureur de protection juridique **CFDP** et le bureau technique **Seco** se sont alliés il y a quelques mois pour lancer **Bauheem.lu**. Cette plateforme en ligne permet notamment aux particuliers et aux promoteurs de souscrire les assurances Tous Risques Chantiers, Responsabilité Décennale, et Protection Juridique sur un seul et même site Web.

Il était donc logique pour Bâloise et ses partenaires de connecter BauHeem à **Progetis**, le logiciel de gestion leader au Luxembourg pour les promoteurs immobiliers. Les utilisateurs de Progetis peuvent désormais obtenir le prix exact des assurances correspondant précisément au projet immobilier sur lequel ils travaillent, directement au sein de leurs écrans habituels. Si le prix leur convient, ils peuvent finaliser la transaction sur **Bauheem.lu** en un seul clic, sans devoir ressaisir une quelconque donnée. ✓

www.baloise.lu, www.progetis.lu

« CHOISIS LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE - REJOINS 2.000 APPRENTIS »

UNE CAMPAGNE COMMUNE

Chaque année au Grand-Duché, quelque 2.000 jeunes se lancent dans l'apprentissage et font ainsi leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

Au Luxembourg, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la Chambre des salariés et la Chambre d'Agriculture assurent avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, l'organisation et la surveillance de l'apprentissage dans les professions commerciales et administratives, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture.

Chaque Chambre s'efforce de promouvoir les apprentissages dans les métiers qu'elle représente. Cette année, les **4 chambres professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des salariés et Chambre d'Agriculture)** ont décidé d'unir leurs forces pour lancer une campagne de communication commune, axée sur le digital, qui vise à promouvoir l'apprentissage. Cette campagne a un double objectif : rappeler aux entreprises l'importance de l'apprentissage pour former ses futurs collaborateurs et, surtout, convaincre davantage de jeunes à se lancer dans l'aventure de l'apprentissage.

Que vous soyez une entreprise qui souhaite s'investir pour former et embaucher un apprenti en toute confiance ou un jeune à la recherche d'une vie professionnelle épanouissante, découvrez ou retrouvez les avantages de l'apprentissage, les secteurs qui recrutent, le tutorat d'apprenti et toutes les informations utiles ou encore la campagne actuelle sur le site commun dédié à l'apprentissage : www.berufsausbildung.lu. ☑

www.cc.lu, www.cdm.lu, www.csl.lu, www.lwk.lu

PRIX MEILLEUR CRÉATEUR D'ENTREPRISE DANS L'ARTISANAT 2021

LES FRÈRES WEISGERBER REMPORTE LA 6^E ÉDITION



Les **frères Weisgerber (Weisgerber & Fils S.à r.l.)**, lauréats du Prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2021.

Pol et Ben Weisgerber (Weisgerber & Fils S.à r.l.) sont les lauréats du **Prix Meilleur Créateur d'Entreprise dans l'Artisanat 2021**. Par leur détermination et leur engagement à reprendre l'entreprise familiale en 3^e génération, qui compte 36 personnes, les frères Weisgerber ont su convaincre le jury. Ils ont remporté un chèque de 6.000 EUR.

À leurs côtés avaient été nommés **Patrick Bichler** (Menuiserie Bichler S.à r.l.), **Jeff Burg** (Beim Burg GmbH), **Vincenza Fuzio** (Ottika Enza S.à r.l.) et **Alexandra Kahn** (La Luxembourgeoise du Chocolat S.à r.l.), qui a reçu le coup de cœur du jury. Après une reconversion professionnelle, elle a repris l'entreprise en difficulté et est parvenue à la restabiliser.

Organisé par la Chambre des Métiers, en partenariat avec BGL BNP Paribas, ce prix vise à encourager et récompenser celles et ceux qui se sont lancés dans une aventure entrepreneuriale soit en créant ou en reprenant une entreprise artisanale il y a plus de 5 ans ou au cours des 2 dernières années. ☑

www.cdm.lu

LUXHUB

OBTENTION DU STATUT AISP/PISP



De g. à dr. : **Claude Meurisse** (COO, LUXHUB), **Claude Marx** (directeur général, CSSF), **Jacques Pütz** (CEO, LUXHUB) et **Jean Hilger** (président, LUXHUB).

LUXHUB, pionnier de l'Open Banking au Luxembourg, a obtenu les **agrément**s en tant qu'**AISP (Account Information Service Provider)** et **PISP (Payment Initiation Service Provider)**, devenant ainsi le 1^{er} fournisseur de solutions Open Banking complètes au Luxembourg. Combinées au statut de PSF (Professionnel du Secteur Financier) de support, ces agréments placent la société FinTech dans une position unique, à l'intersection de l'héritage du

secteur financier et de l'innovation digitale, renforçant ainsi son rôle de liant et partenaire de confiance, entre les banques et leurs clients, les sociétés et les individus.

Fondée en 2018 avec pour mission de fournir aux banques une solution mutualisée de conformité à la réglementation DSP2, LUXHUB s'est imposée comme l'un des principaux facilitateurs de la transformation digitale dans l'industrie des services financiers. À travers sa passerelle API (API Gateway), ses propres API et sa Marketplace, la société a rapidement gagné la confiance d'une large partie de l'écosystème bancaire au Luxembourg, et au-delà.

De manière générale, l'obtention de ces agréments accordés par la **CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier)** va permettre à LUXHUB de continuer à contribuer à la digitalisation de l'industrie des services financiers au Luxembourg et à travers l'Europe, et d'accélérer son évolution vers la finance intégrée (*Embedded Finance*).

Dans ce contexte et grâce à l'agrément AISP, les sociétés pourront demander la permission d'accéder à leurs données bancaires en temps réel, via LUXHUB, puis utiliser ces informations pour proposer de nouveaux services à forte valeur ajoutée, tels que la gestion de la trésorerie, le rapprochement bancaire ou l'automatisation des processus.

Côté PISP, ces nouvelles solutions vont permettre à quiconque possédant un compte bancaire d'initier un paiement de manière simple et sécurisée, et à des professionnels d'offrir une nouvelle méthode de paiement.

Depuis peu également, la société a dévoilé une **nouvelle identité de marque** : les 4 carrés qui représentent les banques fondatrices de la société, sont toujours présents et interconnectés, créant alors un carré supplémentaire : LUXHUB. Celui-ci renvoie également à la notion d'écosystème, mettant en avant l'innovation, la collaboration et la connexion à tous les niveaux.

LUXHUB est le fruit de la vision combinée de 4 banques majeures au Luxembourg – Banque Raiffeisen, BCEE, BGL BNP Paribas et POST Luxembourg – avec la volonté d'en faire un catalyseur-clé de l'évolution de l'industrie financière en Europe, qui tend vers l'Open Finance. ☑

www.luxhub.com

HANIN

A INAUGURÉ SON ATELIER AU GRAND-DUCHÉ



Photo-Hanin

Hanin, spécialiste en miroiterie et façonnage du verre depuis plus de 100 ans dans la province de Luxembourg, a inauguré son **nouvel atelier** de 650 m² dans la zone d'activités économiques artisanales de **Grass**.

Créée en 1905 en Belgique, l'entreprise familiale est reprise en 1992 par les dirigeants actuels **Denis et Mathilde Rutot** qui étendent leurs compétences à la menuiserie PVC, aluminium et acier. Implantée à Marche-en-Famenne, Namur et Doha (Qatar), Hanin avait également repris un atelier près d'Arlon : Le Comptoir des Glaces. En 2018, alors que la zone d'activités économiques de Grass se développe à quelques kilomètres de leurs installations arlonaises devenues obsolètes, ils voient l'occasion de construire un nouvel établissement plus adapté aux techniques actuelles et plus proche de leur clientèle qui est majoritairement luxembourgeoise.

Aujourd'hui, la société emploie une quarantaine de personnes réparties sur les 4 sites, dont 9 au Luxembourg. ☑

www.hanin.be

FUTURE GENERATION

UN TREMPLIN INNOVANT VERS LE MONDE DU TRAVAIL

S'appuyant sur ses contacts avec des entreprises, **Youth & Work**, qui accompagne depuis presque 10 ans des jeunes à la recherche d'emploi, a présenté son nouveau programme **Future Generation** qui, durant les 28 prochains mois, permettra à 270 jeunes d'entrer sur le marché du travail ou d'être admis à une formation scolaire ou universitaire.

« Nous proposons à des entreprises de présenter leur candidature auprès des jeunes pour obtenir leur engagement,

leur créativité et leurs capacités, dans le but de développer et réaliser un projet de développement durable avec eux », explique Ariane Toepfer, directrice de Youth & Work.

Depuis septembre jusqu'à la fin 2023, 18 projets de coopération avec des sociétés/organisations sont prévus, chaque projet faisant intervenir un groupe de 15 jeunes de Youth & Work. Chaque coopération dure 6 semaines et a pour but non seulement la réalisation d'un projet de développement durable, mais également le développement des compétences personnelles et professionnelles des jeunes de façon visible et mesurable afin que 70 % d'entre eux trouvent un emploi, un apprentissage ou s'inscrivent dans une école ou université.

André Losch Fondation et l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte cofinancent le projet pendant toute sa durée. Sur le plan professionnel, la Chambre des Métiers, la Chambre des salariés et la Chambre de Commerce sont les partenaires de coopération du projet.

Le **1^{er} projet** a consisté à créer et développer le 1^{er} musée du déchet au monde, le **MUD – Musée du déchet**, en coopération avec le Luxembourg Center for Circular Economy (LCCE), dont l'inauguration a eu lieu le 7 novembre dernier.

Les entreprises et organisations intéressées, ainsi que les jeunes (16-29 ans) à la recherche d'un emploi ou d'une formation peuvent contacter Youth & Work via www.youth-and-work.lu, www.loschfondation.lu, www.oeuvre.lu ☑

OCSIAL

PRÉSENTATION AUX CITOYENS DES PLANS POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE NANOTUBES DE GRAPHÈNE À DIFFERDANGE



Konstantin Notman, CEO, OCSiAl.

Photo-OCSiAl

OCSiAl, le plus grand fabricant mondial de nanotubes de graphène, a présenté, en octobre dernier au grand public, ses plans pour la **création d'un pôle de nanotechnologie de pointe** au Luxembourg. L'entreprise luxembourgeoise entend attirer des talents de haute technologie du Luxembourg et contribuera à la création de 325 opportunités d'emploi dans divers domaines professionnels, notamment des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers généraux, des RH, des opérateurs de ligne et des scientifiques.

Fondée en 2012, la société – qui détient une technologie brevetée unique pour sa production à l'échelle industrielle – prévoit d'établir le **Luxembourg Graphene Nanotube Center à Differdange**, en **2024**. OCSiAl est convaincue que ce projet, qui représente la plus grande installation de synthèse et de recherche et développement de nanotubes de graphène au monde, a le potentiel de donner au Luxembourg un élan significatif pour devenir un pôle européen de nanotechnologie de premier plan. La conception du projet a été confiée au bureau luxembourgeois Alleva Enzio Architectes & Associés, fondé par Enzio Alleva. Ce centre écoresponsable et respectueux de la planète sera conçu avec un système d'économie d'eau à haut rendement et en constante évolution, ainsi qu'avec une utilisation consciente des ressources énergétiques. La nouvelle installation visera à protéger et à développer la biodiversité de la région et l'environnement naturel des animaux et de la faune.

« Le choix de s'implanter au Luxembourg a été fait en raison de sa réglementation avantageuse en matière de propriété intellectuelle et d'une approche structurée, conviviale et réactive de notre activité. Plus de la moitié de nos clients potentiels sont situés dans un rayon de 500 km autour du Luxembourg. Avec sa population internationale et multiculturelle, et la présence de l'Université à Belval, OCSiAl a l'opportunité au Luxembourg d'attirer les profils nécessaires pour assurer sa croissance », a déclaré Konstantin Notman, CEO d'OCSiAl. ☑

www.ocsial.com, www.graphetron.lu, www.tuball.com

RAK PORCELAIN EUROPE VISITE PRINCIPALE DU NOUVEAU CENTRE OPÉRATIONNEL EUROPÉEN



De g. à dr. au 1^{er} rang : **Laurent Zeimet** (bourgmestre, Bettembourg), **Claude Peiffer** (administrateur délégué), **S.A.R. le Grand-Duc héritier, Franz Fayot** (ministre de l'Économie), **Bertrand Lecante** (directeur Marketing), **Letizia Moes-Heinen** (directrice des Ventes), **Vincent Mathieu** (directeur Informatique) et **Mariella Di Giambattista** (directrice administrative et financière). Au 2^e rang : **Carlo Thelen** (directeur général, Chambre de Commerce), **Marianne Hoffmann** (attachée, ministère de l'Économie), **Luc Decker** (chef de cabinet adjoint du ministre de l'Économie), **Patrick Nickels** (1^{er} conseiller de gouvernement, ministère de l'Économie, président du CA, SNCI) et **Jean Marie Jans** (échevin, Bettembourg).

Deux ans après leur installation dans de nouveaux locaux à Bettembourg, les équipes de **RAK Porcelain Europe**, spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de vaisselle, de couverts et de verres en cristal pour les professionnels de l'horeca, ont reçu **S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume**, le 7 octobre dernier, en présence de nombreux invités.

Situé dans la Z.A.E. Wolser à Bettembourg, le nouveau bâtiment, investi par les équipes en 2019, affiche une surface de 5.534 m² pour une capacité de stockage de plus de 10.000 palettes. Le nouveau siège a permis à l'entreprise d'embaucher 12 salariés supplémentaires, pour un total de 60 actuellement. ✓

<https://webshop.rak.lu>

WIDE

RELANCER L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

La dernière étude *Global Entrepreneurship monitoring* a révélé que le nombre d'entreprises créées par des femmes a baissé de 40 % en 2020. L'OCDE a aussi montré qu'au Luxembourg les entreprises créées par des femmes sont de taille plus petite et passent moins souvent le cap de l'embauche du

premier salarié. « Nous avons aussi constaté la chute du nombre de projets de création depuis le début de la pandémie. Il est indispensable que les femmes profitent du contexte de reprise pour se relancer sur la création d'entreprise avec une perspective durable. Nous attendons les futures pépites de la tech au Luxembourg ! », précise Marina Andrieu, cofondatrice et directrice de **WIDE (Women In Digital Empowerment)**.

Dans le contexte de relance et toujours dans le but de **soutenir activement les femmes souhaitant créer une entreprise**, en particulier dans le domaine tech et numérique, WIDE propose **une série d'activités pour encourager plus de femmes à se lancer** : Entrepreneurship Talks, Webinars, offices hours... Cette année, WIDE a organisé aussi un Hackathon *Move it forward+* pour stimuler la cocréation. L'événement **Women Founders**, rendez-vous incontournable des femmes dans la tech, sera de retour **fin novembre**. Avant celui-ci, l'**Entrepreneurship Talk n°4 - TTech Entrepreneurship 101** avec Marina Andrieu aura lieu le 26 novembre (online). Ces activités sont proposées gratuitement et soutenues par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, le ministère de l'Économie, Digital Luxembourg, ainsi que le programme Erasmus+ de la Commission européenne. ✓

<https://wide.lu>

CK CHARLES KIEFFER GROUP 75^E ANNIVERSAIRE



Photo-Florian Talon

De g. à dr. : **Anne Kremer** (directrice des Opérations, CK Sport&Fitness), **Joseph Frisch** (Partner General Manager Business Operations, CK Group), **Suzette Elsen** (administrateur délégué Finance, CK Group), **Bernard Hugo** (Partner General Manager Services, CK Group) **Annemie Elsen** (directrice administrative, CK Sport&Fitness), **David Gray** (General Manager, CK Group), **Laure Elsen** (General Manager Marketing & Finance, CK Group) et **Tom Frisch** (Partner General Manager Administration, CK Group).

C'est dans le cadre des journées *Tomorrow's Office* que **CK Charles Kieffer Group** a fêté son **75^e anniversaire**, les 13 et 14 octobre derniers. Pour son édition 2021, l'événement a fait la part belle à l'innovation, à la digitalisation, à la mobilité et au travail collaboratif. Autant de sujets d'actualité qui ont été traités sous forme de *workshops*, de présentations de produits et de conférences. **Laurent Haug**, conférencier en innovation, a offert une intervention de clôture portant sur le thème du *Comment allons-nous travailler, collaborer et échanger dans le futur ?* Sa prise de parole a été suivie de la réception officielle marquant le 75^e anniversaire.

Fondé en 1946 par Charles Kieffer, qui aurait lui-même fêté ses 100 ans cette année, CK Charles Kieffer Group était à l'origine exclusivement orienté vers la photographie. Progressivement, l'entreprise a investi l'univers du copieur puis celui du sport, deux secteurs dans lesquels elle a toujours fait office de pionnière. Aujourd'hui reconnu pour son expertise dans l'accompagnement digital des entreprises et l'amélioration de l'expérience au travail, le Groupe reste novateur en étant continuellement à l'affût des dernières tendances et technologies, mais aussi en gardant un oeil attentif sur l'évolution de son métier. ✓

www.ck-group.lu

CLC

TOM BAUMERT VA SUCCÉDER À NICOLAS HENCKES



Archives-Photo Chambre de Commerce

Tom Baumert prendra son poste de directeur de la clc, le 1^{er} décembre.

En juin dernier, **Nicolas Henckes**, directeur de la **clc (confédération luxembourgeoise du commerce)** depuis 4 ans, avait fait part au conseil d'administration de sa volonté de relever un nouveau défi professionnel à compter du 1^{er} janvier 2022. Dès son transfert de l'UEL vers la clc, en bonne entente

avec l'UEL, Nicolas Henckes avait annoncé au conseil d'administration qu'il serait disponible pour une durée d'environ 5 ans, le temps de mener à bien sa mission. Ceci étant chose faite et la situation sanitaire semblant se normaliser, le moment était propice au changement de direction.

À partir du 1^{er} décembre prochain, c'est **Tom Baumert** qui prendra la relève. Ce diplômé de la Solvay Business School de 36 ans est bien connu dans le monde des entreprises luxembourgeoises, entre autres en tant que CEO de la House of Entrepreneurship (Groupe Chambre de Commerce) depuis 5 ans. ✓

www.clc.lu

HOSPILUX

NICOLAS HENCKES À LA DIRECTION GÉNÉRALE

À compter du 1^{er} janvier 2022, **Nicolas Henckes** prendra ses nouvelles fonctions de **directeur général** au sein d'**Hospilux**. Il prendra alors la relève de **Claude Bindels**, l'actuel dirigeant de la société, qui restera l'actionnaire unique de la société et qui continuera à assurer le rôle de pharmacien pour l'entreprise.

Nicolas Henckes est diplômé d'HEC Paris et ancien avocat au Barreau de Paris. Il retrouve un poste de chef d'entreprise après le lancement et le développement réussi de la start-up Legitech S.à r.l. et un passage remarqué au sein des organisations patronales luxembourgeoises.

Hospilux est aujourd'hui le leader national des entreprises spécialisées et des sociétés de vente à distance dans le domaine des besoins médicaux et de la technologie médicale au Luxembourg, et ce tant dans le secteur de santé privé que public. ✓

www.hospilux.lu

M^E KATIA MANHAEVE ASSOCIÉE AU SEIN DE /C LAW



M^E Katia Manhaeve, associée, /c law.

Forte de plus de 25 ans d'expérience, **M^E Katia Manhaeve** a rejoint, en mai dernier, le cabinet d'avocats spécialisé /c law en tant qu'**associée**. Elle a effectué toute sa carrière antérieure au sein du cabinet Allen & Overy, dont 10 ans en tant qu'associée.

Experte reconnue en propriété intellectuelle, sa pratique couvre également des domaines comme le droit de la distribution, les pratiques commerciales, le commerce électronique, le droit de la santé et la protection des données. En dehors de son expérience en conseil et en matière contractuelle, elle agit régulièrement devant les tribunaux luxembourgeois ainsi que devant les juridictions européennes (tribunal et Cour de Justice). Elle est active dans de nombreuses associations et groupes de travail dans ses domaines d'intervention. ✓

www.claw.lu

BANQUE RAIFFEISEN

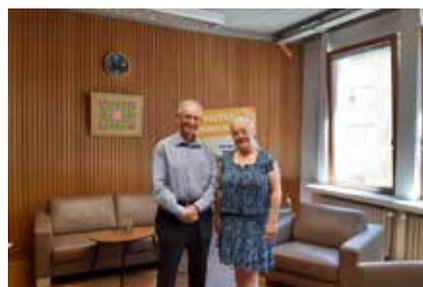
CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUEVÉ

Manuel Baldauff, Romain Bausch, Yves Biewer, John Bour, Marc Hentgen, Carlo Hess, Guy Hoffmann (en sa qualité de président du conseil d'administration), Claude Pundel, Marc Reiners, Raymond Schadeck, Camille Schrenger, Claude Strasser et Diane Wolter sont les **membres actuels** du **conseil d'administration de Banque Raiffeisen**, ainsi que 4 membres du Beirat, l'organe consultatif d'information, de relais et d'échange entre les associés instauré en juin 2019, élus par les associés et clients de l'établissement de crédit coopératif. ✓

www.raiffeisen.lu

MICROLUX

ANNE CONTRERAS-MULLER PREND LA PRÉSIDENTE



Rémy Jacob, ancien président, et **M^E Anne Contreras-Muller**, nouvelle présidente, microlux.

M^E Anne Contreras-Muller est la nouvelle présidente de **microlux**, institution de microfinance au service des micro-entrepreneurs au Luxembourg. Elle a succédé à Rémy Jacob, 1^{er} président de microlux et ancien directeur général à la BEI (Banque Européenne d'Investissement), qui a décidé de laisser sa place après 5 ans d'exercice et un bilan positif avec plus de 150 entrepreneurs soutenus et 180 emplois créés.

En tant qu'Of Counsel au sein de l'étude Arendt & Medernach, M^E Anne Contreras-Muller est à la tête d'une équipe dédiée exclusivement à la finance inclusive et d'impact. Elle conseille des acteurs locaux et internationaux sélectionnés sur la structuration, la distribution et l'activité journalière de fonds d'investissement microfinance et fonds d'impact social et/ou environnemental. Ces activités couvrent également un volet entrepreneuriat social et un volet philanthropique, notamment la mise en place de programmes d'assistance technique. Elle est membre du Barreau de Luxembourg et engagée auprès de plusieurs initiatives locales et internationales autour de la finance d'impact. ✓

www.microlux.lu

KLEYR | GRASSO

LE DÉPARTEMENT CORPORATE FINANCE RENFORCÉ



M^E Sylvain Lesaffre, Counsel, KLEYR | GRASSO.



M^E Teolina Tentchev, Senior Associate, KLEYR | GRASSO.

L'étude **KLEYR | GRASSO** a renforcé, en septembre dernier, son **département Corporate Finance** avec l'arrivée de

M^e Sylvain Lesaffre, Counsel, et **M^e Teolina Tentchev**, Senior Associate.

M^e Lesaffre est spécialisé en droit des affaires. Outre une expertise extensive dans la mise en oeuvre de restructurations internationales, il assiste ses clients, que ce soit en tant que vendeurs ou en tant qu'acquéreurs, dans leurs opérations de fusions et acquisitions. Il est également chargé des aspects financiers des transactions, tels que les conventions de crédit et les documents relatifs aux garanties.

M^e Tentchev est également spécialisée en droit des affaires. Elle assiste ses clients plus particulièrement dans leurs transactions et les accompagne également dans la mise en oeuvre de restructurations de sociétés, lors de la mise en place de *joint-ventures* ou dans le contexte de refinancements.

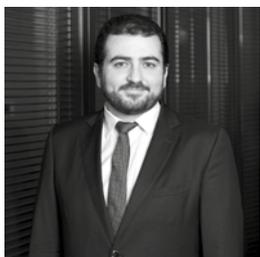
PROMOTIONS



M^e Mélanie Trienbach, Counsel, KLEYR | GRASSO.



M^e Ella Schonckert, Senior Associate, KLEYR | GRASSO.



M^e Charles Oiknine, Senior Associate, KLEYR | GRASSO.

L'étude a également annoncé la promotion de **M^e Mélanie Trienbach** au rang de **Counsel**. Spécialisée en droit administratif et en droit de l'environnement, elle conseille et accompagne ses clients dans leurs démarches

en général (autorisations, dépollution etc.), celles relatives aux marchés publics, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire en particulier.

M^e Ella Schonckert a été promue **Senior Associate** au sein du département Corporate Finance & Insolvency Litigation. Elle est spécialisée en contentieux relevant du droit commercial et du droit des sociétés, et a également de l'expérience en contentieux international. Elle est membre de la Commission de Procédure Civile du Barreau de Luxembourg depuis 2021.

Egalement promu **Senior Associate**, **M^e Charles Oiknine** est spécialisé en droit bancaire et européen, et conseille ses clients sur tout type de transaction financière nationale et internationale, de même que les institutions financières sur les questions réglementaires. ☑

www.kleyrgrasso.com

WILDGEN S.A.

UNE SÉRIE DE PROMOTIONS



En haut, de g. à dr. : **M^e Caroline Michel** (Associate), **M^e Alexis Kunitani** (Associate), **M^e Charlotte Éléonore Tarquinio** (Associate), **M^e Jeanne Bour** (Associate), **M^e Audrey Fotouo Tchabda** (Associate). En bas, de g. à dr. : **M^e Valeria Ercolini** (Director), **M^e Pablo Umbon-Manzano** (Director), **M^e Anne-Sophie Rust** (Director), **M^e Giuseppe Cafiero** (Partner), **M^e Iya Martkoplichvili** (Director), **M^e Yacine Bouazza** (Senior Associate) et **M^e Vincent Michel** (Senior Associate), Wildgen S.A.

Wildgen S.A. a annoncé, en septembre dernier, la cooptation de **M^e Giuseppe Cafiero** en tant qu'**associé**.

Membre du Barreau de Luxembourg depuis 2011, M^e Cafiero a débuté sa carrière chez Wildgen la même année. Il a rejoint l'équipe de Michel Bulach et s'est spécialisé en droit bancaire et financier, de l'assurance et de la réassurance. Il accompagne des institutions financières, des compagnies d'assurances et de réassurance et leurs clients tant sur les aspects réglementaires que transactionnels. En matière bancaire et financière, il intervient sur tout type d'opérations de crédit, d'investissement, de restructuration

de dette et de financement structuré. Sa pratique se concentre notamment sur les opérations de titrisation et les investissements sur les marchés européens du crédit. Quant au secteur (ré)assurantiel, outre les aspects réglementaires, sa pratique se consacre tout particulièrement sur les opérations de M&A et de transferts de portefeuilles.

Outre la nomination de M^e Cafiero, 12 collaborateurs ont été promus. Wildgen compte à présent 4 Directors, 2 Senior Associates et 5 Associates de plus.

M^e Valeria Ercolini (droit des sociétés et fiscalité), **M^e Pablo Umbon-Manzano** (droit des sociétés), **M^e Iya Martkoplichvili** (fonds d'investissement) et **M^e Anne-Sophie Rust** (contentieux, médiateur) proposent désormais leurs services en tant que **Directors** au sein des **départements droit des sociétés, contentieux, fonds d'investissement et fiscalité**.

Au sein de ces mêmes départements, ont été nommés **Senior Associates** : **M^e Yacine Bouazza** (droit des sociétés et fiscalité) et **M^e Vincent Michel** (droit des sociétés et fiscalité).

M^e Jeanne Bour (contentieux), **M^e Audrey Fotouo Tchabda** (droit des sociétés), **M^e Alexis Kunitani** (droit des sociétés), **M^e Caroline Michel** (droit des sociétés) et **M^e Charlotte Éléonore Tarquinio** (droit bancaire et financier) complètent cette série de promotions en accédant au rang d'**Associate**. ☑

www.wildgen.lu

DSM AVOCATS À LA COUR

L'ÉQUIPE S'AGRANDIT



Sibil Manço, juriste, département Digital, DSM Avocats à la Cour.

DSM Avocats à la Cour a renforcé sa pratique **Digital** avec le recrutement d'une **juriste, Sibil Manço**.

Forte de 3 années d'expérience en tant que consultante dans un Big Four et spécialisée en protection des données (RGPD) ainsi qu'en compliance, elle renforce le département Digital de l'étude DSM Avocats à

la Cour classé « Excellent » par Leaders League dans le classement des meilleurs cabinets d'avocats en IT, Data Protection et Outsourcing Luxembourg 2021. Elle possède un master complémentaire en Droit des technologies de l'Université de Namur (Belgique) et d'Oslo (Norvège), un master en Droit de l'Université Catholique de Louvain (Belgique) ainsi qu'un bachelor en Droit de l'Université de Namur.



M^e Mélanie Eren, avocat, DSM Avocats à la Cour. Les **départements Droit commercial et des Affaires** ainsi que **Droit des sociétés/ Fusions-Acquisitions** ont été renforcés également avec l'arrivée de **M^e Mélanie Eren** en qualité d'**avocat**.

M^e Eren est titulaire d'un master II en Droit international et européen des affaires (JAIE), d'un master I en Droit commercial et fiscalité, et d'une licence en Droit des sociétés de la Faculté de droit de Nancy. Elle est membre du Barreau de Luxembourg depuis 2020.

www.dsm.legal

ARENDE & MEDERNACH

M^e PASCHALIS PASCHALIDIS A REJOINT SON DÉPARTEMENT LITIGATION & DISPUTE RESOLUTION



M^e Paschalis Paschalidis, Counsel, département Litigation & Dispute Resolution, Arendt & Medernach.

M^e Paschalis Paschalidis, spécialiste de l'arbitrage, est venu renforcer récemment le **département Litigation & Dispute Resolution** d'**Arendt & Medernach**, en tant que **Counsel**. Il consolide ainsi l'expérience de l'étude en matière de résolution de

litiges internationaux et de développement de la pratique de l'arbitrage international au Luxembourg.

Installé à Paris, de double nationalité luxembourgeoise et grecque, M^e Paschalis focalise sa pratique sur l'arbitrage commercial international et l'arbitrage d'investissement, ainsi que sur le contentieux européen. Il exerce également le rôle d'arbitre et intervient régulièrement devant les tribunaux des États membres et de la Cour de justice de l'Union européenne. Avant de rejoindre Arendt & Medernach, il était référendaire du Premier avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne, Melchior Wathélet ; collaborateur senior au sein des cabinets d'arbitrage international et de droit international public de Shearman & Sterling ; et, plus récemment, Counsel au sein du cabinet de règlement des différends nouvellement créé, Gaillard Banifatemi Shalbaya Disputes. Depuis septembre 2021, il est également professeur associé de droit européen à l'Université Lyon III Jean Moulin.

www.arendt.com

BSP

M^e NICOLAS WIDUNG EN RENFORT DU DÉPARTEMENT BANKING & FINANCE



M^e Nicolas Widung, Senior Counsel, BSP.

M^e Nicolas Widung a rejoint le **cabinet Bonn Steichen & Partners (BSP)** en tant que **Senior Counsel** au sein du **département Banking & Finance**.

M^e Widung possède une grande expérience dans les transactions financières nationales et transfrontalières (real estate, finances...). Il conseille notamment sur des questions d'insolvabilité et de restructuration. Avant de rejoindre BSP, il a travaillé dans plusieurs grands cabinets luxembourgeois et a aussi une expérience en tant que Senior Legal Counsel à la BIL. Il est inscrit aux Barreaux de Luxembourg et de l'État de New York.

www.bsp.lu

PWC LEGAL

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DE DIRECTION



M^e Catherine Baflast, Managing Partner, PwC Legal.

Le 1^{er} octobre dernier, **M^e Cindy Arces**, au terme de son mandat à la tête de **PwC Legal**, a passé le relais à **M^e Catherine Baflast**. La nouvelle équipe de direction va se concentrer sur la stratégie *PwC Legal 2025* comportant les orientations stratégiques qui doivent permettre au cabinet d'accélérer sa croissance.

Depuis toujours, excellence opérationnelle, relation de proximité et réactivité font partie de son ADN, mais ce qui distingue PwC Legal des autres cabinets d'avocats d'affaires est directement lié à son appartenance au réseau PwC. Le cabinet est en mesure de délivrer ses services au sein d'un réseau de disciplines multiples et d'analyser ainsi les problématiques sous un spectre beaucoup plus large.

Dans les années qui viennent, le cabinet entend accélérer le déploiement de sa stratégie et travailler sur 3 axes : focaliser son offre de services sur les matières qui concourent positivement à la réussite de ses clients et maximisent les forces de la plateforme PwC ; développer ses collaborateurs et valoriser leurs parcours par la promotion de l'idée d'avocat-entrepreneur, professionnel du droit et conseiller d'affaires pleinement impliqué et sensibilisé aux projets de croissance de ses clients ; accélérer la digitalisation pour servir ses clients avec plus d'efficacité et d'échanges collaboratifs.

Pour exécuter cette feuille de route, M^e Baflast pourra compter sur un partenariat expérimenté et, sur un plan plus opérationnel, s'appuyer sur une équipe de direction resserrée. Sa 1^{ère} décision a été de nommer **M^e Audrey Rustichelli Deputy Managing Partner** pour la secondeur sur les questions de développement commercial et de marketing.

www.pwclegal.lu

BONN & SCHMITT

M^e SOTIRI ET M^e MENDES ONT REJOINT L'ÉTUDE



M^e Erwin Sotiri, associé, Bonn & Schmitt.



M^e Ruben Mendes, Associate, Bonn & Schmitt.

Depuis le 1^{er} octobre, **Bonn & Schmitt** a accueilli **M^e Erwin Sotiri**, avocat à la Cour, en tant que **nouvel associé**, et **M^e Ruben Mendes**, avocat à la Cour, en tant qu'**Associate** (ancien cabinet Jurisconsul).

M^e Sotiri dispose d'une expérience professionnelle de 18 ans dans les domaines du droit des nouvelles technologies, de la propriété intellectuelle, du *gaming*, de protection des données, et il s'est spécialisé ces dernières années dans les domaines des crypto-monnaies, FinTech et DLT (Distributed Ledger Technology) ; il est l'auteur du 1^{er} ouvrage luxembourgeois traitant de ces matières, édité en 2018. Son expérience passée comprend la représentation de plusieurs organismes de gestion collective de droits d'auteur relatifs à la musique et dans le secteur de l'audiovisuel. Il a également contribué dans plusieurs affaires devenues jurisprudence en matière de marques et signes distinctifs.

M^e Mendes, initialement spécialisé en propriété intellectuelle, a acquis une solide expérience en matière de droits d'auteur, marques et nouvelles technologies. Il est l'auteur de plusieurs articles traitant des FinTech, DLT et de la protection des données.

Cette arrivée renforce l'offre du cabinet dans des matières où la demande des clients est en forte augmentation. ☑

www.bonnschmitt.net

PWC LUXEMBOURG

L'ÉQUIPE TRANSFER PRICING A ACCUEILLI PAWEL WROBLEWSKI



Pawel Wroblewski, Tax Partner, PwC Luxembourg.

Pawel Wroblewski a rejoint le département **Transfer Pricing** de **PwC Luxembourg** en tant que **Tax Partner**.

Il a une expérience de plus de 20 ans, forgée dans différents pays dont la Pologne, les Pays-Bas et le Luxembourg au sein de grands cabinets d'avocats et d'entreprises de services, dont un séjour de 4 ans chez PwC Luxembourg (2014-2018). Il est titulaire d'un Bachelor of International Management de l'International School of Economics de Rotterdam ainsi que d'un Bachelor degree en Affaires européennes de l'Université de Portsmouth.

L'équipe Transfer Pricing de PwC Luxembourg est l'une des plus importantes au Luxembourg et occupe une position de leader sur le marché local. PwC Luxembourg vise ainsi à renforcer sa présence en s'assurant d'avoir des partenaires-clés au sein de celle-ci, notamment en raison des nouveaux développements réglementaires. ☑

www.pwc.lu

ABBL

JERRY GRBIC, NOUVEAU CEO À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2022



Jerry Grbic prendra ses nouvelles fonctions de CEO de l'ABBL le 1^{er} avril prochain.

L'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg) a annoncé la nomination de **Jerry Grbic** au poste de **CEO**. Il succédera à Yves Maas à la tête de l'ABBL le **1^{er} avril 2022**.

Jerry Grbic a commencé sa carrière, en 1996, à la Banque Internationale à Luxem-

bourg. Depuis 2015, il est CEO de Fortuna Bank. Il possède une grande expérience des activités principales des membres que l'ABBL représente. ☑

www.abbl.lu

KAMEL AMROUNE A LANCÉ THE DOTS



Kamel Amroune, fondateur, The Dots.

L'entrepreneur spécialisé en marketing et digital, **Kamel Amroune**, a lancé une **nouvelle agence marketing** essentiellement dédiée au secteur ICT, dans un premier temps : **The Dots**. Pour garantir la réussite de sa nouvelle activité, il s'est assuré la collaboration, en qualité de COO, de l'une des figures les plus connues du secteur de l'événementiel, **Virginie Huvelle**.

The Dots compte s'imposer rapidement comme un acteur majeur au service du secteur BtoB, notamment en mettant l'accent sur les domaines des nouvelles technologies et du digital. L'agence compte déjà 8 collaborateurs et, pour garantir la pertinence de sa nouvelle plateforme média, The Dots a fait appel à un expert en création de contenus bien connu dans le monde des technologies au BeLux, **Michaël Renotte**.

L'agence héberge en effet Techsense (www.techsense.lu), une plateforme communautaire Tech inédite qui s'adresse aux leaders des technologies, du digital et de l'innovation. Techsense, c'est à la fois un magazine, un média Web proposant articles, interviews, business cases ou encore podcasts, ainsi qu'un éventail d'événements professionnels classiques ou novateurs avec, en point d'orgue, un gala annuel qui, cette année, se tiendra le 24 novembre.

The Dots offrira également des services de réalisation vidéo grâce à un tout nouveau studio, le Studio Hamilius. L'agence y produira ses propres contenus mais accompagnera également les organisations qui souhaitent créer leurs propres vidéos et Webinars ou réaliser des événements en *live streaming*.

E-mail : info@thedots.lu

LUXAVIATION

MICHEL TOHANE NOMMÉ PRÉSIDENT DES SERVICES FBO DU GROUPE



Michel Tohane, président des Services FBO, Luxaviation Group.

Photo-Luxaviation

Luxaviation, l'un des plus grands opérateurs d'avions et d'hélicoptères d'affaires au monde, a nommé **Michel Tohane président des Services FBO du Groupe**. Dans ses nouvelles fonctions, il développe et apporte de la valeur au réseau mondial de FBO (installations d'opérations au sol) de Luxaviation. Basé au Luxembourg, il supervise une équipe internationale d'experts spécialisés dans les services d'aviation d'affaires, tels que la manutention des avions, les opérations au sol, le ravitaillement, l'arrimage, le stationnement...

Michel Tohane a une solide expérience de plus de 30 ans dans l'industrie de l'aviation européenne et plus particulièrement dans le développement de réseaux d'installations d'opération au sol. Il a commencé sa carrière en 1989 à la Sabena et Swissair. En 2001, il rejoint le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur en tant que responsable du Développement du réseau avant d'occuper le poste de General Aviation Business Unit Director en 2012. Il a ensuite fondé et développé la marque de FBO Sky Valet en filiale des Aéroports de la Côte d'Azur, en qualité de directeur général délégué Réseau.

Depuis 1964, Luxaviation Group propose des voyages privés sur mesure à une clientèle mondiale. Fondée par André Ganshof van der Meersch, un entrepreneur, pilote et noble belge, la société compte aujourd'hui plus de 1.300 employés travaillant 24h sur 24 sur les 5 continents dans les domaines de la gestion d'avions privés et commerciaux, des services d'affrètement aérien privé, de la gestion et de l'exploitation de terminaux pour passagers VIP dans 24 aéroports du monde entier. ✓

www.luxaviation.com

WEINVEST CAPITAL PARTNERS UN 4^E MANAGING PARTNER ET UNE INVESTOR RELATIONS MANAGER



Samuel Clerc, Managing Partner, Investment Director, WelInvest Capital Partners.



Aude Sebire, Investor Relations Manager, WelInvest Capital Partners.

L'équipe dirigeante de **WelInvest Capital Partners**, qui a lancé le fonds d'investissement Premium Real Estate dédié aux investisseurs avertis et aux professionnels, et dont le positionnement de niche est basé sur l'acquisition et le développement d'emplacements n° 1 exclusifs (Miami, Courchevel, Marbella, Paris...), poursuit sa dynamique. Elle vient d'être renforcée par un **4^e Managing Partner, Samuel Clerc**, et par une **Investor Relations Manager, Aude Sebire**.

Samuel Clerc est un professionnel de l'investissement spécialisé dans le secteur de l'alternatif. Il exerce les fonctions de directeur des Investissements au sein de l'équipe.

Grâce à ses compétences, son expérience du terrain et son sens du relationnel, Aude Sebire s'occupera de la mise en œuvre de la communication financière et de la gestion des relations avec les investisseurs. ✓

www.weinvest-capitalpartners.com

NOOSPHERE BRAND STRATEGY MICHAEL LECUY, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CRÉATION



Michael Lecuy, directeur de la Création, NOOSPHERE.

Depuis le 1^{er} octobre, **Michael Lecuy** dirige le **département Création** de l'agence de marketing & communication **NOOSPHERE Brand Strategy**. C'est David Gavroy, le CEO de l'agence, qui occupait cette fonction auparavant. Michael Lecuy est chargé de la définition des concepts artistiques, tout en stimulant, pilotant et encadrant les idées de l'équipe.

Michael Lecuy a travaillé plus de 15 ans en tant que créatif. Après avoir débuté sa carrière à Bruxelles (Qwentes, JWT Dialogue, Digitas, Myagy), il débarque au Luxembourg en 2012 en tant que DA au sein de l'agence VOUS. Il deviendra ensuite directeur de la Création de l'agence Plan K avant d'intégrer l'agence Fish and Chips. ✓

www.noosphere.lu

LUC FRIEDEN, PRÉSIDENT D'EURO- CHAMBRES POUR 2022-2023



Luc Frieden, président, Eurochambres.

Luc Frieden, président de la Chambre de Commerce du Luxembourg, a été élu **président d'Eurochambres pour le mandat 2022-2023**. Il remplacera, à partir du 1^{er} janvier 2022 Christoph Leitl.

Depuis 2019, Luc Frieden est président de la Chambre de Commerce. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés et organisations, et avocat en exercice. De 1998 à 2013, il a été ministre de la Justice et ministre des Finances du Luxembourg. Il a été membre de l'Eurogroupe et du conseil des ministres Ecofin, et a présidé les assemblées annuelles 2013 de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Il est diplômé en droit de l'Université de Paris 1 Sorbonne, de l'Université de Cambridge et de la Harvard Law School.

L'assemblée générale d'EUROCHAMBRES a également **réélu les 3 vice-présidents actuels** pour un nouveau mandat de 2 ans : **Vladimir Dlouhý** (président, Chambre de commerce de la République tchèque), **Ian Talbot** (directeur général, Chambers Ireland) et **Stephan Mùchler** (président et chef de la direction, Chambre de Commerce et d'Industrie du sud de la Suède). ✓

<https://www.eurochambres.eu>

Pénurie des matériaux : comment la construction peut-elle faire face ?

Du cuivre à l'acier en passant par le bois, l'aluminium, le métal, le matériel électrique, les matériaux isolants et les produits préfabriqués en béton, les matériaux de construction sont touchés par une pénurie d'une ampleur sans précédent. Résultat : le prix des matières premières ne cesse de flamber depuis des mois et les retards de livraison empêchent les chantiers d'être terminés dans les délais impartis. Quelles sont les causes de cette pénurie mondiale ? Comment les entreprises et artisans de la construction peuvent-ils réagir ?

Les dernières données du STATEC sont sans appel : l'indice des prix à la construction a augmenté de 4,3 % entre octobre 2020 et avril 2021. Il s'agit de la plus forte évolution semestrielle observée depuis avril 1992. Deux corps de métier en particulier affichent une hausse plus forte que l'indice : la toiture avec 7,3 % et la fermeture du bâtiment – qui englobe les fenêtres, les portes de garage et les façades – avec 4,6 %.

Une crise aux causes multiples

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. La crise sanitaire a entraîné la mise à l'arrêt de nombreuses chaînes de production et une complète désorganisation des filières d'approvisionnement. En moyenne, une usine met 2 à 3 mois pour reprendre 100 % de sa capacité. Viennent s'ajouter à cela la reprise de la demande au lendemain des confinements – surtout aux États-Unis et en Chine actuellement en plein essor – et l'abondance des liquidités internationales suite aux différents plans de relance. Les tensions commerciales, notamment entre les États-Unis et le Canada à propos du bois, n'y sont pas étrangères non plus.

Quelles démarches peuvent entreprendre les entreprises et les artisans ?

Pour un contrat conclu dans le cadre d'un marché public, le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics comporte des mesures pour faire face à des situations exceptionnelles comme celle que nous vivons actuellement.

Ainsi, le contrat peut être adapté si, depuis la remise de l'offre, des fluctuations importantes et imprévisibles du marché peuvent être constatées dans les cotations officielles, les mercuriales ou les publications de prix des matières premières. Cette adaptation du contrat doit se faire par lettre recommandée⁽¹⁾. Même si, en principe, les adaptations de prix ne sont prises en considération qu'au décompte final, vous pouvez demander le paiement d'acomptes sur révision. En cas de force majeure, vous pouvez demander au pouvoir adjudicateur de prolonger le délai d'exécution – dans ce cas, vous devez justifier de manière objective les causes du retard dans un rapport détaillé –, voire de résilier le contrat (article 44(4) de la loi sur les marchés publics).

S'il s'agit d'un contrat dans le cadre privé, tout va dépendre de la manière dont le contrat, le devis, l'offre et les conditions générales ont été rédigés.

En règle générale, le devis ne constitue qu'un élément de référence. Il ne comporte qu'une estimation de prix et le prix définitif sera fixé à l'achèvement des travaux. Par contre, si le prix final risque de dépasser de manière importante le devis initial, vous devez en informer le plus rapidement possible votre client. Sinon, celui-ci est en droit de demander un dédommagement. Dans le cas d'une construction à forfait où le prix est fixé à l'avance, vous pouvez essayer de justifier une augmentation des prix ou des délais en vous appuyant sur la théorie juridique de l'imprévision. Malheureusement, cette théorie, présente dans le Code civil français, ne l'est pas en droit luxembourgeois et son admissibilité n'est pas unanime.

Si, dans les conditions générales, figurent des clauses contractuelles de variation telles que l'augmentation des prix des matières premières, celles-ci sont valables. Pour autant, bien entendu, que celles-ci ont été expressément acceptées par le client par apposition de sa signature.

Que faire pour les contrats futurs ?

Incorporez dans vos contrats futurs une clause indiquant que les prix proposés et les délais fixés ne sont pas définitifs et que ceux-ci peuvent varier en fonction de l'évolution des prix des matériaux et de la disponibilité et des délais de livraison des fournisseurs. Ensuite, signez les devis le plus tôt possible en expliquant bien aux clients la hausse inhabituelle des prix suite à une pénurie des matériaux. Un devis signé est un engagement de travaux contractuel. Vous pouvez ainsi vous projeter correctement dans vos travaux et mieux gérer les aléas dans une conjoncture incertaine. Quant aux clients, si vous avez su vous montrer convaincant, ils savent qu'ils peuvent compter sur vous pour l'exécution des travaux et qu'ils ne trouveront pas un meilleur prix et des délais plus rapides ailleurs.

Vous êtes une entreprise locale à la recherche de solutions sur mesure ? Consultez notre page dédiée : www.ing.lu/entreprises-locales. Mots-clés : acier, artisan, bois, clause, construction, contrat, délais de livraison, marchés privés, marchés publics, matériaux, matières premières, pénurie, prix, travaux.

(1) Le Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment (CRTI-B) met à disposition un simulateur en ligne (<http://revprix.crtib.lu>) du calcul de la révision des prix.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL PEUT ÊTRE...

des employés traumatisés

une équipe culpabilisée

du matériel endommagé

un arrêt de travail indéterminé

la fin d'une carrière

du retard dans le projet

ÉVITÉ!

Ensemble, grâce à une culture de prévention.

**VISION
ZERO**
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Adhérez à la **VISIONZERO.lu**

Sécurité-Santé au travail. **Tous concernés!**



iNDR

Un accident de travail peut être... ÉVITÉ !

La nouvelle campagne média est lancée

Les initiateurs de la VISION ZERO, l'Association d'assurance accident (AAA), l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) ont lancé, en septembre dernier, une nouvelle campagne de sensibilisation aux accidents du travail.

Le concept de la campagne est de lister les conséquences possibles d'un accident du travail ou d'un poste de travail mal adapté dans trois secteurs : la construction, l'industrie et l'administration. La campagne comprend 3 spots, filmés sur les sites réels d'entreprises engagées en matière de sécurité-santé au travail, qui expliquent le but de la VISION ZERO : « *Un accident de travail peut être ÉVITÉ, ensemble, grâce à une culture de prévention* ». Ces spots sont à l'affiche dans les cinémas, sur RTL Télé Lëtzebuerg et sur les réseaux sociaux. Les visuels de la campagne sont publiés sur divers supports en ligne et papier. La campagne se poursuivra en 2022 avec une présence accrue à la radio et en out-of-home.

Tout le monde est concerné

La VISION ZERO est une stratégie nationale pour la prévention des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles. Elle considère que tout accident est évitable sur le lieu du travail et que la prévention des accidents liés au travail relève d'une volonté commune et d'une responsabilité partagée entre les employeurs, les salariés, le gouvernement et les autres parties prenantes.

La campagne poursuit un double objectif : en premier lieu, elle vise le grand public, et donc aussi les entreprises et leurs dirigeants, les cadres dirigeants, les travailleurs désignés et les délégués à la sécurité. En second lieu, elle vise à sensibiliser les entreprises à renforcer



La VISION ZERO est une stratégie nationale pour la prévention des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles. Elle considère que tout accident est évitable sur le lieu du travail et que la prévention des accidents liés au travail relève d'une volonté commune et d'une responsabilité partagée entre les employeurs, les salariés, le gouvernement et les autres parties prenantes.

Le concept de la campagne est de lister les conséquences possibles d'un accident du travail ou d'un poste de travail mal adapté dans trois secteurs : la construction, l'industrie et l'administration.

leurs efforts en matière de sécurité et de santé au travail, et à mettre en œuvre une culture de prévention, le but étant de développer la communauté d'entreprises qui souscrivent aux engagements de la VISION ZERO et contribuent ainsi à l'effort national. L'adhésion à la VISION ZERO leur permet d'accroître leur visibilité à travers différents médias. À ce jour, la VISION ZERO compte déjà 214 entreprises engagées.



14^e Forum de la sécurité et de la santé au travail le 23 novembre

La stratégie nationale VISION ZERO viendra bientôt à terme (2016-2022). Un bilan intermédiaire sera présenté lors du Forum de la sécurité et de la santé au travail qui se tient le 23 novembre prochain sous forme d'une conférence virtuelle, disponible en français, anglais et allemand. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement sur www.visionzero.lu/forum-sst. De nouveaux objectifs pour la continuation de la stratégie nationale seront fixés pour une période pluriannuelle et une analyse sectorielle est en cours afin de mieux cadrer ces objectifs.

Retrouvez les détails de la campagne sur www.visionzero.lu, Facebook, LinkedIn et YouTube.

VISION ZERO
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Sécurité-Santé au travail. **Tous concernés!**

14^E FORUM DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL



- MODULE 1** > VISION ZERO au Luxembourg et au niveau international
- MODULE 2** > La sécurité au travail - tendances actuelles
- MODULE 3** > Responsabilité sociale des entreprises (RSE) - Focus sur les droits de l'homme et la sécurité-santé au travail
- MODULE 4** > La protection de la santé sur le lieu du travail et en situation de télétravail

23.11.2021 - 09h > 16h30

CONFÉRENCE VIRTUELLE

Disponible en **FR/EN/DE**

www.visionzero.lu/forum-sst

>30
INTERVENANTS
nationaux
et internationaux

Organisateurs

AAA.lu



INDR

Partenaires

ArcelorMittal



IFSB

lalux
ASSURANCES

BG ETEM
Energie Textil Elektro
Medienerzeugnisse

issa
Institut für Arbeitsschutz

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
Direction de la Santé

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

Cola oder Pepsi?

Um éischten Oktober sinn et nach 24 Méint bis zu den nächste Legislativwalen zu Lëtzebuerg. Kuerz virdrun, den 11. Juni 2023, sinn och Gemengewalen. Nieft de Personalitéite sinn déi verschidde Punkten a Walprogrammer e wichtege Bestanddeel vun der Walcampagne. No den dätschen an de fransésische Wale si Bierger hei am Land 2023 gläich zwee Mol bannent 6 Méint gefrot, hire Choix ze maachen. Am Fréijoer 2024 gi mer da fir d'drëtt bei d'Urnen oder bei d'Bréifboîte, fir en neit Europaparlament ze wielen.

An verschiddene Parteien fänken d'Aarbechten un, wei een an der Aktualitéit feststellt, fir sech op déi nächste Wale virzubereeden. Nieft de Personalitéiten an de Bierger, déi op de Lëschte wäerte sinn, ass sécherlech oder sollt sécherlech de Walprogramm vun deene verschiddene Parteien och eng Entscheidungshëllef fir d'Wieler sinn.

De Walprogramm sollt, nieft de Wäerter an Ideologien déi eng Partei vertritt, och déi sougenannten «Unique Selling Proposition» (USP) presentéieren, déi et dem Wieler duerch eng eenzegaarteg politesch Differenzéierung téschent deene verschiddene Konkurrenten erlabe soll, säi Choix ze maachen.

Mir sinn nach net ganz aus der Pandemie eraus, mä vill vun eis stellen awer fest, dass dës Pandemie d'Vitesse vun der Transformatioun vun eiser Gesellschaft eropgesat huet. Pandemie huet Stärkten, Schwächen, Limitten an Opportunitéite vun eiser Ekonomie, eiser Gesellschaft dem ganzen Ekosystem opgewisen.

D'Zäite vun der Belibegkeet sinn eriwwer. Nieft de grouse weltwäiten Erausforderunge wei Klimaschutz, Globalisatioun, Digitalisatioun a Fridden a Gerechtegkeet an der Welt, déi Lëtzebuerg an Europa ausgesat sinn, stelle sech fir mech hei am Land op manst fënnf fundamental Froen:

Froen iwwer Froen...

Wéi wëlle mer als pluralistesche Gesellschaft hei zu Lëtzebuerg an Zukunft matenee liewen, eis sozial Kohesioun, eis Gouvernance, eis Sécherheet organiséieren?



Wat fir e Wirtschafts- a Sozialmodell wëlle mer an Zukunft hunn an ausbauen? Wat fir eng Ressourcë wëlle mer dofir unzapen a wo kréie mer se hier?

Wéi kréie mer méi Durabilitéit an eise System ouni ëmmer méi Ressourcen ze brauchen?

Wéi soll Lëtzebuerg am Joer 2030 sinn?

Wat fir eng Zukunft bidde mer eiser Jugend hei zu Lëtzebuerg, déi an de leschten zwee Joer massiivst ënnert der Pandemie gelidden huet?

Ech erhoffe mer, dass d'Parteien déi 24 Méint virun den nächste Wale och notzen, fir en Deel vun dese Froen aus hirer Sicht probéieren se beäntweren an hire jeeweilige Walprogrammer, an net der Belibegkeet verfallen. Well soss

hätte mer just de Choix téschent Cola oder Pepsi!



Marc Hostert

Follow Marc Hostert sur Facebook et Twitter : @marchostert

La gamification, un outil puissant pour engager vos audiences !

Depuis la nuit du temps, l'homme a toujours joué, que ce soit pour se sociabiliser ou pour acquérir de nouvelles compétences. Dans nos sociétés de plus en plus connectées et évoluant à toute vitesse, le jeu a pris une ampleur sans précédent à tel point qu'il sort de son cadre pour investir d'autres secteurs comme l'événementiel.

Appelé gamification ou ludification, ce concept, qui a le vent en poupe, est un véritable outil puissant pour engager son audience tout en transmettant ses messages forts. Inventaire des règles pour gamifier son événement.

Utilisez les mécaniques du jeu

Pour bien utiliser le concept de gamification, il est essentiel de le comprendre. Ainsi, la gamification fonctionne selon 5 mécaniques différentes qui correspondent à 5 dynamiques comportementales humaines :

- les points et/ou les badges qui symbolisent une dynamique de gratification ;
- les défis qui misent sur la réalisation ;
- l'atteinte de différents niveaux qui visent la recherche de statut et la valorisation ;
- les classements qui se réfèrent à la dynamique de la compétition ;
- Le don qui se rapporte au besoin d'altruisme.

Pensez simplicité

Comme toujours : plus c'est simple et plus c'est facile d'accès, plus vous remporterez l'adhésion de votre public. Preuve en est le succès de Candy Crush et de son ancêtre Tetris ! Si vous décidez d'organiser un quiz en *live* via une application, veillez à ce que le temps d'enregistrement ne soit pas trop long. Par ailleurs, pensez aux différents types d'appareils. Il est souvent plus simple de donner aux participants une télécommande ou un téléphone bien configuré que d'utiliser les leurs...

Pensez design

Simplicité et design vont de pair. En effet, les participants prendront plus de plaisir et s'engageront davantage avec un jeu qu'ils trouvent joli et bien fait plutôt qu'avec un



dispositif « vieux jeu ». N'oubliez pas que le design a également toute son importance pour rendre votre jeu facilement compréhensible et accessible, et qu'il participe à l'image de votre événement.

Pensez objectifs

En fonction de vos objectifs, il est évident que vous n'allez pas mettre en place le même type de jeu. Si vous souhaitez retenir l'attention de votre audience tout en vérifiant que vos messages ont bien été transmis, nous vous conseillons de réaliser un quiz. Par contre, si vous préférez engager la conversation et récolter le feedback des spectateurs, posez des questions qui fédèrent dans une application comme Slido et affichez les réponses des autres participants.

Autre objectif, autre technique de gamification : si vous organisez un salon et que vous souhaitez que tous les stands soient visités, organisez une chasse au trésor ou un jeu de piste intégrant des défis ou des questions sur les différents exposants.

Pensez communication

Grâce à sa puissance d'engagement, le jeu est un formidable outil pour développer la communication autour de votre événement. Afin d'impliquer votre audience dès le début, il peut être intéressant de, par exemple, dès l'invitation, inciter les participants à donner leur avis ou

à répondre à quelques questions. En aval, avec l'e-mail de remerciement, il est important de rappeler les gagnants si vous avez organisé un jeu concours et de communiquer sur le succès du jeu.

La gamification est donc un formidable outil pour engager son audience et dynamiser ses événements mais pas que... En effet, à l'ère où les datas sont reines et où la guerre de l'attention sévit, le jeu permet également de récolter des *leads* et de transformer un moment passif en une extraordinaire expérience interactive. ☑

Netty Thines

Conseil en communication

Mediation S.A.



Comme toujours : plus c'est simple et plus c'est facile d'accès, plus vous remporterez l'adhésion de votre public. Preuve en est le succès de Candy Crush et de son ancêtre Tetris !

Blanche Weber : « Contre la perte de biodiversité et la crise climatique, il n'y a pas de vaccin »

Avec le Mouvement Écologique, l'ASBL qu'elle préside depuis 2003, Blanche Weber lutte pour offrir aux générations futures un monde meilleur, plus équitable et davantage tourné vers le respect de la nature. Portrait d'une femme engagée... et engageante.

Pourriez-vous nous parler de votre parcours avant d'occuper votre poste actuel de présidente du Mouvement Écologique ?

Lors de mes études en sociologie, le Mouvement Écologique m'avait offert un poste de six mois pendant l'Année européenne de l'environnement, en 1987. Adhérant à 100 % aux finalités du Mouvement Écologique et aux principes d'une association gérée par des bénévoles s'engageant pour les mêmes valeurs, j'ai ensuite saisi l'opportunité d'occuper un poste d'employée au sein du Mouvement. J'y suis restée et je ne le regrette nullement.

Pourquoi l'écologie est-elle un sujet qui vous intéresse depuis toute petite ?

Je suis née dans une famille qui s'est rapidement intéressée aux questions sociétales. Pendant ma jeunesse, j'ai lu beaucoup sur les inégalités entre les pays du Sud et du Nord. Étant une habitante du Bassin minier et vivant très près de l'ARBED, je connaissais bien évidemment des gens qui y travaillaient, mais je voyais aussi régulièrement les résidus noirs de cette exploitation dans les alentours, dans notre maison, notre jardin. Aimant la bicyclette, j'apprenais les dangers de circuler en vélo dans notre région... Comme j'adore la sociologie, des questions telles que *La société du risque* d'Ulrich Beck, l'établissement de sociétés plus justes, ou encore la participation citoyenne m'ont passionnée. Des dossiers tels que la centrale



Blanche Weber, présidente, Mouvement Écologique ASBL.

de Cattenom, les marches pour la paix ou encore le Waldsterben m'ont sensibilisée... et alertée. Le déclic de m'engager au sein de la section jeunesse du Mouvement Écologique est venu en voyant un reportage à la télévision avec l'ancien ministre de l'Environnement Robert Krieps et le président du Mouvement Écologique Théid Faber. Pour moi, l'écologie est un thème très humain, reliant des aspects démocratiques et sociaux avec des aspects liés à la préservation d'une planète vivable pour les générations futures. Bien évidemment, je suis aussi fascinée par la beauté et la diversité de la nature qui nous entoure.

tiques et sociaux avec des aspects liés à la préservation d'une planète vivable pour les générations futures. Bien évidemment, je suis aussi fascinée par la beauté et la diversité de la nature qui nous entoure.

Quelles sont les missions et les actions menées par l'ASBL Mouvement Écologique ?

Le Mouvement Écologique peut réaliser ses projets grâce à une petite équipe d'employé(e)s et un grand nombre de bénévoles et de membres. Indépendant de tout parti politique, nous traitons les différents thèmes du développement durable, en passant du système économique à la protection du climat et de la biodiversité, de l'orientation de la mobilité et l'aménagement du territoire à la participation citoyenne. Les finalités du Mouvement Écologique sont ainsi multiples. D'une part, nous suivons de près les orientations politiques et sociétales et – le cas échéant – nous les commentons. Ce qui nous importe, c'est d'essayer d'apporter des propositions d'amélioration concrètes. D'autre part, nous développons et présentons des projets porteurs d'avenir. Peu de personnes savent par exemple que l'idée du tramway moderne est un projet présenté en premier lieu par notre organisation. Ou que le concept des parcs

« La force du Mouvement Écologique réside dans la conviction de personnes engagées qui croient en la possibilité de créer un monde meilleur. »

« *Si en temps de COVID-19 les acteurs politiques ont suivi davantage les recommandations de scientifiques, pourquoi ne pas en faire de même au niveau des crises écologiques ?* »

naturels tel que nous le connaissons maintenant est un fruit de notre engagement. De plus, nous menons des projets concrets, tels que *Protection du hérisson*, *Non au gravier*, *Tous à vélo au Mamerdall*, *l'Oekofestival*... Bon nombre de conférences et de séminaires complètent la panoplie de nos activités. La force du Mouvement Écologique réside dans la conviction de personnes engagées qui croient en la possibilité de créer un monde meilleur.

Quel regard portez-vous sur les modèles sociétaux et économiques actuels ? Que leur reprochez-vous ?

Notre analyse est la même que celle d'un nombre croissant de scientifiques. Si en temps de COVID-19 les acteurs politiques ont suivi davantage les recommandations de scientifiques, pourquoi ne pas en faire de même au niveau des crises écologiques ? Il est incontestable que notre modèle actuel ne tient nullement compte des limites écosystémiques et que le chemin actuel nous mènera vers une catastrophe gigantesque. De plus, les inégalités sociales sont croissantes. Ce qui est absolument aberrant, c'est que bon nombre d'acteurs veulent poursuivre dans cette direction, malgré le fait que toutes les analyses montrent que le système actuel n'améliore pas le bien-être.

Dans ce contexte, quels sont vos combats ?

Nous en avons à différents niveaux : rendre le financement de notre système social plus indépendant de la croissance économique, la réalisation d'une réforme fiscale durable, promouvoir une économie plus régionalisée, sauvegarder la biodiversité, la végétalisation de nos villes et villages afin de parer au changement climatique et améliorer la qualité de vie, un meilleur aménagement du territoire, la promotion du concept *reuse-repair-share*, la réforme agraire, une offre plus cohérente de produits bio, régionaux et végans dans les

cantines scolaires, ou encore des améliorations concrètes au niveau des pistes cyclables.

Dans une interview, fin 2019, vous espériez que « 2020 marque enfin un tournant vers des alternatives porteuses d'avenir ». Le COVID est passé par là et a redistribué toutes les cartes. Quel impact cette crise a-t-elle généré sur la politique environnementale ?

Je crois que cette crise a avant tout changé quelque chose dans la perception des gens. Une analyse représentative faite à notre demande par l'institut d'analyse ILRES est assez révélatrice. Plus de 80 % des gens y avaient déclaré qu'ils ne voulaient pas un retour à une vie pré-COVID, ni au niveau de notre modèle sociétal, ni au niveau de notre système économique. Bon nombre de personnes ont apprécié qu'un certain ralentissement ait eu lieu. Et on découvrirait que ce n'est pas la consommation de biens qui rendait heureux, mais les liens sociaux, la découverte de la nature, une discussion avec ses voisins, etc. Au niveau économique, notamment, la rupture des stocks de fournitures a bien montré la fragilité et l'aberrance de notre système économique. Il y a eu une réelle prise de conscience et avec une très haute connotation écologique. Mais ce qui importe maintenant, c'est qu'on n'oublie pas cette expérience et qu'on reconstruise notre système économique et sociétal de façon à ce qu'il se base sur ces fondements.

Car, à long terme, les impacts de la crise climatique seront au moins autant destructeurs que ceux induits par la crise sanitaire...

De toute évidence. Contre la perte de la biodiversité et la crise climatique, il n'y a pas de vaccin. Ces phénomènes touchent tout un chacun. Il y va franchement de la survie de l'humanité ! On parle à l'heure

actuelle surtout de la crise sanitaire, ce qui est naturellement extrêmement important. Mais la crise de la biodiversité est, elle aussi, capitale. Il faut dès lors un changement de paradigme qui tienne compte des limites du système actuel.

Derrière ce message alarmant, y a-t-il du positif ?

Pour moi, et je crois que c'est le cas pour beaucoup de personnes, vivre dans un monde qui tient compte des limites de notre écosystème ouvre des perspectives très prometteuses : des villes plus vertes non dominées par des voitures, une économie plus régionale et solidaire, une politique agraire non tournée vers le marché mondial mais proche du consommateur et respectant des critères de bien-être animal, de nouveaux modes de vivre ensemble dans des coopératives, etc. Toutes ces visions donnent envie de repenser le monde de demain.

Des efforts considérables et inédits ont été entrepris pour sortir de cette crise. Avez-vous l'espoir que de tels moyens soient mis en œuvre pour la crise climatique ?

Oui et non. D'une part, on remarque qu'une certaine prise de conscience a lieu à tous les niveaux. Cette évolution est très prometteuse. Mais d'autre part, force est de constater que l'alarmante perte de biodiversité n'est pas encore perçue comme telle et, apparemment, bon nombre d'acteurs-clés semblent être convaincus qu'il suffit de faire des optimisations technologiques et de changer quelques paramètres ci et là pour changer la donne. Le fait qu'il faille un changement de système est moins perçu et reconnu. Le discours sur l'état de la Nation du Premier ministre et la présentation du budget l'illustrent très bien : le dogme dominant des deux discours était la croissance économique. Il faut tout simplement remettre en question le système actuel, et là il y a encore un long chemin à faire. Mais en tant que Mouvement Écologique, on continue de le faire ensemble, avec la conviction que les générations futures méritent que nous développions des visions d'avenir positives. ☑

Propos recueillis par Alex Barras



Le climat futur ne sera pas un dîner de gala !

Parler du temps qu'il fait a longtemps été une façon d'amorcer une conversation et de briser la glace quand on ne savait pas trop quoi dire et que l'on voulait badiner. Mais ça, c'était avant ! Désormais, le climat est un sujet grave et sérieux à tel point que des jeunes GINKS (Green Inclination No Kid), qui ont l'âge de leurs actes mais pas toujours la sagesse de leurs conséquences, en sont à ne pas vouloir d'enfants pour sauver la planète. Il faut dire que les temps ont sacrément changé.

Pas une semaine ne passe sans qu'une agence onusienne, le FMI, l'OCDE, des journaux grand public, une banque centrale, un leader d'opinion influent, ou un jeune révolté inquiet pour son lendemain ne tonitruent que le dérèglement climatique fait peser sur la tête du genre humain une menace carrément existentielle. Et au fur et à mesure que le temps passe, les conséquences concrètes du dérèglement climatique sont de plus en plus visibles. Les inondations causées par de fortes précipitations au mois de juillet qui ont causé de graves dégâts au sein de la Grande Région sont à cet égard un exemple édifiant.

Les différents États se sont accordés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le principe de limiter ce réchauffement de préférence sous le seuil de 1,5° C par rapport à l'ère préindustrielle et exposent, depuis dans des engagements, diversement fermes, leurs contributions en vue d'atteindre cet objectif. Le problème, car c'en est un, c'est que tenir les engagements annoncés ne sera pas chose aisée ; un autre problème, encore plus grave, c'est que les engagements pris sont loin d'être suffisants pour réussir à rester sous les 1,5° C. Le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions⁽¹⁾ indique ainsi que « les contributions déterminées au niveau national des différents pays ne réduisent que de 7,5 % les émissions prévues pour 2030, alors qu'une réduction de 55 % est nécessaire pour atteindre l'objectif de hausse des températures à 1,5 °C fixé à Paris ».



l'état de la Nation : « nous ne pouvons plus changer le passé. C'est pourquoi il est d'autant plus important de tout mettre en œuvre pour qu'à l'avenir le changement climatique ne soit pas source d'encre plus de souffrance » peut être lue de plusieurs façons. L'une

Tous les doutes sont permis

Si s'en remettre aux promesses du progrès technique apparaissait traditionnellement comme une voie sage d'espérance vers une économie sobre en carbone, même d'invétérés cornucopiens sont à présent saisis de doutes car ni les avancées technologiques (nucléaire, numérique, renouvelables, voitures électriques, etc.), ni les nouvelles formes de production (économie du partage, économie circulaire), ni les nouveaux modes de consommation (durable, bio, équitable), ni les nouvelles approches des entreprises (RSE, *stakeholders*, sociétés à impact, etc.) des dernières années ne sont parvenus à inverser la vapeur.

Alors que le temps presse, les grands « pollueurs » (USA, Chine, UE) jouent à l'équilibriste et sont « obligés » de souffler le chaud et le froid afin de contenter des ménages qui réclament à la fois du pouvoir d'achat (e.g. de l'énergie bon marché) et une lutte acharnée pour le climat.

Dans ce contexte, la déclaration du Premier ministre Bettel lors du discours sur

d'entre elles est de redouter que l'humanité ne parvienne pas non plus à changer le futur et à empêcher les conséquences d'une augmentation de la température bien au-delà des 1,5° au cours de ce siècle et qu'il va falloir par conséquent s'adapter et faire avec. Concrètement, cela veut dire que l'état de crise, sanitaire en 2020, pourrait bien être climatique à l'avenir ! ☑

Michel-Édouard Ruben
Économiste

Fondation IDEA asbl



idea
Fondation

(1) UNEP (2021), *Emissions Gap Report 2021: The Heat Is On*.



Pourquoi la relance économique doit reposer sur la croissance verte ?

Lorsque la Commission européenne a annoncé le Green Deal en décembre 2019, il a presque été décrit comme « l'instant où l'homme a marché sur la Lune ». Se fixant l'objectif de devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Et, si l'Europe veut devenir leader dans la lutte contre le changement climatique, ce programme audacieux implique des investissements ambitieux dans les technologies vertes et les solutions durables.

Si la crise du COVID-19 semblait avoir déplacé l'attention de la durabilité et de la neutralité carbone vers la survie et la continuité des entreprises, l'importance du sujet a vite été rappelée. Ainsi, 30 % des 750 milliards EUR du package *Next Generation* lancé par l'UE pour soutenir l'économie suite à la pandémie ont été promis à l'action climatique. Tandis qu'une clause de non-violation exclut les investissements jugés préjudiciables à l'environnement – rappelant ainsi que les objectifs du Green Deal sont une absolue priorité. Ils s'avèrent par ailleurs souvent complémentaires à la reprise économique.

Compte tenu de ce niveau d'ambition, la question doit être posée de savoir quels projets verts pourraient supporter ces objectifs et profiter de ces investissements ? Le rapport d'EY sur la relance verte européenne commandé par la Fondation européenne pour le climat (*Perspectives on a European green recovery from the COVID-19 pandemic*⁽¹⁾), démontre qu'il existe un grand nombre de programmes verts – au sens large, c'est-à-dire des projets ayant un impact social et environnemental positif – qui pourraient être lancés d'ici deux ans s'ils recevaient un financement.

Cette étude a ainsi identifié 2.000 projets (se référant à la taxonomie), dont environ 30 % sont développés par des start-up et des PME, et dont nombre s'appuient sur des solutions innovantes telles que la mobilité durable, l'hydrogène vert, la dépollution des sols et la construction à faible émission carbone. Plus de 20 % des projets identifiés sont de petite taille,



Photo-EY Luxembourg

nécessitant un investissement pouvant atteindre 5 millions EUR. Soutenir ces innovations pourrait aider à créer une future place de marché européenne « verte », dans laquelle les entreprises européennes et internationales pourraient jouer un rôle de premier plan.

Une fenêtre d'opportunité

Le potentiel est considérable, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. L'analyse d'EY suggère que les projets verts identifiés ne représentent que 10 % de ceux qui sont en cours de développement en Europe. Cela signifie que la valeur de l'ensemble du pipeline de projets verts de l'UE pourrait dépasser largement un billion EUR, et contribuer à réduire considérablement les émissions carbone, et à restituer plus des 12 millions d'emplois à temps plein perdus pendant la pandémie.

La « relance verte » devrait également être un thème-clé de la 26^e conférence

des parties (COP26), ce mois de novembre. Selon Alok Sharma, président de la COP26, elle « pourrait être un signal pour l'orientation future de l'économie mondiale – avec une coopération mondiale revigorée, le catalyseur d'une reprise verte qui crée des emplois durables et relève les défis de la santé publique, du changement climatique

et de la perte de biodiversité ».

La reprise économique post COVID-19 a le potentiel d'accélérer une transition socialement juste et un avenir durable – et les recherches d'EY montrent qu'il existe suffisamment de projets pour ce faire. Il y a bel et bien une fenêtre d'opportunité pour retirer une conséquence constructive de la grave crise sanitaire et économique que nous venons de traverser. Une opportunité qu'il ne faut pas manquer.

Vanessa Müller

Partner, Consulting

EY Luxembourg



Photo-EY Luxembourg

(1) [ey-green-recovery-report.pdf](#) presented by Alexis Gazzo EY & Associés Climate Change Leader.



Un pacte vert pour l'Europe

La Commission européenne a adopté, le 14 juillet dernier, un ensemble de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, d'utilisation des terres, de transport et de fiscalité, de sorte à permettre à l'Union de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 1990. Pour la Commission, il est essentiel de réduire les émissions dans cette proportion au cours de la prochaine décennie pour que l'Europe soit le 1^{er} continent à parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050.

La Commission propose un ensemble complet de propositions interdépendantes, à savoir :

- le Système d'Échange de Quotas d'Émission (SEQE) de l'UE fixe le prix du carbone et abaisse chaque année le plafond applicable aux émissions de certains secteurs économiques. Il a permis de réduire les émissions des secteurs de la production d'électricité et des industries à forte intensité énergétique de 42,8 % au cours des 16 dernières années. La Commission propose aujourd'hui d'abaisser encore le plafond global des émissions et de relever son taux annuel de réduction. Elle propose également de supprimer progressivement les quotas d'émission à titre gratuit pour l'aviation, de s'aligner sur le régime mondial de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), et d'intégrer pour la première fois les émissions du transport maritime dans le SEQE de l'UE. Afin de remédier à l'absence de réduction des émissions dans les transports routiers et les bâtiments, un nouveau système d'échange de quotas d'émission distinct est mis en place pour la distribution de carburant pour le transport routier et les bâtiments. La Commission propose également d'augmenter la taille des Fonds pour l'innovation et la modernisation ;
- pour compléter les dépenses importantes consacrées à la lutte contre

le changement climatique dans le budget de l'UE, les États membres devront consacrer la totalité des recettes qu'ils tirent de l'échange de droits d'émission à des projets liés au climat et à l'énergie. Une partie spécifique des recettes générées par le nouveau système applicable au transport routier et aux bâtiments devra être consacrée aux mesures permettant de s'attaquer aux répercussions sociales sur les ménages vulnérables, les microentreprises et les usagers des transports ;

- le règlement sur la répartition de l'effort assigne à chaque État membre des objectifs renforcés de réduction des émissions pour les bâtiments, le transport routier et le transport maritime intérieur, l'agriculture, les déchets et les petites industries. Ces objectifs, qui tiennent compte de la situation de départ et des capacités de chaque État membre, sont fondés sur le PIB par habitant et ajustés en fonction du rapport coût-efficacité ;
- les États membres étant aussi conjointement responsables de l'élimination du carbone dans l'atmosphère, le règlement sur l'utilisation des terres, la foresterie et l'agriculture établit, pour l'UE, un objectif global d'absorption de carbone par les puits naturels équivalant à 310 millions de tonnes d'émissions de CO₂ d'ici à 2030. Les objectifs nationaux imposeront aux États membres de préserver et développer leurs puits de carbone pour atteindre cet objectif global. D'ici à 2035, l'Union devra s'efforcer de parvenir à la neutralité climatique dans les secteurs de l'utilisation des terres, de la foresterie et de l'agriculture, y compris en ce qui concerne les émissions autres que celles de CO₂ du secteur agricole, telles que celles provenant de l'utilisation d'engrais et de l'élevage. La stratégie de l'UE pour les forêts vise à accroître la qualité, la quantité et la résilience des forêts de l'UE. Elle soutient les exploitants forestiers et la bioéconomie forestière tout en veillant à la durabilité

de la récolte et de l'utilisation de la biomasse, en préservant la biodiversité et en établissant un plan pour la plantation de 3 milliards d'arbres à travers l'Europe d'ici à 2030 ;

- la production et l'utilisation d'énergie représentant 75 % des émissions de l'UE, il est essentiel d'accélérer la transition vers un système énergétique plus écologique. La directive sur les énergies renouvelables relèvera l'objectif de production de telle sorte que la part de l'énergie produite à partir de sources renouvelables atteigne 40 % d'ici à 2030. Tous les États membres contribueront à la réalisation de cet objectif, et des objectifs spécifiques sont proposés en ce qui concerne l'utilisation des énergies renouvelables dans les transports, les systèmes de chauffage et de refroidissement, les bâtiments et l'industrie. Pour atteindre à la fois les objectifs climatiques et environnementaux, les critères de durabilité pour l'utilisation de la bioénergie sont renforcés et les régimes d'aide en faveur de la bioénergie élaborés par les États membres doivent respecter le principe de l'utilisation en cascade de la biomasse ligneuse ;
- afin d'abaisser la consommation globale d'énergie, de réduire les émissions et de lutter contre la précarité énergétique, la directive sur l'efficacité énergétique fixera un objectif annuel contraignant plus ambitieux en matière de réduction de la consommation d'énergie. Elle orientera la manière dont les contributions nationales sont établies et multipliera presque par deux l'obligation annuelle en matière d'économies d'énergie pour les États membres. Le secteur public sera tenu de rénover 3 % de ses bâtiments chaque année afin de lancer la vague de rénovations, de créer des emplois et de faire diminuer la consommation d'énergie et les coûts pour le contribuable ;
- en plus de l'échange d'émissions, une combinaison de mesures est nécessaire pour lutter contre la hausse des





émissions dans le transport routier. Des normes plus strictes en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures et les camionnettes accéléreront la transition vers la mobilité à émissions nulles en imposant une réduction des émissions moyennes des voitures neuves de 55 % à partir de 2030 et de 100 % à partir de 2035 par rapport aux niveaux de 2021. En conséquence, toutes les voitures neuves immatriculées à partir de 2035 seront des véhicules à émissions nulles. Pour permettre aux automobilistes d'avoir accès à un réseau fiable à travers toute l'Europe pour recharger ou ravitailler leurs véhicules, le règlement révisé sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs imposera aux États membres d'accroître leur capacité de recharge au rythme des ventes de véhicules à émissions nulles et d'installer des points de recharge et de ravitaillement à intervalles réguliers sur les grands axes routiers : tous les 60 km pour la recharge électrique et tous les 150 km pour le ravitaillement en hydrogène ;

- les carburants d'aviation et les combustibles maritimes sont à l'origine d'une pollution importante et nécessitent aussi des mesures spécifiques, en plus de l'échange de quotas d'émission. Le règlement sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs exige que les aéronefs et les navires puissent s'alimenter en électricité propre dans les principaux ports et aéroports. L'initiative *ReFuelEU Aviation* obligera les fournisseurs de carburants à accroître la part des carburants d'aviation durables dans les carburateurs embarqués dans les aéroports de l'Union, y compris les carburants de synthèse (e-fuels) à faible teneur en carbone. De la même manière, l'initiative *FuelEU Maritime* encouragera l'utilisation de combustibles maritimes durables et de technologies à émissions nulles en imposant une limite maximale à la teneur en gaz à effet de serre de l'énergie utilisée par les navires faisant escale dans les ports européens ;

- le système de taxation des produits énergétiques doit également préserver et améliorer le marché unique et soutenir la transition écologique en proposant les incitations appropriées. Une révision de la directive sur la taxation de l'énergie propose d'aligner la taxation des produits énergétiques sur les politiques de l'UE en matière d'énergie et de climat, en promouvant des technologies propres et en supprimant les exonérations obsolètes et les taux réduits qui encouragent actuellement l'utilisation de combustibles fossiles. Les nouvelles règles visent à réduire les effets néfastes de la concurrence fiscale en matière d'énergie, en contribuant à garantir aux États membres des recettes provenant des taxes « vertes », qui sont moins préjudiciables à la croissance que la fiscalité sur le travail ;
- enfin, un nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières fixera un prix du carbone pour les importations de certains produits afin d'éviter qu'une action climatique ambitieuse en Europe ne provoque une « fuite de carbone ». On garantira ainsi que les réductions d'émissions européennes auront pour effet de contribuer à la diminution des émissions au niveau mondial et non pas de repousser la production à forte intensité de carbone au-delà des frontières européennes. Ce mécanisme a aussi pour finalité d'encourager les industries en dehors de l'UE ainsi que les partenaires internationaux à prendre des mesures allant dans le même sens.

Nouveau Fonds social pour le climat

Un nouveau Fonds social pour le climat est proposé pour allouer des moyens spécifiques aux États membres afin d'aider les personnes à financer leurs investissements dans la rénovation, de nouveaux systèmes de chauffage et de refroidissement et une mobilité plus propre. Le Fonds social pour le climat serait financé par le budget de l'UE, grâce à un montant équivalent à 25 % des recettes escomptées provenant du système d'échange de quotas

d'émission applicable au carburant pour le transport routier et les bâtiments. Il permettra d'octroyer aux États membres 72,2 milliards EUR de financement pour la période 2025-2032, moyennant une modification ciblée du cadre financier pluriannuel. Il a été proposé que les États membres engagent des montants de même niveau, permettant ainsi au Fonds de mobiliser 144,4 milliards EUR pour garantir une transition socialement équitable.

La loi européenne sur le climat (https://ec.europa.eu/clima/policies/eu-climate-action/law_fr), entrée en vigueur en juillet 2021, consacre dans une législation contraignante l'engagement de l'UE en faveur de la neutralité climatique. La législation actuelle de l'UE en matière de climat et d'énergie a déjà permis de faire diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'Union de 24 % par rapport à 1990, alors que l'économie de l'UE a enregistré une croissance d'environ 60 % au cours de la même période, témoignant ainsi de la dissociation entre croissance et émissions.

Avant de présenter ses propositions, la Commission a procédé à des analyses d'impact approfondies afin d'évaluer les perspectives offertes par la transition écologique et les coûts de cette dernière. En septembre 2020, une analyse d'impact complète (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020SC0176>) a été réalisée. Il en est ressorti que l'objectif était à la fois réalisable et bénéfique.

Le budget à long terme de l'UE pour les 7 prochaines années soutiendra la transition écologique. Les dépenses des programmes relevant du cadre financier pluriannuel (2 milliards EUR) (https://ec.europa.eu/info/strategy/eu-budget/long-term-eu-budget/2021-2027_fr) pour la période 2021-2027 et de *NextGenerationEU* qui sont consacrées au soutien de l'action pour le climat représentent 30 %. Sur les 723,8 milliards EUR (en prix courants) de la facilité pour la reprise et la résilience, qui financera les programmes nationaux de reprise des États membres, 37 % sont consacrés à l'action pour le climat.





Air, eau et sols

En mai dernier, la Commission avait déjà adopté un plan d'action intitulé *Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols*. Afin d'aider l'UE à réaliser son objectif pour 2050 consistant à construire une planète saine pour des personnes en bonne santé, le plan d'action fixe des objectifs-clés pour 2030 afin de réduire la pollution à la source par rapport à la situation actuelle. Ces objectifs sont les suivants :

- améliorer la qualité de l'air afin de réduire de 55 % le nombre de décès prématurés causés par la pollution atmosphérique ;
- améliorer la qualité de l'eau en réduisant les déchets, les déchets plastiques en mer (de 50 %) et les microplastiques libérés dans l'environnement (de 30 %) ;
- améliorer la qualité des sols en réduisant de 50 % les pertes de nutriments et l'utilisation des pesticides chimiques ;
- réduire de 25 % les écosystèmes de l'UE où la pollution atmosphérique menace la biodiversité ;
- réduire de 30 % la part des personnes souffrant de troubles chroniques dus au bruit des transports ; et

- réduire de façon significative la production de déchets et réduire de 50 % les déchets municipaux résiduels. Le plan décrit un certain nombre d'initiatives et d'actions phares, notamment :
- un meilleur alignement des normes de qualité de l'air sur les dernières recommandations de l'Organisation mondiale de la santé ;
- la révision des normes relatives à la qualité de l'eau, y compris dans les cours d'eau et les mers de l'UE ;
- la réduction de la pollution des sols et l'amélioration de la restauration ;
- la révision de la majeure partie de la législation de l'UE en matière de déchets afin de l'adapter aux principes de l'économie propre et circulaire ;
- la promotion d'une production et d'une consommation « zéro pollution » ;
- la présentation d'un tableau de bord des performances écologiques des régions de l'UE afin de promouvoir la pollution zéro dans l'ensemble des régions ;
- la réduction des inégalités en matière de santé dues à la part disproportionnée des effets nocifs sur la santé qui est aujourd'hui supportée par les personnes les plus vulnérables ;

- la réduction de l'empreinte de pollution extérieure de l'UE, en limitant les exportations de produits et de déchets qui ont des effets nocifs et toxiques dans les pays tiers ;
- le lancement de laboratoires vivants pour des solutions numériques vertes et une pollution zéro intelligente ;
- la consolidation des centres de connaissance de l'UE sur la pollution zéro et le rassemblement des parties prenantes au sein de la plateforme des acteurs concernés par l'ambition « zéro pollution » ;
- une application plus stricte des règles en matière de pollution zéro, en collaboration avec les autorités compétentes en matière d'environnement et d'autres autorités.

Sources : Commission européenne, Communiqué de presse *Pacte vert pour l'Europe : la Commission propose de transformer l'économie et la société européennes afin de concrétiser les ambitions climatiques de l'Union*, 14 juillet 2021. Et Commission européenne, Communiqué de presse *Pacte vert pour l'Europe : la Commission vise le « zéro pollution » dans l'air, l'eau et les sols*, 12 mai 2021.

Lutte contre la pollution plastique : les contours d'un accord international

En préparation des discussions qui se tiendront lors de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) à Nairobi en février 2022, l'Allemagne, l'Équateur, le Ghana et le Vietnam se sont associés pour organiser, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), une conférence ministérielle sur la pollution plastique et les déchets marins, à Genève, en septembre dernier.

Depuis le début des années 50, 8,3 milliards de tonnes de plastiques ont été produites dans le monde. Malgré les progrès réalisés en matière de recyclage ou l'interdiction des produits à usage unique, le volume de déchets se retrouvant dans les océans pourrait tripler d'ici 2040. Chaque minute, c'est l'équivalent d'un

camion-benne de déchets plastiques qui s'y déverse. En un siècle, le plastique est devenu le 3^e matériau le plus fabriqué au monde, après le ciment et l'acier. Au bout d'un an, près de 80 % des plastiques produits deviennent des déchets. 1,4 million d'oiseaux et 14.000 mammifères marins sont retrouvés morts chaque année en raison de l'ingestion de plastiques. De plus, une pollution invisible menace les écosystèmes, donc la biodiversité et la santé humaine : celle des microplastiques de moins de 5 millimètres de diamètre.

La conférence hybride de Genève a rassemblé quelque 1.100 participants dont 623 représentants étatiques et 480 acteurs non étatiques, notamment des ONG et des entreprises qui ont rappelé l'urgence

de se doter d'un instrument global pour lutter contre un problème mondial.

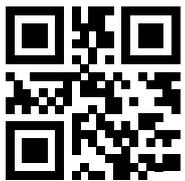
Un groupe de pays a pris l'initiative de préparer un projet de résolution proposant de créer un comité de négociation intergouvernemental qui aura pour mandat d'établir un accord international incluant des dispositions juridiquement contraignantes et englobant le cycle complet de ces produits. Le texte est soutenu par les 27 membres de l'Union européenne ainsi que par 7 autres pays.

Source : <https://onu-geneve.delegfrance.org/Vers-un-accord-pour-lutter-contre-la-pollution-plastique>, 1^{er} septembre 2021, et Le Quotidien, *Tous contre le plastique – Les contours d'un accord international pour lutter contre la pollution plastique prennent forme*, 3 septembre 2021.

À quoi reconnaître les restaurants écologiques ?



www.ecobox.lu



Veillez au **label SDK** lorsque vous allez au restaurant !
Le label signifie :

- Prévention des déchets ● Protection des ressources
- Protection du climat

SDK - geliefte Klimaschutz - plus d'infos sous: Tél. 488 216 1, www.sdk.lu et   

Une action de la SDK avec ses partenaires :





« Des dispositions à double tranchant », selon la clc

Dans ses projets de loi récents⁽¹⁾, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable propose une panoplie de mesures qui visent à réduire l'utilisation du plastique dans le commerce alimentaire et à renforcer le réseau de recyclage et de collecte existant. L'ambition du ministère est de positionner le Luxembourg comme leader européen en termes de commerce alimentaire écologique et durable. Pour la clc, la mise en oeuvre pratique ou l'impact réel des mesures proposées sont plus que hasardeux.

Les projets de loi auront indéniablement un impact considérable sur les prix, la gamme des produits offerts et donc aussi sur la compétitivité du commerce alimentaire au Luxembourg. Tout résident luxembourgeois peut se déplacer dans un commerce étranger pour s'y approvisionner et importer les emballages au Luxembourg sans qu'il y ait la moindre contribution financière aux systèmes de collecte et de recyclage au Luxembourg.

Tout en soutenant les grands principes des directives européennes, la Chambre de commerce et la clc se proposent d'évaluer, en concertation avec les secteurs concernés, des pistes pour aller au-delà des directives et de soutenir en ce sens l'ambition du ministère. En tout état de cause, le ministère doit revoir certains aspects de sa proposition et les adapter à la réalité du terrain.

Voici quelques exemples concrets qui sont, pour la clc, des dispositions à double tranchant :

- création de 136 points de collecte dans les supermarchés disposant d'une superficie supérieure à 400 m² et 45 centres de recyclage dans les établissements d'une surface atteignant les 1.500 m² : dans ces points/centres de collecte, le consommateur pourrait y déposer les mêmes emballages et appareils qui sont actuellement collectés par les communes ou via le Sac bleu de Valorlux. À noter que 87 %⁽²⁾ des résidents luxembourgeois favorisent l'utilisation du Sac bleu (c). Un consommateur qui refuse de trier

et de déposer ses déchets dans le Sac bleu les ramènera-t-il au centre commercial ? Un consommateur qui utilise actuellement les Sacs bleus va-t-il cesser de le faire pour amener lui-même ses déchets dans un centre commercial ? La clc doute fortement de l'efficacité écologique de cette proposition qui engendrera, rien qu'au niveau de la dotation en personnel, un surcoût de 11 millions EUR par an.

À titre subsidiaire, il est à noter que tous les immeubles à appartements de plus de 4 lots (existants ou neufs) devront également se doter d'une infrastructure de collecte pour certaines fractions. Ni le coût, ni la faisabilité technique de cette mesure dans tous les types d'immeubles n'ont pu être évalués à ce jour ;

- interdiction de conditionner des fruits et légumes dans des lots de moins de 1,5 kg : cette proposition vise à réduire la consommation d'emballages sur les fruits et légumes frais. En pratique, cette mesure se heurte cependant aux besoins des consommateurs, aux pratiques d'hygiène et de conservation des fruits et légumes, et à la réalité de la chaîne d'approvisionnement dans la grande distribution. La grande majorité des emballages utilisés ont une réelle fonction, donc réduisent les déchets et le gaspillage alimentaires. De plus, l'emballage de certains produits répond à une demande réelle du consommateur, notamment de ceux qui préfèrent acheter, par exemple, des produits BIO emballés, en vue d'éviter toute contamination avec d'autres fruits ou légumes ;
- introduction d'un « prix dissuasif » sur les emballages de service : cette proposition vise à réduire la consommation d'emballages sur tous les produits frais, vendus généralement au comptoir. Sont concernés, tous les comptoirs de service comme les boucheries, boulangeries ou encore fromageries, tandis que le préemballé (par l'industrie ou par les producteurs locaux) n'est pas considéré.

La substitution des emballages de service par des récipients réutilisables ne semble guère réaliste et la clc craint que les commerces et les consommateurs s'orientent davantage vers le préemballé plastique. En pratique, cette mesure risque alors d'impacter l'attractivité du service au comptoir, qui favorise souvent les produits locaux. *In fine*, cette mesure induira des habitudes de consommation contraires aux objectifs qu'elle poursuit à la base ;

- introduction d'un système de consigne nationale unique sur tous les emballages de boissons : le Luxembourg serait ainsi le seul pays à introduire une consigne sur tous les récipients, qu'ils soient en plastique, en verre ou encore en carton. Sachant que le Luxembourg est très fortement dépendant des importations, aussi hors Benelux, cette mesure engendrera non seulement un surcoût important pour le consommateur, mais réduira aussi considérablement la gamme de produits pouvant être proposée au client final. À ce stade, ni les pays Benelux, ni les autres pays européens n'envisagent l'introduction d'une consigne généralisée. Considérant une couverture de la collecte à domicile de 100 % et les taux de collecte/recyclage très élevés au Luxembourg, la clc doute de la proportionnalité de cette proposition.

www.clc.lu

Source : clc, Communiqué de presse *Des dispositions à double tranchant*, 6 octobre 2021.

(1) Projet de loi modifiant la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets et projet de loi modifiant la loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages visant la transposition des directives 2018/851 et 2018/852.

(2) Étude de TNS-ILRES réalisée en été 2021 – consultable sur www.clc.lu.



 One Gala

07 _DEC.
2021

Gala ITONE

gala.itone.lu

The data economy
marathon

1 1 . 2 0 1 7 . 0 2 3 . 1 4 5 9 8 6

0.73

1.32 s

1.32, 1.88, 1.55

1.32.0
1.88.02
1.55.001

/ Pressure: 25 N/m²
/ Speed: 0.25 m/s
/ Velocity: 8 m/s²

0.23

POWERED BY
MARKETING, EVENTS, PUBLISHING,
FARVEST



Transition écologique : tout le monde peut-il y participer ?

Au fil des discours politiques relayés par la presse et les journaux télévisés, on serait tenté de penser que la transition écologique n'est qu'une question technologique. Or, ce qu'ont révélé diverses manifestations, notamment en France avec les Gilets jaunes, mais aussi en Pologne avec les mineurs, est que la transition écologique soulève également un problème social.

Si l'on veut atteindre les objectifs environnementaux fixés par les instances européennes, il convient de lutter contre les inégalités afin de promouvoir une justice sociale. Y parviendra-t-on ? Là est la question.

Encadrer l'usage de la voiture et de l'avion, promouvoir la voiture verte, l'agriculture biologique, inciter les uns et les autres à changer ses habitudes alimentaires et à réguler sa consommation énergétique est souhaitable. Pour autant, ces mesures sont-elles recevables par tout un chacun ?

Organiser une transition juste qui protège les plus vulnérables

Tout d'abord, ne faudrait-il pas commencer par consulter en amont la société civile, les associations d'usagers et/ou d'experts, les collectifs de simples citoyens afin de définir les justes besoins des uns et des autres, et de les satisfaire ?

Ainsi, les besoins de mobilité des travailleurs n'ont-ils pas fait l'objet d'un débat démocratique qui aurait permis d'effectuer un état des lieux « mobilité » au plus près de ce que les travailleurs attendent. Les citoyens ne sont pas fondamentalement opposés à une mobilité décarbonée sans voiture (Green Deal énergétique européen). Encore faut-il que les pouvoirs publics compensent en mettant à leur disposition des transports publics/privés efficaces et « subventionnés ». Rappelons que les campagnes et les villages ont été délaissés ces dernières décennies par les transports collectifs jugés trop coûteux par les opérateurs économiques publics/privés. La taxe carbone a par conséquent été vécue comme une provocation. La révolte des Gilets jaunes en France (au Luxembourg



et en Allemagne), a ainsi commencé par la contestation d'une mesure de fiscalité écologique jugée injuste : la taxe carbone sur les consommations d'énergie fossile applicable à tous, sans distinguo. Or, en raison du coût du logement, la plupart des protestataires habitent loin de leur lieu de travail, situé le plus souvent dans les grandes agglomérations. Se déplacer en voiture n'est pas un choix (économique) pour eux mais une nécessité. Ils se sont sentis piégés.

Dans le domaine de l'emploi, la disparition annoncée de milliers de postes, notamment dans l'industrie automobile (voitures électriques versus véhicules thermiques/délocalisations), laisse peu à peu des hommes et des femmes sans emploi, des territoires sans ressources dans la plupart des pays européens. Des aides financières publiques/privées à la reconversion d'emplois et à la formation (courte et/ou longue) sont à envisager de concert avec les entreprises, les élus



Si l'on veut atteindre les objectifs environnementaux fixés par les instances européennes, il convient de lutter contre les inégalités afin de promouvoir une justice sociale. Y parviendra-t-on ? Là est la question.

locaux, les institutions publiques et privées. À défaut, le Green Deal énergétique soulèvera grèves et révoltes parce que cela n'est pas acceptable économiquement pour bon nombre de citoyens.

Autres perdants de la transition écologique, les locataires et les précaires qui occupent des passoires énergétiques dont les caractéristiques sont les suivantes : isolation insuffisante, humidité et moisissures, chaufferie inadaptée et factures de gaz/électricité démesurées, souvent difficiles à payer. Aussi étonnant que cela puisse paraître, un logement abordable et de bonne qualité (énergétique) repose encore trop souvent sur la seule volonté du propriétaire. Tous les pays européens sont concernés par cet état de fait. Dès lors, l'amélioration de l'efficacité énergétique relève de mesures publiques de soutien appelant une mobilisation massive de fonds dans le cadre d'un pacte social. Malheureusement, celles-ci tardent à venir. Pourtant, la mise en œuvre d'une fiscalité et d'une réglementation dans le secteur du bâtiment aideraient une population aux revenus modestes à mieux vivre, avec notamment la baisse de leur facture énergétique ; ils sont entre 50 à 125 millions d'Européens concernés. Qui ne voient pas forcément d'un bon œil une transition verte à deux vitesses. Quant aux chèques distribués par certains pays pour les aider (énergie/panier), ils font figure de « rustines ».

Dans certains secteurs industriels, actuellement très polluants comme l'énergie fossile, l'agriculture et les transports, avec les changements profonds qui s'annoncent, ce sont des milliers de salariés qui vont être touchés. Les États européens se doivent d'accompagner cette situation par la mise en œuvre de dispositifs de reconversion et de formation des employés en lien avec les acteurs économiques (dont les entreprises) et les territoires concernés. Le montant des aides financières actuelles est largement en deça de ce qui devrait être injecté. Sans ce soutien financier, parler d'économie décarbonée aux mineurs polonais, futurs chômeurs, pour leur expliquer que leur entreprise est dramatiquement polluante est socialement irresponsable. Que dire des positions hostiles de certaines grandes entreprises polluantes telles que Total qui, avec un cynisme inégalé (celles-là mêmes qui poussent à la dérégulation du marché, rognant sans vergogne les droits des travailleurs), présentent aux États l'argument de la prétendue perte d'emplois afin de freiner la mise en route de mesures vertes vues comme économiquement impactantes pour leurs activités ? Garder la main sur la manne que représentent les énergies fossiles est la véritable motivation. Ce faisant, financer la recherche dans le domaine de la biologie marine (Total encore) n'exonère nullement l'entreprise. Au regard des enjeux actuels,

cette action n'est qu'une diversion. Est-il citoyen de laisser les États financer seuls la transition ?

Enfin, il est évident que la transition (alimentaire) ne se fera pas sans changements tant dans les systèmes de production que dans les habitudes alimentaires. Sera-t-il tenu compte des besoins et des revenus des populations les plus modestes ? Des enquêtes européennes ont évalué à 33 millions le nombre de citoyens européens qui, aujourd'hui, n'ont pas les moyens de s'offrir un repas de qualité, un jour sur deux. Dans le même temps, la malbouffe se répand, entraînant chez les plus démunis une obésité galopante (plus de la moitié de la population adulte européenne serait en surpoids). Si l'on veut fournir aux Européens des produits alimentaires de qualité à des prix abordables pour tous, sans pénaliser par ailleurs les producteurs, agriculteurs et pêcheurs, les États et les acteurs privés (fonds d'investissement, banques, plateformes de *crowdfunding*) doivent apporter des aides financières bien au-delà des sommes distribuées actuellement, qui semblent infimes pour une agriculture durable (biologique), une pêche « raisonnable » (cf. l'ambition de la nouvelle PAC).

Seule l'élaboration d'un pacte social européen pour la transition énergétique est la solution. Comment s'y prendre pour garantir à tout un chacun les bénéfices de cette transition tout en conservant un travail ? En s'appuyant plus particulièrement sur des tiers de confiance : maires, acteurs associatifs, services publics, la participation citoyenne des individus (consommateurs) et des entreprises. ✓

Martine Borderies

La transition (alimentaire) ne se fera pas sans changements tant dans les systèmes de production que dans les habitudes alimentaires. Sera-t-il tenu compte des besoins et des revenus des populations les plus modestes ? Des enquêtes européennes ont évalué à 33 millions le nombre de citoyens européens qui, aujourd'hui, n'ont pas les moyens de s'offrir un repas de qualité, un jour sur deux.

Sources : Observatoire des inégalités (www.inegalites.fr), IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, www.iddri.org), Institut Jacques Delors (<https://institutdelors.eu>), Greenpeace (<https://www.greenpeace.org>), youmatter (<https://youmatter.world/fr>), Un pacte vert pour l'Europe (<https://ec.europa.eu>).



Changer les comportements

Le véritable casse-tête pour les décideurs publics et/ou privés est de savoir comment faire évoluer efficacement le changement de comportement aussi bien à l'échelle individuelle que collective. La question de l'évolution des mentalités, et au-delà, de nos modes vie, est un enjeu-clé de la transition écologique.

À lui seul, le progrès technique ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ce qui est généralement admis aujourd'hui.

Faire évoluer les pratiques sociales

Dans sa réflexion sur l'évolution des pratiques sociales, l'Agence internationale de l'énergie observe, « *ce n'est pas parce qu'on met les consommateurs au centre des réflexions qu'ils vont suivre* ». Il faut, éduquer et former, faire preuve de plus de pédagogie, de manière interactive grâce à la maîtrise des outils numériques. Position partagée également par l'ancien commissaire en charge de l'Énergie (Andris Piebalgs).

Supposer en effet que les personnes fondent leurs comportements sur des décisions rationnelles, prises en toute connaissance de cause, dans un environnement où l'information est partagée par tous, est une illusion. Dans le contexte de la pandémie COVID-19, par exemple, parce que les autorités publiques, de manière générale, ont mal communiqué, mal informé les citoyens, tout un chacun s'est fait sa propre idée de l'urgence qu'il y avait à agir, des méthodes et des outils qu'il était souhaitable de mettre en œuvre. Entravant par là-même l'action publique, pas toujours cohérente loin s'en faut. Dans le domaine de l'environnement, le constat est le même : l'information est assez souvent manquante ou bien parcellaire, ou encore trop abondante pour éclairer les choix des citoyens dans leur ensemble. Dans la réalité, il est un fait que les individus ont besoin d'être guidés. Ainsi, les consommateurs peuvent-ils disposer, via



À lui seul, le progrès technique ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ce qui est généralement admis aujourd'hui.

des labels et des certifications (et autres dispositifs), d'informations objectives sur la qualité des biens et services qui leur sont proposés.

Les changements de comportement sont-ils l'affaire des autorités publiques ?

Indéniablement, car les comportements individuels ont des conséquences sur le reste de la société. Dans le domaine de l'environnement, le comportement de

chacun a non seulement des conséquences sur les concitoyens mais aussi sur les générations futures. Dès lors, en cherchant à agir sur les comportements individuels par le biais de décrets, règlements et lois, les autorités publiques jouent leur rôle de garants de l'intérêt général. Collectivités territoriales, associations et entreprises ont également un rôle à jouer dans cette affaire. Pour obtenir des résultats, ces acteurs doivent s'attacher à conduire des actions cohérentes.



Depuis peu, on observe une évolution des politiques publiques dans le domaine de l'environnement et de ses impacts : toutes mettent l'accent sur la responsabilité des comportements individuels. On le doit en particulier aux développements des sciences cognitives et comportementales qui ont posé l'hypothèse que les individus ont la capacité de changer leurs comportements et leurs modes de vie à l'aide d'incitations, les fameux *nudges* ou coups de pouce ; ces nouveaux outils se veulent non contraignants, individuels, indolores économiquement.

Concernant l'entreprise, continuer de proposer à ses managers des voitures de fonction gros calibre est un non-sens. En matière de mobilité, promouvoir la mobilité douce, par exemple, n'a de sens que si des alternatives existent à l'utilisation du véhicule individuel pour tout un chacun. La taxe carbone sur les véhicules en France a conduit une partie de la population à se sentir lésée faute d'alternative, une taxe jugée coercitive avec les conséquences que l'on sait ; créer des voies dédiées au vélo facilite à l'inverse son adoption ; prendre des mesures d'ordre général en vue de limiter la circulation des automobiles dans une ville (centre) est souhaitable, voire nécessaire, pour orienter (limiter) les comportements individuels. Par ailleurs, agir sur les comportements individuels ne dispense pas d'agir au niveau collectif : l'amélioration des réseaux de transports publics, la création de Park&Ride, la promotion de véhicules efficaces énergétiquement, la réduction de la vitesse... sont autant de leviers à utiliser pour faire évoluer les comportements.

En fin de compte, un grand nombre de mesures publiques continuent d'être vécues par les citoyens comme étant coercitives (la puissance publique impose, ne laisse pas le choix), voire d'une intrusion dans leur vie privée, s'agissant par exemple de la gestion de la vitesse sur les routes ou la gestion des déchets ménagers.

Face à la montée des individualismes, les pouvoirs publics se posent depuis quelques années la question de savoir comment communiquer avec les administrés afin qu'ils adoptent de manière durable des comportements écocitoyens. La réponse semblerait venir des sciences cognitives et comportementales.

Une communication maîtrisée, une information pertinente

Depuis peu, on observe une évolution des politiques publiques dans le domaine de l'environnement et de ses impacts : toutes mettent l'accent sur la responsabilité des comportements individuels.

On le doit en particulier aux développements des sciences cognitives et comportementales qui ont posé l'hypothèse que les individus ont la capacité de changer leurs comportements et leurs modes de vie à l'aide d'incitations, les fameux *nudges* ou coups de pouce ; ces nouveaux outils se veulent non contraignants, individuels, indolores économiquement. Quelques exemples : le bonus/malus auto est un dispositif incitatif qui a montré toute son efficacité ; en Picardie, la Région a lancé une initiative marketing individualisée « *Allez-vous préférer le train ?* » afin d'amener les habitants du territoire à utiliser le réseau de TER. L'enquête commanditée a révélé que 40 % de l'échantillon de participants continue de prendre le TER, 30 % un an après. Dans le domaine des déchets ménagers, plusieurs techniques incitatives sont utilisées comme le coaching des familles ; certains ménages sont soumis à une communication persuasive, ils sont rencontrés à l'occasion d'un porte-à-porte, soumis à un questionnaire ; d'autres reçoivent des informations dans leur boîte aux lettres, des appels téléphoniques... Et c'est efficace.

Mais si la marge de manœuvre à l'échelle individuelle existe bien, elle n'en reste pas moins limitée dans le domaine de la transition énergétique. Certes, les outils de la communication, du marketing social peuvent avoir une influence sur les atti-

tudes et la motivation à agir des individus. Encore faudrait-il adapter l'information en proposant des informations pertinentes pour le grand public.

Décarboné l'environnement est un projet (utopique ?) auquel toute la société doit adhérer. Plusieurs générations vont devoir s'y atteler. ✓

Martine Borderies

Source : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité*, <https://librairie.ademe.fr/cadic/2298/changer-les-comportements.pdf?modal>.



Quelques initiatives

Tarkett et IKEA Exemple d'un processus circulaire



Photo-Tarkett

Il y a quelques mois, dans le cadre de la rénovation du magasin IKEA d'Arlon, Tarkett, leader mondial des solutions innovantes et durables de revêtements de sol et de surfaces sportives, a retiré plus de 4.500 m² de vieux revêtement de sol. Le revêtement de sol en vinyle homogène retiré a ensuite été débarrassé des résidus de colle et de béton puis broyé selon un procédé mis au point par Tarkett. Les granulés ainsi obtenus ont servi de base à la fabrication d'une quantité équivalente de nouveau revêtement de sol en vinyle homogène. Cette initiative circulaire a permis d'économiser plus de 40 tonnes d'émissions de CO₂. Ce calcul est basé sur le fait que la combustion d'1 m² de revêtement de sol produit 4,23 kg de CO₂⁽¹⁾. La production d'1 m² de nouvelles matières premières⁽²⁾ génère 5,36 kg de CO₂. Cela représente une économie totale de 9,59 kg d'émissions de CO₂ par m² de revêtement de sol. Ces deux processus étant superflus, Tarkett et IKEA ont réduit les émissions de CO₂ de 44.962 kg au total en récupérant plus de 4.500 m² de restes de revêtement de sol. Le transport jusqu'à l'usine de Tarkett à Ronneby, en Suède, n'a généré que 1.814 kg d'émissions de CO₂. De plus, vu que le processus de nettoyage de l'usine est alimenté par de l'électricité non fossile, il n'y a pratiquement aucune émission. En outre, le recyclage des résidus de revêtement de sol permet de ne pas augmenter le volume des déchets. Les revêtements de sol en vinyle peuvent être recyclés jusqu'à 8 fois et Tarkett a

pour objectif de fabriquer 30 % de sa gamme à partir de produits recyclés d'ici 2030. IKEA annonce également son ambition d'être circulaire d'ici 2030. www.tarkett.com, www.ikea.com

- (1) D'après les chiffres des EPD certifiés de tiers pour le revêtement de sol en question.
- (2) D'après un transport par camion lourd de 30 tonnes de matériaux sur 550 km avec des émissions de 120 grammes de CO₂ par tonne-kilomètre, selon le rapport Trafa (2015:12).

Source : Tarkett, Communiqué de presse *Tarkett recycle un revêtement de sol pour IKEA à Arlon*, 17 septembre 2021.

Tarkett et Ragn-Sells Des cendres transformées en matière première à empreinte carbone négative



Photo-Tarkett x Ragn-Sells

Tarkett et Ragn-Sells, société suédoise spécialisée dans les services environnementaux, collaborent afin de développer des charges minérales à empreinte carbone négative pour les revêtements de sol en vinyle d'ici 2025. Du calcium est extrait de monticules de cendres situés en Estonie et le carbonate de calcium résultant de ce processus est produit grâce à une technologie de captage-stockage du carbone.

Au cours des 50 dernières années, l'Estonie a incinéré des roches de schiste bitumineux pour produire de l'énergie. Plus de 600 millions de tonnes de cendres ont été rejetées dans la nature, générant un impact considérable sur l'environnement. Ragn-Sells a mis au point une solution brevetée qui transforme cette cendre en charge minérale réutilisable dans la production de revêtements de sol grâce à une technologie de captage-stockage du carbone.

Plusieurs centaines de milliers de tonnes de charges minérales dont la plupart sont du carbonate de calcium, sont utilisées chaque année par Tarkett dans la production de ses solutions de revêtements de sol en vinyle. Le carbonate de calcium actuellement utilisé par Tarkett est déjà neutre en carbone. Le carbonate de calcium produit par Ragn-Sells atteindra une empreinte carbone négative. Ce partenariat avec Ragn-Sells contribuera à la réalisation de l'objectif 2030 de Tarkett, qui s'est fixé d'atteindre 30 % de contenu recyclé dans ses matières premières, ce qui permettra à terme de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise.

www.tarkett.com, www.ragnsells.com

Source : Tarkett, Communiqué de presse *Tarkett et Ragn-Sells coopèrent pour lutter contre le changement climatique*, 12 octobre 2021.

2 camions au lieu de 3

Le Cluster for Logistics Luxembourg a présenté récemment un exemple concret permettant à une entreprise industrielle d'utiliser les nouveaux longs camions si elle ne dispose pas d'alternatives comme le train, pour des courtes distances jusqu'à 150 km (témoignage de la société allemande Fa. Brohl Wellpappe).

Les arguments-clés pour considérer l'utilisation d'un camion de longueur étendue de 25,25 m vis-à-vis d'un camion de 19 m sont :

- diminution des émissions de CO₂ de 15 % à 25 % ;
- élimination d'1/3 des trajets par long camion ;
- maintenir une compétitivité vis-à-vis des pays qui ont officiellement autorisé l'utilisation ;
- instrument spécial pour aider les PME luxembourgeoises de se spécialiser avec des chauffeurs hautement qualifiés ;
- contrer la difficulté de trouver des conducteurs de camions et la flambée des salaires ;
- coûts diminués de 20 à 25 %.



Le gouvernement est confronté à la tâche de rendre le secteur des transports plus respectueux du climat et plus efficace, y compris dans le transport de marchandises, et l'a initié par le biais de la taxe CO₂ sur le diesel. Mais cela ne suffira pas pour économiser les 55 % de CO₂ souhaités d'ici 2030.

Grâce à une étude approfondie de 2012 à 2017 par la BAST, l'Allemagne s'est dotée d'une liste positive avec un réseau de route de presque 12.000 km où l'utilisation des Ecoliners peut être permise.

En utilisant 2 camions au lieu de 3, les Ecoliners permettent d'économiser 20 % de CO₂ et de réduire le nombre de 220-240 trajets par an et par camion. Cela permet d'épargner de 60.000 à 80.000 EUR par an et par camion

Exemple concret d'utilisation de la compagnie allemande Fa. Brohl Wellpappe sur www.c4l.lu/ecol.

www.c4l.lu

Source : Cluster for Logistics, Communiqué de presse *Faire de trois camions deux*, 10 septembre 2021.

TotalEnergies

Une offre de recharge pour véhicules électriques à destination des professionnels

TotalEnergies a lancé, en octobre dernier, son offre de recharge pour véhicules électriques destinée aux professionnels. Que ce soit pour la recharge de véhicules électriques au travail, au domicile ou sur la route, c'est sur l'ensemble du parcours que TotalEnergies accompagne ses clients dans leur propre transition énergétique.

Pour la recharge sur le lieu de travail, TotalEnergies propose différentes puissances de bornes (AC/DC⁽¹⁾) avec des options en termes de répartition des charges (loadbalancing⁽²⁾). Le client peut décider de restreindre l'accès des chargeurs à sa propre flotte de véhicules de

société, en allouer l'accès aux employés avec un véhicule privé électrique, ou encore permettre à ses clients et visiteurs de charger leur véhicule.

TotalEnergies propose également l'installation à domicile de chargeurs intelligents pour les employés bénéficiant d'un véhicule électrique de société. Cette offre est destinée tant aux collaborateurs résidant au Grand-Duché qu'aux employés frontaliers. Cette formule prévoit une option de remboursement automatique de l'énergie consommée par l'employé à son domicile pour son véhicule électrique et sa refacturation vers l'entreprise.

Pour les recharges sur la route, TotalEnergies commercialise déjà la carte multi-énergies. À côté des services de la carte carburant classique, celle-ci permet de recharger son véhicule électrique sur plus de 200.000 points de charge publics en Europe, dont les bornes Chargy au Luxembourg.

- (1) AC = courant alternatif / DC = courant continu
(2) Loadbalancing = répartition des charges sur une infrastructure de plusieurs bornes afin de gérer la puissance disponible.

<https://totalenergies.com>

Source : TotalEnergies, Communiqué de presse *TotalEnergies lance au Luxembourg une offre de recharge pour véhicules électriques à destination des professionnels*, 5 octobre 2021.

Recycler les téléphones usagés pour préserver la nature

Tango a décidé de donner de la valeur à vos téléphones usagés. En déposant vos anciens appareils, vous bénéficiez d'un chèque de 5 EUR que vous pouvez utiliser immédiatement dans un point de vente ou pour soutenir la Fondation Hëllef fir d'Natur de natur&ëmwelt qui a pour but de protéger la nature et la biodiversité au Luxembourg. De son côté, Tango soutient l'organisation en reversant les montants des vieux téléphones déposés, et plus particulièrement le projet *Protection d'un verger* qui a pour but de protéger ces espaces fruiticoles qui, en disparaissant, entraînent la chute de la population des lérôts (petits mammifères locaux). Créée en 1982 avec la mission de préserver le

patrimoine naturel luxembourgeois, la Fondation est aujourd'hui propriétaire de 1.600 hectares de terrains riches en biodiversité.

Le recyclage est confié à son partenaire Eng nei Schaff qui se charge de donner une seconde vie aux matériaux qui composent les téléphones, en réinjectant ces matériaux dans le circuit économique. L'association à but humanitaire œuvre pour une économie durable, notamment à travers le recyclage, en contribuant à économiser les matières premières et à réduire leur impact énergétique, et en réintégrant les chômeurs de longue durée dans la vie professionnelle.

www.tango.lu, www.naturemwelt.lu, www.ens.lu

Source : Tango, Communiqué de presse *Recycler les téléphones usagés pour préserver la nature c'est plus facile avec Tango*, 17 septembre 2021.

Spuerkeess a rejoint la Net-Zero Banking Alliance

Conformément à son engagement pour un avenir respectueux du climat, Spuerkeess est la 1^{ère} banque luxembourgeoise à rejoindre la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI). L'objectif commun de l'alliance bancaire est d'aligner les portefeuilles avec des trajectoires visant à atteindre la neutralité carbone globale d'ici 2050 et de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Avec 63 banques de 31 pays et des actifs de 40.000 milliards USD, cette alliance représente plus d'1/4 des actifs bancaires mondiaux, et dès lors une étape cruciale dans la mobilisation du secteur financier pour la protection du climat.

Spuerkeess s'engage à fixer les objectifs pour 2030 ou avant pour les secteurs prioritaires ; tenir compte des meilleures preuves scientifiques disponibles ; traiter en priorité les portefeuilles qui auront le plus d'impact ; fixer les 1^{ers} objectifs dans les 18 mois suivant l'adhésion à la NZBA ; garantir la transparence et publier annuellement les avancées des efforts d'alignement.



Afin d'enrichir son approche interne de conformité ESG, Spuerkeess a créé (rejointe par le ministère des Finances luxembourgeois) un conseil consultatif scientifique composé de 12 experts du climat. Son objectif, tel que déclaré dans son Plan Stratégique Spuerkeess 2025, est de se positionner comme facilitateur de transition au sein de l'économie luxembourgeoise.

www.spuerkeess.lu

BNP Paribas Asset Management Un fonds thématique Ecosystem Restoration

Alors que l'ONU a lancé *La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030* (www.decadeonrestoration.org/fr/propos-de-la-decennie-des-nations-unies) et face à l'urgence absolue de protéger le capital naturel, la restauration des écosystèmes représente une opportunité d'investissement impactant favorablement les économies mondiales. Ainsi au cours de la prochaine décennie, les efforts visant à restaurer les océans, les sols et les zones urbaines nécessiteront des investissements de 22.000 milliards USD et créeront des opportunités d'une valeur de 6.000 milliards USD par an pour les entreprises⁽¹⁾.

Le fonds BNP Paribas Ecosystem Restoration de BNP Paribas Asset Management a pour but d'investir dans des sociétés cotées à l'échelle internationale, toutes capitalisations confondues, qui proposent des solutions environnementales contribuant à la restauration des écosystèmes par le biais de leurs produits, services ou processus à travers 3 thèmes principaux : les écosystèmes aquatiques, terrestres et urbains.

Le fonds se compose d'un portefeuille à forte conviction de 40 à 60 valeurs, sélectionnées dans un univers d'investissement de 1.000 entreprises mondiales et offre une diversification à la fois en termes de géographie, de taille et de secteur (la technologie, l'industrie et les services aux collectivités étant bien représentés). La stratégie du fonds repose sur une approche de gestion active, qui combine recherche macro-

économique et fondamentale, et inclut une analyse quantitative. Cette expertise pointue dans l'analyse et la sélection des titres est associée à une intégration des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) permettant d'identifier les sociétés les mieux classées. Le fonds contribue en outre à la réalisation de six Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies⁽²⁾.

BNP Paribas Ecosystem Restoration vient compléter la gamme de fonds existants de BNPP AM qui investissent dans le développement durable et la transition énergétique. Avec plus de 26 milliards d'actifs sous gestion, BNPP AM affirme à nouveau son positionnement d'acteur majeur sur les thématiques durables en Europe⁽³⁾.

www.bnpparibas-am.lu/intermediary-fund-selector/our-funds/featured-funds/bnp-paribas-ecosystem-restoration

- (1) *New Nature Economy Report II, The Future of Nature and Business*, publié par le Forum économique mondial en 2020.
- (2) ODD n° 2 : faim « zéro » ; ODD n° 6 : eau propre et assainissement ; ODD n° 11 : villes et communautés durables ; ODD n° 12 : consommation et production responsables ; ODD n° 14 : vie aquatique ; ODD n° 15 : vie terrestre.
- (3) Actifs sous gestion des fonds thématiques durable au 30/04/2021 – Source Morningstar, méthodologie BNPP AM.

Source : BNP Paribas Asset Management, Communiqué de presse *BNP Paribas Asset Management lance le fonds thématique Ecosystem Restoration*, 7 juin 2021.

Ville de Luxembourg

« Onse Mobilitéspiang fir muer : vernetzt – innovativ – nohalteg »

Le 12 octobre dernier, la Ville de Luxembourg avait tenu une conférence de presse afin de présenter le processus d'élaboration du projet participatif « *Onse Mobilitéspiang fir muer : vernetzt – innovativ – nohalteg* ». L'aboutissement de ce projet est la mise en œuvre d'une stratégie de mobilité dont les objectifs devraient être atteints à l'horizon 2035.

La 1^{ère} phase consiste à dresser un état des lieux de la mobilité urbaine à Luxembourg-Ville et à poser les jalons pour une planification stratégique du futur plan de mobilité.

Pour cela, il s'agit d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques de la mobilité urbaine actuelle.

Dans un 2^e temps, il s'agit de définir une conception directrice pour le plan de mobilité urbain ainsi que des objectifs à atteindre qui permettront d'améliorer durablement la mobilité de tous à Luxembourg-Ville.

La 3^e phase vise à déduire de la conception de stratégies de la phase précédente des mesures concrètes et isolées au niveau d'une étude stratégique pour permettre d'atteindre les objectifs définis. Ceux-ci sont ensuite évalués afin de déterminer leur efficacité et de les prioriser par la suite.

Dans une 4^e et dernière phase de l'élaboration du plan de mobilité, il s'agit d'esquisser une *road map* ou un plan pluriannuel qui guidera les actions de la Ville de Luxembourg pour les années à venir.

Tout au long du projet, une participation citoyenne est assurée.

L'élaboration du plan de mobilité a été confiée à une association momentanée formée par des bureaux qui disposent d'une grande expérience en la matière et qui travaillent en relation étroite avec les Services de la Ville de Luxembourg. Toutes les parties prenantes sont invitées à apporter leur pierre à l'édifice commun de la mobilité de demain, que ce soit par le biais de directives, de partages d'expériences, de discussions, de conseils ou de recommandations.

Une enquête en ligne, ouverte jusqu'au 14 novembre, a donné l'occasion à tous les intéressés de s'associer à la participation citoyenne et de faire part non seulement de leurs habitudes et comportements en matière de mobilité mais aussi de leur degré de satisfaction par rapport aux infrastructures et offres existantes.

Plus d'informations sur mobilitateitspiang.vdl.lu

Source : Ville de Luxembourg, Communiqué de presse *Projet d'élaboration d'un plan de mobilité « Onse Mobilitéspiang fir muer : vernetzt – innovativ – nohalteg »*, 12 octobre 2021.





The MUD, le musée du déchet

Imaginez que vous êtes en 2050, à une époque où les déchets n'existent plus. Vous allez donc vous rendre dans un musée pour voir à quoi ils pouvaient bien ressembler. Dans le monde de 2050, on sait utiliser et gérer nos ressources en les valorisant ; rien ne se perd plus et la notion même de déchet disparaît : c'est le règne de l'économie circulaire qui a remplacé l'ancienne économie, linéaire, fondée sur le vieux principe de l'extraction – fabrication – consommation – gaspillage.

Dans le monde de 2021, les déchets nous entourent, partout et au quotidien, parfois de façon cachée, dans l'atmosphère, dans les eaux, parfois de manière visible. Toutes les 5 minutes, un million de vêtements sont produits dans le monde et toutes les secondes, un camion entier de vêtements est jeté à la poubelle, et seulement 1 % des vêtements sont recyclés. Le même phénomène s'applique aux industries du plastique ainsi qu'à l'alimentation et à de nombreux autres secteurs de l'économie où les pratiques de recyclage sont peu ou pas mises en pratique. Au-delà de cela, la plupart des objets qui nous entourent sont des déchets en devenir.

La société à impact sociétal LCCE (Luxembourg Center for Circular Economy) a pris l'initiative d'élaborer un concept innovant : le Musée du Déchet – The MuD, un musée éphémère et nomade. Son objectif est de sensibiliser tous les acteurs de la société (citoyens, entrepreneurs, décideurs) à la question des ressources et des déchets, leur implication sur le changement climatique et la préservation de la biodiversité, le tout, en adéquation avec les stratégies nationales Zéro déchet et Économie circulaire du gouvernement. Inauguré le 7 novembre dernier, il est à visiter rue Genistre à Luxembourg-Ville jusqu'au 24 décembre.

www.lcce.lu

Source : The MUD, Communiqué de presse *Le musée du déchet, The Mud*, 22 septembre 2021.

F4A Takeaway pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans le secteur Horeca

Après les grandes enseignes de distribution, Food4All, start-up spécialisée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, s'attaque au secteur Horeca. Si les supermarchés jettent beaucoup d'invendus, la restauration n'est pas en reste. Les deux secteurs en cumulé représentent 12 % du gaspillage en Europe.

Son nouveau service F4A Takeaway permet de sauver de la poubelle des plats ou des sacs remplis de denrées proposées par le secteur Horeca. Les plats ou les sacs à emporter – en papier pour être facilement recyclés – sont proposés à des prix attractifs. Il suffit de se connecter à l'application F4A et de suivre les différentes étapes.

<https://f4a.com>, <https://antigaspi.lu>

Source : F4A, Communiqué de presse *F4A lance F4A Takeaway pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans le secteur Horeca*, 21 septembre 2021.

POST x Fairtrade : remplacer progressivement les tenues de travail habituelles par des vêtements certifiés Fairtrade



Photo-Akabo Luxembourg

Engagée dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise, POST Luxembourg met à disposition de ses conseillers de vente des tenues fabriquées dans le respect de conditions de production et de travail équitables. Ainsi, depuis novembre 2020, l'ensemble des collaborateurs-trices du réseau de vente POST Courrier et POST Telecom sont vêtus de gilets et de T-shirts en coton bio, certifiés Fairtrade. En 2021, 5 autres articles, à savoir des chemises et des blouses

à manches longues et courtes ainsi que des bonnets, se sont ajoutés à cette collection de vêtements de travail certifiés Fairtrade. En un an, le nombre de pièces commandées est donc passée de 6.000 à 9.000.

Avec le support de l'a.s.b.l. Fairtrade Lëtzebuerg, POST Luxembourg a entamé fin 2019 une enquête approfondie auprès de fournisseurs de vêtements. Le fournisseur Akabo, basé à Luxembourg, a été identifié comme partenaire de choix, répondant à la fois aux critères du commerce équitable ainsi qu'aux exigences de qualité et de confort pour les collaborateurs-trices.

« *L'engagement de POST sur le long terme est, d'une part, de veiller aux critères de durabilité dans nos achats et, d'autre part, à revaloriser au mieux les matériaux utilisés. Ainsi, POST met à disposition de l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss ses anciens vêtements de travail en bon état et non logotés. D'autres articles textiles sont upcyclés en sacs par la Fondation Autisme Luxembourg. La gamme de vêtements de travail POST certifiés Fairtrade sera étendue en 2022 par cinq articles supplémentaires* », précise Claude Strasser, directeur général de POST Luxembourg.

www.post.lu

Source : POST Luxembourg, Communiqué de presse *POST x Fairtrade : retour d'expérience*, 14 octobre 2021.

4 projets innovants autour du café



L'inégalité économique croissante et la détérioration des conditions de vie et de travail des producteurs de café sont aggravées par les problèmes environnementaux et les conséquences du changement climatique. L'augmentation des températures amène l'apparition de parasites et de maladies du café





comme la roya en Amérique latine. Sécheresses extrêmes, ouragans ou encore phénomène El Niño ont des effets dévastateurs sur la production et les communautés. Un autre aspect encore peu documenté est l'extension de la culture dans de nouvelles zones à des altitudes plus élevées, menaçant certaines des dernières forêts primaires intactes de notre planète et détruisant ainsi certains écosystèmes essentiels. La demande mondiale croissante de café renforce cette menace de voir des terres forestières cultivées pour la production de café.

Pour répondre à la demande de café en 2050, il faudrait doubler, voire tripler, la production de café actuelle. Cela signifierait qu'il faudrait 10 à 20 millions d'hectares supplémentaires si nous ne pouvons pas répondre à cette croissance de la demande mondiale sur les terres caféières actuelles. On estime que la perte de 10 à 20 millions d'hectares de forêt tropicale entraînerait environ 1,65 à 3,3 gigatonnes d'émissions de carbone supplémentaires⁽¹⁾, impactant de manière dramatique les écosystèmes, la biodiversité et l'ensemble des communautés. La coopérative mexicaine SPOSEL, certifiée Fairtrade, a mis en place un projet climatique pour lutter contre la déforestation. Dans un premier temps, environ 15.500 espèces locales d'arbres indigènes seront plantées sur environ 300 hectares de terrain. C'est cette approche faible en émissions de carbone que souhaite encourager Olivier Delrue, torréfacteur et gérant de Lëtz Coffee. Il s'est donc associé à petite échelle à un projet pilote innovant visant la décarbonisation du transport des produits. C'est ainsi qu'après 8 mois en mer, plusieurs escales et environ 13.000 miles nautiques, le voilier Avontuur, âgé de 101 ans, est rentré en Europe le 18 juin transportant notamment du café Fairtrade de la coopérative mexicaine.

La culture du café est une activité à forte intensité de main-d'oeuvre car la

plupart des travaux sont manuels. Une part importante du travail est effectuée par les femmes. Alors que 70 % des agriculteurs sont des femmes, elles sont souvent exclues des décisions prises par les coopératives et touchent une rémunération plus faible que les hommes, voire pas de rémunération du tout. La coopérative certifiée Fairtrade El Gorrión, située à Jinotega, gérée par une femme, vise à remédier à cette situation et à pérenniser la présence des caféicultrices dans la coopérative. C'est ainsi que 40 femmes se sont réunies dans un groupe appelé Manos de mujer pour produire leur café 100 % féminin. La coopérative est également en train de développer un nouveau projet pour encourager les jeunes filles à s'engager dans la culture du café. C'est donc tout naturellement que la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse et l'association Stand Speak Rise Up ont décidé de soutenir cette coopérative en lançant le Café du Coeur en association avec la torréfaction Bruno.

La toute jeune coopérative de café Fairtrade Cafesmo (Honduras) a soutenu, dès sa création en 2016, offrir une grande variété de cafés de spécialité. Cette coopérative mise beaucoup sur la formation des jeunes afin de les encourager à s'engager dans la culture du café. Une démarche qui a séduit 2 jeunes entrepreneurs luxembourgeois qui ont lancé leur propre torréfaction Feierboun à Bascharage en 2021.

L'ONG le Soleil dans la Main soutient des projets essentiellement au Burkina Faso. Pour le lancement de son propre café, elle a choisi en association avec le torréfacteur Lëtz Coffee, un café de spécialité en provenance du Rwanda.

www.fairtrade.lu

(1) Baromètre du café 2020 : <https://coffeebarometer.org>.

Source : Fairtrade Lëtzebuerg, Communiqué de presse *Quand innovation rime avec durabilité et saveurs du café*, 30 septembre 2021.

Ramborn Cider Co : un Climate Hero luxembourgeois



Carlo Hein, fondateur, Ramborn.

À l'occasion de la 10^e édition du Luxembourg Sustainability Forum 2021 organisé par IMS Luxembourg, un Climate Hero luxembourgeois a été photographié par Maxime Riché, fondateur de l'association Climate Heroes : l'entreprise Ramborn Cider Co.

Climate Heroes est une plateforme multimédia qui propose de raconter, sous forme de documentaires, les histoires d'hommes et de femmes du monde entier qui se battent pour protéger notre environnement et atténuer le changement climatique. Citoyens, scientifiques, journalistes, militants ou entrepreneurs, les Climate Heroes travaillent pour protéger l'environnement et aider à réduire les problèmes liés au changement climatique.

Les Climate Heroes viennent de partout dans le monde et se battent tous pour préserver et améliorer le monde qui nous entoure. Pourquoi Ramborn Cider Co. ? La cidrerie Ramborn fait partie des précurseurs du mouvement BCorp au Grand-Duché et agit activement pour préserver et régénérer la biodiversité et les écosystèmes locaux. À travers ses démarches et ses partenariats, l'entreprise aux 1 million de m² de vergers restaurés démontre qu'on peut faire du business autrement.

<https://climateheroes.org>, www.imslux.lu, www.ramborn.com

Source : IMS Luxembourg, Communiqué de presse *Ramborn, Climate Hero luxembourgeois – Raviver le patrimoine naturel et la biodiversité*, 14 octobre 2021.

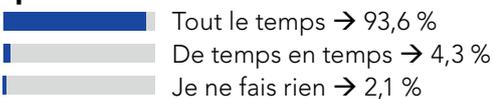




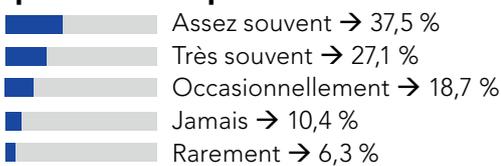
Écologie : quels sont les gestes que vous faites au quotidien ?

L'écologie s'installe comme un enjeu majeur dans les années avenir. Tri, déchets, voiture, qualité de l'eau et de l'air... autant de sujets sur lesquels vous pouvez, au quotidien, changer les choses. Et vous, que faites-vous ? Qu'aimeriez-vous faire ? Résultats du sondage (500 réponses) réalisé en partenariat avec *entreprises magazine* et diffusé en octobre 2021 sur le site [lesfrontaliers.lu](https://www.lesfrontaliers.lu).

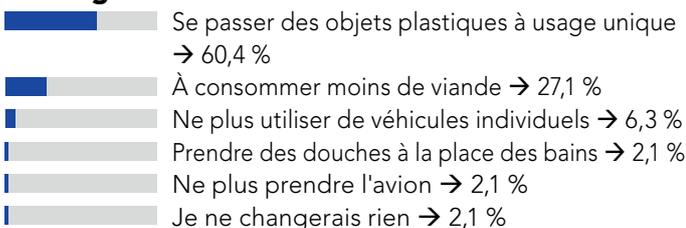
Faites-vous le tri chez vous au quotidien ?



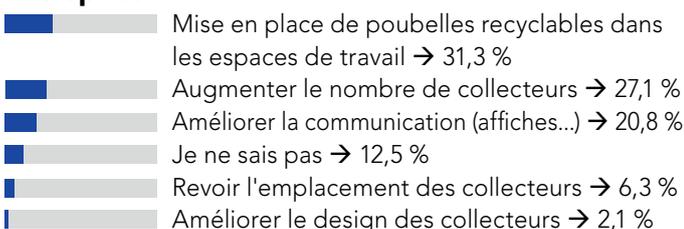
Lors de vos activités quotidiennes, vous préoccupez-vous des déchets que vous allez produire ?



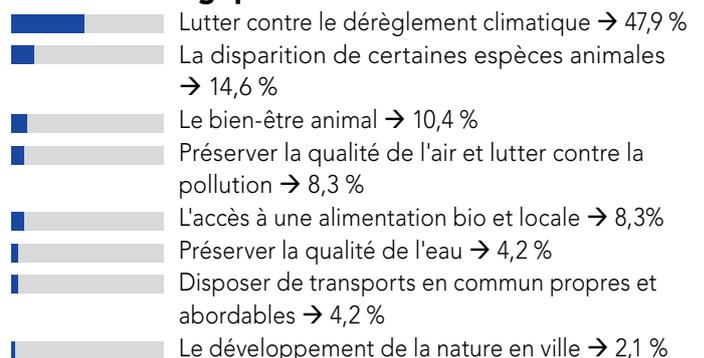
Dans quels domaines, seriez-vous prêt(e) à changer vos habitudes ?



Selon vous, comment pourrait-on améliorer l'efficacité du tri des déchets dans votre entreprise ?



Quelles sont vos principales préoccupations en matière écologique ?





« Sou schmaacht Lëtzebuerg »

Consommez local !

Initiée en mai 2009 par la Chambre d'Agriculture, en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture, la campagne « Sou schmaacht Lëtzebuerg » (SSL) a pour objectif de donner plus de visibilité aux produits issus du terroir luxembourgeois. Depuis sa création, le programme s'est considérablement étendu, comme nous l'explique Ghislaine Soisson, chef de projet de la campagne.

Quels sont les objectifs de « Sou schmaacht Lëtzebuerg » ?

Les deux objectifs principaux de cette campagne sont de sensibiliser les consommateurs à une alimentation locale et de saison, tout en mettant en avant les bienfaits de celle-ci aux niveaux écologique, économique, de leur santé..., mais aussi de donner une vitrine au travail des producteurs locaux. Si la viande, le lait, les vins et crémants ou les eaux-de-vie sont bien connus, il y a énormément de très beaux produits qui méritent d'être mis en évidence, que les consommateurs connaissent peu ou tout simplement pas. L'un des buts de la campagne étant d'encourager les producteurs à se diversifier, la Chambre d'Agriculture apporte sa contribution en étudiant d'abord la récurrence des demandes, qu'elles émanent des consommateurs ou des professionnels, pour construire ensuite une filière du/des produit(s) cités régulièrement, qui, à terme, permettra de rejoindre l'offre et la demande de consommation locale. Derrière cette campagne, il y a bien évidemment d'autres enjeux comme la protection des emplois et la conservation du caractère typique de nos paysages ruraux.

Certaines branches d'activité peuvent signer une convention avec la Chambre d'Agriculture...

En effet, vu le nombre de repas pris hors du foyer familial, nous avons jugé opportun de sensibiliser aussi la restauration et les cantines d'entreprise afin qu'elles proposent des plats élaborés à base de produits issus de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture luxembourgeoises. Le

Nous avons élaboré une convention « Gastronomie » qui compte aujourd'hui 180 établissements signataires qui s'engagent à proposer des menus à partir de matières premières locales.

programme a donc été étendu afin de faire le lien local entre ces secteurs et les producteurs, et nous avons élaboré une convention « Gastronomie » qui compte aujourd'hui 180 établissements signataires qui s'engagent à proposer des menus à partir de matières premières locales ainsi que des boissons. Dans le cas d'un établissement de type restauration collective, cet engagement se traduit par l'offre de 2 plats/menus SSL cuisinés par semaine et l'offre régulière de produits de saison SSL (viande, produits laitiers, boulangerie, boissons, tisanes, miel...). Le consommateur peut reconnaître les établissements signataires grâce au logo « Sou schmaacht Lëtzebuerg » qui doit être apposé bien visiblement. Tous les adhérents sont repris sur notre site Internet qui met en avant, sur une page attirée à chacun, les différents établissements signataires.

Vous évoquez votre site, quelles sont les rubriques que les consommateurs peuvent retrouver sur www.sou-schmaacht.letzebuerg.lu ?

Régulièrement mis à jour, notre site permet également aux consommateurs de découvrir les produits issus du terroir luxembourgeois ainsi que des portraits de producteurs, les adresses où acheter/déguster les produits du terroir près de

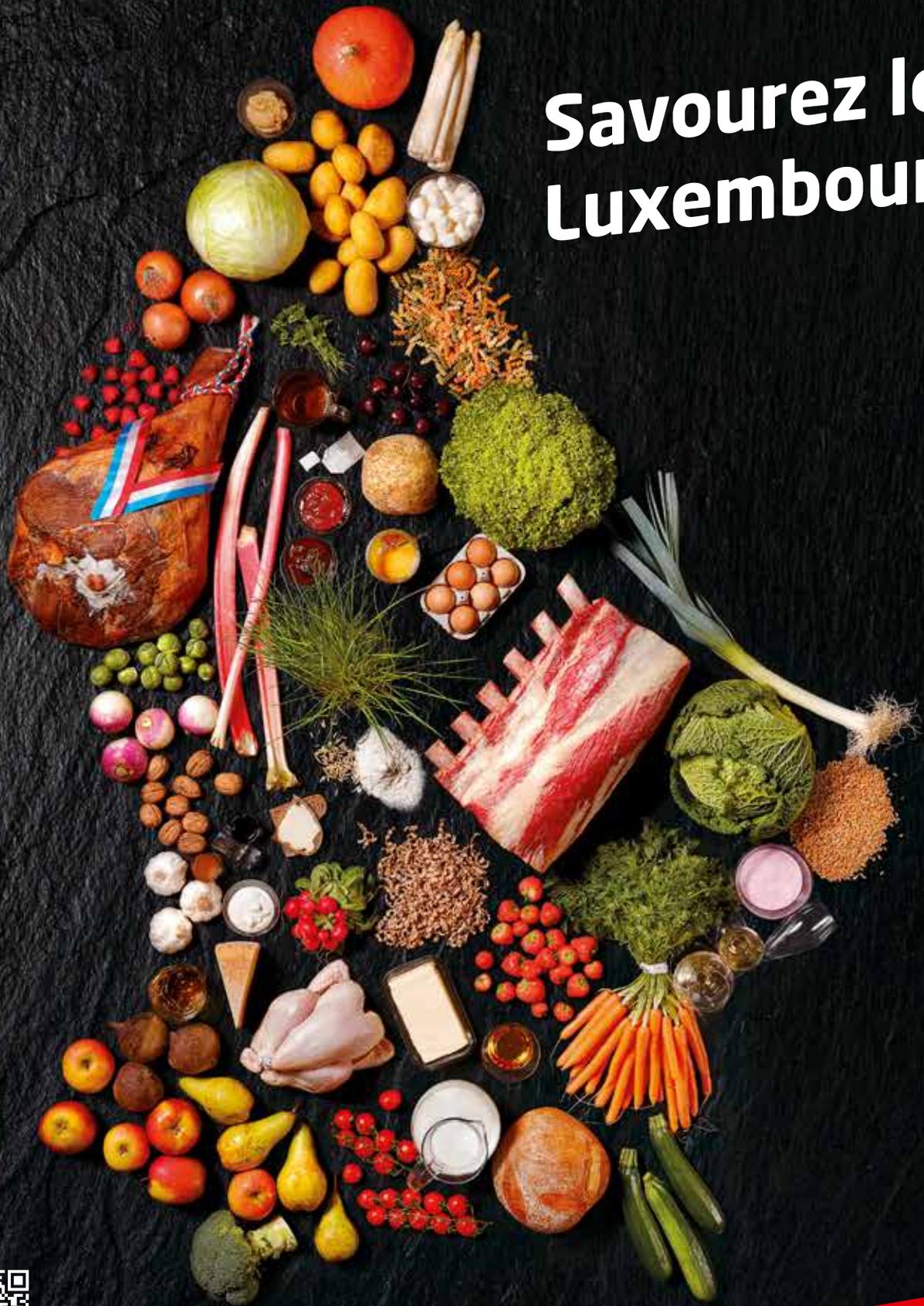
chez soi ou encore des recettes. Enfin, en s'inscrivant à notre *newsletter*, ils obtiendront régulièrement des informations sur les produits locaux ou liées à des événements proposés par les producteurs. Qu'il s'agisse d'achats sans intermédiaire ou en commerce, pour de petites quantités ou en gros, notre site est une véritable mine de renseignements pour tous ceux qui veulent privilégier une alimentation durable. Et l'agriculture luxembourgeoise a vraiment de quoi séduire les gourmets et les gourmands !

Propos recueillis par Isabelle Couset

Sou schmaacht
Lëtzebuerg
Savourez le Luxembourg



Savourez le Luxembourg



Le Luxembourg débarque dans votre assiette !

Les produits issus de l'agriculture luxembourgeoise se démarquent par leur qualité remarquable. Grâce à des chemins courts, ils assurent une parfaite traçabilité et un meilleur respect de l'environnement.

Plus d'infos sur www.sou-schmaacht-letzebuerg.lu

Sou schmaacht
Lëtzebuerg

Savourez le Luxembourg



Organiser des événements plus durables

Les effets négatifs sur l'environnement, les habitants et le climat qui découlent d'un événement ne doivent pas être négligés. Le projet *Green Events*, une initiative du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, vise à réduire l'empreinte écologique des manifestations organisées au Luxembourg et à promouvoir ainsi des manifestations respectueuses de l'environnement.

Les équipes de l'Oekoncenter Pafendall et de la SDK assistent les organisateurs de manifestations en leur fournissant des conseils individuels et gratuits. Ensemble, nous essayons de réduire la production de déchets et la consommation d'énergie tout en soutenant l'économie locale.

Sur le site Internet www.green-events.lu, l'organisateur dispose déjà de nombreuses recommandations durables pour différents domaines de la planification des événements. En outre, il a la possibilité de bénéficier de conseils gratuits en vue de la reconnaissance de sa manifestation avec le logo Green Events et une subvention du ministère.

Bien que de nombreux secteurs n'aient pas pu agir pendant la pandémie, ce n'était pas le cas de la législation. Ainsi, depuis 2021, la directive européenne 2019/904, qui interdit la mise sur le marché d'articles en plastique jetables tels que des assiettes, des couverts ou des pailles en plastique, s'applique. La « mise sur le marché » est définie comme la première mise sur le marché d'un produit, ce qui n'interdit pas la vente à des tiers. Cela garantit que les stocks existants ne doivent pas être détruits. Comme ces produits peuvent tout de même être vendus, l'objectif général est de ne pas détruire les ressources sans raison.

L'interdiction de l'importation à l'échelle de l'UE garantit que ces produits interdits disparaîtront à l'avenir du marché.

Lors de nombreuses manifestations, des frites croustillantes ou des plats savoureux tels que des *Kniddelen* ou du *lebesenbulli* sont incontournables.



En collaboration avec Party Rent, la SDK a développé un concept qui permet aux organisateurs de louer des Ecobox pour une courte période. Photo-SDK

Très souvent, on utilise ici des récipients jetables. Soit parce qu'ils sont encore en stock de l'année dernière, soit parce qu'on n'a pas de point d'eau sur place.

Louez des Ecobox !

Pour qu'un organisateur de futurs événements ne soit pas limité dans la nourriture et les boissons, et qu'il ne se soucie pas de l'utilisation de vaisselle réutilisable et puisse en outre agir durablement, il existe depuis juin 2021 une autre solution concernant les structures de prêt déjà existantes dans le domaine des événements.

En collaboration avec Party Rent, la SDK a développé un concept qui permet aux organisateurs de louer des Ecobox pour une courte période, même en l'absence de dispositif de rinçage professionnel.

L'Ecobox est actuellement connue dans le secteur de la gastronomie. La petite boîte verte (500 ml et 1.000 l) sert à emporter les restes de repas ou les repas commandés par les restaurants participants. L'objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire et la consommation d'emballages jetables.

Etant donné que le format Ecobox est bon pour la consommation directe, par exemple de frites, de soupes, de nouilles ou *Kniddelen*, il est tout à fait évident qu'il peut également être utilisé comme récipient réutilisable pour les manifestations.

Il est déjà possible pour les communes de louer des Ecobox et les transmettre à leurs associations. Certaines communes disposent d'une offre de vaisselle réutilisable et de dispositif de rinçage adapté. Toutefois, la capacité logistique de stockage n'est pas toujours suffisante.

Grâce au nouveau concept, l'organisateur peut désormais commander le nombre souhaité d'Ecobox chez Party Rent pour une période donnée (www.partyrent.lu). L'organisateur dépose une caution et peut retirer les Ecobox auprès de Party Rent ou se les faire livrer moyennant un droit de livraison. Après l'événement, les Ecobox (non rincées) retournent à Party Rent, où elles seront nettoyées de manière professionnelle. S'il n'y a pas de défaut, le client reçoit sa caution et ne paie que les frais de rinçage.

L'organisateur doit mettre à disposition un système de consigne pendant l'événement afin d'éviter les frais. S'il arrive qu'un visiteur emporte son Ecobox avec une consigne de 5 EUR, il a toujours la possibilité d'échanger l'Ecobox contre 5 EUR dans un restaurant participant.

Si vous êtes déjà en train de préparer votre prochain événement, n'hésitez pas à nous rendre visite et à nous consulter gratuitement sur www.greenevents.lu ou www.ecobox.lu pour en savoir plus sur l'utilisation d'Ecobox lors d'événements. ✓

 **CLEVER**
FUEREN 
Sue
spueren



NOUVELLE FORMULE

PRIMES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

8.000 €

À L'ACHAT D'UNE NOUVELLE
VOITURE/CAMIONNETTE

100 % ÉLECTRIQUE
(≤ 18 kWh/100 km)

3.000 €

À L'ACHAT
D'UNE NOUVELLE VOITURE

100 % ÉLECTRIQUE
(> 18 kWh/100 km)

1.500 €

À L'ACHAT D'UNE NOUVELLE
VOITURE/CAMIONNETTE

PLUG-IN HYBRIDE
(≤ 50 g CO₂/km)

Plus d'informations et conditions :

www.clever-prim.es.lu



myenergy
8002 11 90



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Passez à l'électrique avec ALD Automotive

Obligée de suivre les normes de plus en plus contraignantes qui sont imposées aux constructeurs automobiles et de s'adapter aux souhaits de ses clients, le leader luxembourgeois du leasing automobile a créé, en 2020, une cellule dédiée aux véhicules électriques. Entretien avec Gerrit Canipel, Sales & Marketing Director, et Catherine Leurquin, Marketing Coordinator chez ALD Automotive.

Les directives et les normes européennes sont de plus en plus contraignantes pour les constructeurs automobiles. Comment travaillez-vous ?

L'Europe a durci les normes d'émissions de CO₂ et a instauré, en 2020, la norme CAFE (Corporate Average Fuel Economy) qui limite le taux moyen de dioxyde de carbone des véhicules neufs vendus. En cas de dépassement, l'Europe applique des sanctions financières très dissuasives : 95 EUR par gramme excédentaire par véhicule vendu. La norme actuelle est de 95 g de CO₂/km. Elle sera de 81 g en 2025 et de 59 g en 2030. Autant dire que les constructeurs ont la pression et qu'ils planchent sur les moteurs électriques pour éviter les pénalités. Dès lors, nous évoluons avec eux et adaptons notre offre en faveur de procédures spécifiques à l'électrification afin de composer avec cette nouvelle réalité et répondre à la demande de plus en plus grande de nos clients. Nous constatons en effet un intérêt de plus en plus marqué pour les motorisations électrifiées, les primes étatiques constituant un incitant important. Les primes permettent en effet un passage en douceur du thermique vers l'électrique (dont le prix reste encore élevé).

Actuellement, le parc roulant chez ALD (électrique et plug-in-hybride) représente +/- 15 % de la flotte. Pour l'année 2021, nous en sommes déjà à 31 % de commandes en électrique. Concernant le leasing privé, 60 % de nos contrats concernent des véhicules 100 % électriques. Depuis un an, nous sentons donc qu'il y a une réelle prise de conscience tant dans les entreprises que chez les particuliers. L'infrastructure reste par ailleurs



Gerrit Canipel, Sales & Marketing Director, et Catherine Leurquin, Marketing Coordinator, ALD Automotive.

« *Le tout électrique n'est pas toujours la meilleure formule. Le choix doit être posé en fonction du profil d'utilisation du conducteur : de ses déplacements, de ses possibilités de recharge à la maison et au bureau... Le coût de départ d'un véhicule électrique est élevé, il est donc préférable d'analyser le coût total de la flotte pour en optimiser le car scheme avec une juste répartition des véhicules (diesel, essence, électrique).* »

un défi important pour les entreprises en recherche de nouvelles solutions de mobilité électrique. De plus en plus de demandes donc, mais aussi une utilisation qui impose une logistique et des

changements d'habitude bien réels tels que conduite adaptée et organisation des recharges sur le réseau public et/ou privé, le tout dans un contexte transfrontalier que connaît le Luxembourg.



« *Nous sommes à même de proposer un contrat de leasing à la carte pour les véhicules électriques comprenant préalablement audit, conseil pour le choix du véhicule ainsi que pour la mise en place du dispositif de charge privé (via câble intelligent ou petite borne intelligente) qui calcule précisément les consommations prises sur le réseau privé de l'entreprise ou du domicile du conducteur qui bénéficie d'un budget carburant compris dans le contrat.* »

Quelles sont les solutions qu'ALD met en place pour ses clients ?

Depuis plus d'un an, grâce à notre cellule dédiée et à notre produit spécifique, ALD Electric, nous encourageons l'entrée de véhicules plus propres dans les flottes luxembourgeoises. Après avoir adapté nos contrats de leasing, nous avons conclu un partenariat avec Enovos pour les infrastructures de recharge et les calculs de consommation, et ce aussi bien au Luxembourg que dans les pays frontaliers.

Aujourd'hui, nous sommes donc à même de proposer un contrat de leasing à la carte pour les véhicules électriques comprenant préalablement audit, conseil pour le choix du véhicule ainsi que pour la mise en place du dispositif de charge privé (via câble intelligent ou petite borne intelligente) qui calcule précisément les consommations prises sur le réseau privé de l'entreprise ou du domicile du conducteur qui bénéficie d'un budget carburant compris dans le contrat. Deux fois par an, nous analysons la différence entre les consommations et les provisions qui va soit générer une facture ou une note de crédit pour le client. Enfin, nous avons travaillé sur la revente de ces véhicules sur le marché de l'occasion, la valeur de revente étant aussi liée au calcul du prix du leasing. Nous sommes persuadés qu'il y aura, au fil des prochaines années, une demande pour ces véhicules sur le marché de l'occasion.

Une flotte 100 % électrique est-elle la solution d'avenir ?

Actuellement, nous sommes dans une période de transition. Les constructeurs ont travaillé sur l'autonomie des batteries, qui constituait un facteur réhibitoire pour la majorité des conducteurs, et commencent à élargir leurs gammes. On constate en

effet des efforts particuliers consentis par les constructeurs sur les modèles 100 % électriques avec des batteries de plus en plus performantes et des autonomies revues à la hausse, ceci dans le but de conquérir un public plus large. Les primes accordées par le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable sont également des incitants que les entreprises ne négligent pas. Elles sont de 8.000 EUR pour les véhicules dont la consommation d'énergie électrique ne dépasse pas 18 kWh/100 km. Pour les véhicules qui dépassent ce seuil, le montant de la prime est de 3.000 EUR. Pour les camionnettes 100 % électriques, le montant est de 8.000 EUR ainsi que pour les voitures et camionnettes à pile à combustible à hydrogène.

Pour revenir à la question, le tout électrique n'est pas toujours la meilleure formule. Le choix doit être posé en fonction du profil d'utilisation du conducteur : de ses déplacements, de ses possibilités de recharge à la maison et au bureau... Le coût de départ d'un véhicule électrique est élevé, il est donc préférable d'analyser le coût total de la flotte pour en optimiser le car scheme avec une juste répartition des véhicules (diesel, essence, électrique). Nous sommes convaincus que les véhicules diesel et essence ne vont pas disparaître totalement et que les flottes continueront à être mixtes. L'hydrogène est aussi une option que les constructeurs ne négligent pas actuellement.

Qui dit voitures électriques dit recyclage des batteries et surconsommation d'électricité ?

Ce sont en effet les deux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Le passage à l'électrique est plus complexe qu'il n'y paraît. Parallèlement aux recherches des constructeurs automobiles, il est impératif de trouver des solutions durables. Les unes n'allant pas sans les autres...

Propos recueillis par Isabelle Couset

La solution de leasing ALD Electric que propose ALD Automotive :

- conseil en électrique & nouvelles motorisations/aide au choix de véhicules selon les besoins des utilisateurs (via une cellule d'experts dédiés en interne chez ALD) ;
- conseil, choix de l'infrastructure de recharge et intégration dans le contrat de leasing (câble intelligent, wallbox, audit de sécurité préalable, etc.), en partenariat avec Enovos Services Luxembourg ;
- recharges sur le réseau public (carte enodrive avec accès au réseau public européen) et privé (avec décompte des consommations sur applicatif et remboursement des usages privés pour les sociétés dont le carburant fait habituellement partie du package du salarié) ;
- gestion compétente du package électrique, avec un loyer incluant toutes les prestations.





Les aides green

Dans sa lutte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'Union européenne a l'objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans ses États à 32 % pour 2030. Pour y parvenir, l'État luxembourgeois a prévu, notamment, une série d'aides plus spécifiques. Certaines concernent les entreprises, d'autres les particuliers. En voici une description non exhaustive.

Pour toute entreprise ayant un projet dans le cadre de protection de l'environnement, il existe :

- une aide à l'investissement en faveur de la protection de l'environnement, pour les entreprises et personnes physiques possédant une autorisation d'établissement. Il existe des mesures spécifiques pour chaque type d'investissement, reprises dans le Guide du requérant (<https://guichet.public.lu/dam-assets/catalogue-pdf/guide-requerant-regime-aides-protection-environnement/guide-requerant-aides-protection-environnement-fr.pdf>). L'aide varie entre 10 % et 100 % de l'investissement ;

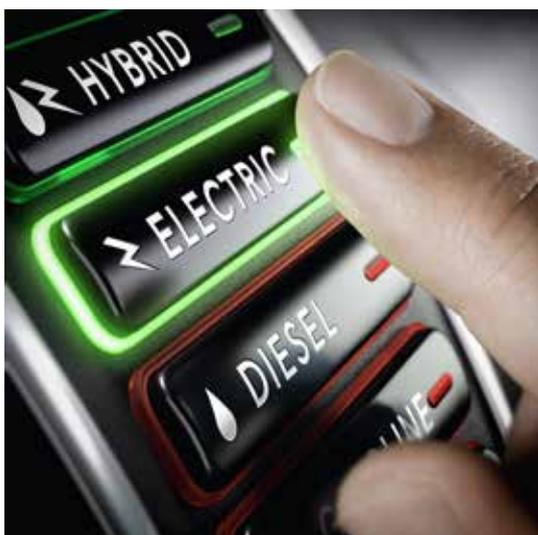
- la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable. La rémunération est effectuée à partir de tarifs d'injection, de primes de marché ou d'appels d'offres.

Les aides générales peuvent s'appliquer aussi pour les projets à connotation verte, comme par exemple les aides à l'investissement et les aides pour la recherche, développement et innovation.

À destination des particuliers

Les aides disponibles soutiennent soit un projet d'habitation durable, soit la mobilité douce :

- pour une habitation durable (rénovation ou construction), elles peuvent subventionner les installations d'isolation, de chauffage ou les installations solaires. Ces aides peuvent être complétées par des aides communales. En cas de rénovation, un prêt climatique à taux zéro ou à taux réduit peut aussi être envisagé ;



- jusqu'au 31/03/2022, pour la mobilité douce, une prime est prévue lors de l'achat :
 - d'un vélo neuf : jusqu'à 600 EUR ;
 - d'un véhicule léger 100 % électrique neuf (moto, cyclomoteur...) : jusqu'à 1.000 EUR ;
 - d'une voiture/camionnette 100 % électrique neuve : jusqu'à 5.000 EUR ou 8.000 EUR si la consommation d'énergie électrique est < ou = à 18 kWh/100 km, ou jusqu'à 3.000 EUR si la consommation d'énergie électrique est > à 18 kWh/100 km ;
 - d'une voiture/camionnette à pile à combustible à hydrogène neuve : jusqu'à 5.000 EUR/8.000 EUR ;
 - d'une voiture de type plug-in hybride neuve : jusqu'à 1.500 EUR ;
 - d'une borne de charge privée : jusqu'à 1.200 EUR ou 1.650 EUR.

Pour les voitures de société, les avantages en nature de véhicules dits « moins polluants » sont calculés de manière plus

Pour les voitures de société, les avantages en nature de véhicules dits « moins polluants » sont calculés de manière plus avantageuse. Le taux le plus bas commence à 0,5 % de la valeur neuve TTC de la voiture pour aller jusqu'à 1,8 % pour les voitures plus polluantes.

avantageuse. Le taux le plus bas commence à 0,5 % de la valeur neuve TTC de la voiture pour aller jusqu'à 1,8 % pour les voitures plus polluantes. Les vélos et Pédélec de fonction sont totalement non imposables, pensez-y ! ☑

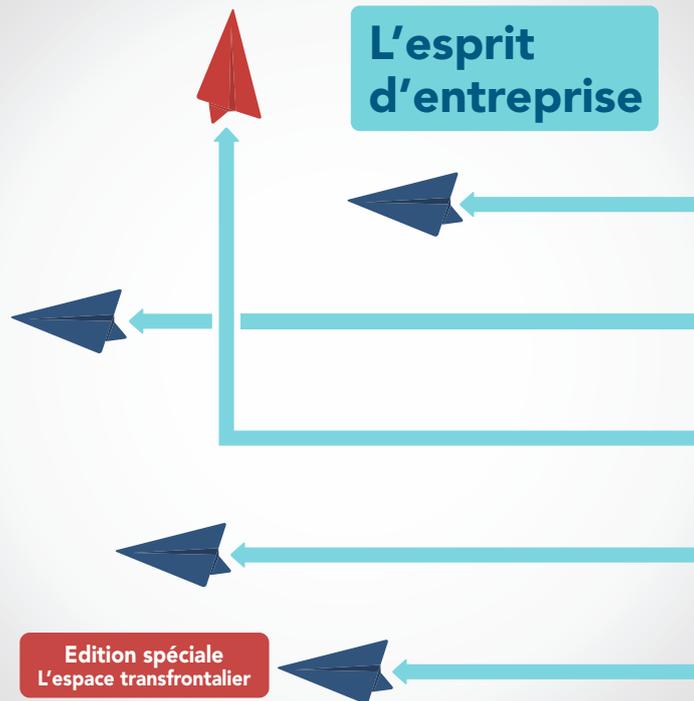


Françoise Jacquet
Kolmio

www.kolmio.lu

Entreprises *magazine*

Numéro 109 – Septembre/Octobre 2021 – 12 EUR



Entreprises et médiation ▶ Les frontaliers ▶ Les expatriés

Commandez notre édition spéciale sur
www.entreprisesmagazine.lu



Luxembourg Stratégie approfondira les réflexions engagées avec Rifkin

Il y a cinq ans, l'étude stratégique *Troisième Révolution Industrielle*, menée par l'économiste Jeremy Rifkin, fixait 49 mesures à mettre en œuvre dans une perspective de transition verte et digitale de l'économie. Cinq ans plus tard, où en est-on ? Et comment les perceptions des enjeux futurs ont-elles évolué ?

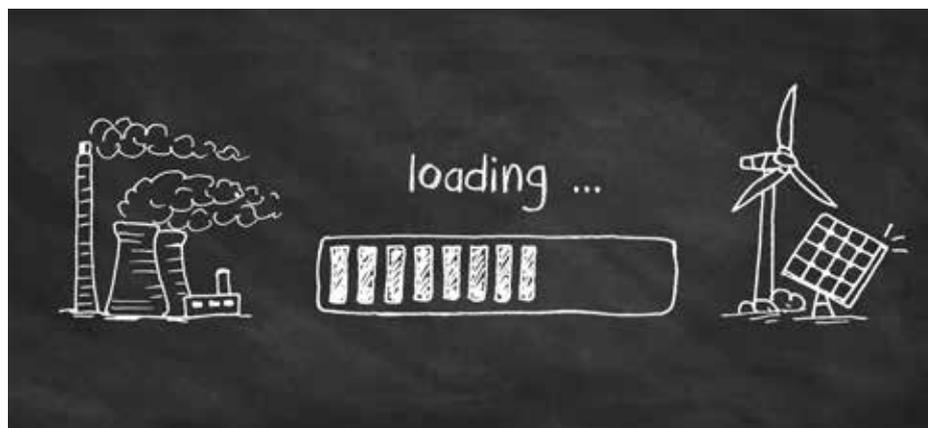
En 2015, le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce et IMS Luxembourg lançaient une étude stratégique baptisée *Troisième Révolution Industrielle* (TIR). Elle visait à accompagner le Luxembourg dans sa transition verte et digitale. Pour la mener à bien, les trois commanditaires s'étaient tournés vers l'économiste et auteur Jeremy Rifkin, qui en a présenté les résultats en novembre 2016.

49 mesures à mettre en œuvre

L'étude stratégique s'articulait autour de neuf groupes de travail thématiques. Six étaient en charge de piliers dits « verticaux », sectoriels : énergie, mobilité, construction, alimentation, industrie et finance. Trois autres exploraient des axes « horizontaux », c'est-à-dire les enjeux transversaux : *smart economy*, économie circulaire et évolution du modèle social.

En découlèrent 49 mesures stratégiques à mettre en œuvre.

Parmi ces recommandations, on trouvait par exemple la création d'un cadre réglementaire national pour la promotion de l'autoconsommation d'énergie renouvelable, l'accélération de la transition vers les véhicules sans conducteur, la mise en œuvre, dans le domaine de la construction, de projets phares intelligents, durables, circulaires et à zéro énergie. Dans le domaine de l'alimentation, une des idées était d'encourager de nouvelles relations entre consommateurs et producteurs, et promouvoir de nouvelles habitudes



L'horizon fixé étant 2050, les porteurs du projet peuvent se féliciter des efforts réalisés et de l'engagement du Luxembourg vers une autre économie. Dans certains domaines, beaucoup de choses doivent toutefois encore être réalisées, notamment au niveau de l'industrie, dans le domaine de l'alimentation ou en faveur d'une évolution du modèle social. Cependant, le pays semble s'être engagé, presque naturellement, dans la direction fixée.

de consommation. Dans l'industrie, on recommandait notamment de construire un programme d'accélération pour favoriser le développement de start-up dans le domaine de l'éco-innovation.

D'autres mesures visaient la promotion de la conception circulaire de produits, de nouveaux modèles d'entreprise

et d'approvisionnement circulaire, des investissements dans le calcul à haute performance, l'engagement de la communauté agricole pour produire de l'énergie éolienne et solaire photovoltaïque en tant que « cultures de rente », le soutien à l'économie du partage.



Un processus bien engagé

Cinq ans plus tard, qu'est-ce qui a été mis en œuvre ? Comment le pays s'est-il engagé dans cette stratégie ? Au début de cette année, les trois partenaires ont souhaité faire le point en réalisant un *État des lieux 2021 des 49 mesures stratégiques de la TIR* et donc un bilan des projets accomplis depuis sa publication. « Il est ressorti de cet *État des lieux* que de nombreuses mesures résultant du processus TIR ont été mises en œuvre au cours des dernières années, sans nécessairement être identifiées comme relevant directement de ce processus », a commenté le ministère de l'Économie.

L'horizon fixé étant 2050, les porteurs du projet peuvent se féliciter des efforts réalisés et de l'engagement du Luxembourg vers une autre économie. Dans certains domaines, beaucoup de choses doivent toutefois encore être réalisées, notamment au niveau de l'industrie, dans le domaine de l'alimentation ou en faveur d'une évolution du modèle social. Cependant, le pays semble s'être engagé, presque naturellement, dans la direction fixée. Dans des domaines comme la *smart economy*, le pays a beaucoup avancé, tout comme dans ceux de l'énergie ou de la construction.

Suite à cet *État des lieux*, les partenaires en sont arrivés à la conclusion qu'il était utile d'élargir la perspective initiale. « Il y a un an, après l'irruption de la pandémie, nous avons lancé des réflexions sur les leçons à tirer de la crise sanitaire et de la crise économique qui a suivi. Le constat était clair : l'urgence climatique et la transition numérique, à la base des réflexions de Jeremy Rifkin, étaient plus d'actualité que jamais, a commenté le ministre de l'Économie, Franz Fayot. Depuis 2016, le contexte a changé. La pandémie a révélé un certain nombre de vulnérabilités de la société face aux catastrophes naturelles et de l'économie face à l'hypermondialisation des chaînes d'approvisionnement. Les mégatendances, pressenties dans le cadre de l'exercice de la TIR, ont connu un coup d'accélérateur considérable. Le concept de résilience s'est rapidement imposé. De plus, le défi du changement climatique a donné lieu à de nouvelles obligations internationales et communautaires visant une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. »

Approfondir et élargir la réflexion

Afin d'aller plus loin, au niveau du ministère de l'Économie, *Luxembourg Stratégie* assurera la continuation des discussions de prospective. Son rôle est l'exploration stratégique à long terme de l'économie, en conciliant au mieux les contraintes matérielles, environnementales et spatiales avec les besoins de la société et des entreprises. *Luxembourg Stratégie* élargira et approfondira donc les réflexions lancées dans le contexte de l'étude stratégique TIR, afin d'accélérer la transition vers une économie durable et résiliente, et préparera la suite des discussions dans le cadre d'un forum ouvert avec une approche holistique et collaborative. « Il existe un réel besoin et une envie de poursuivre les discussions prospectives de manière ouverte, sans cloisonnement sectoriel. Je partage entièrement ce souhait et j'en déduis qu'il est important de mettre en place une

nouvelle gouvernance pour le processus lancé il y a cinq ans », a commenté Franz Fayot. Nancy Thomas, directrice d'IMS Luxembourg, et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, ajoutent de leur côté que « la mobilisation de l'ensemble des forces vives, la mise en œuvre des mesures déjà identifiées et la priorisation des projets, à l'aune notamment de la crise sanitaire et économique actuelle, doivent être au cœur des futurs travaux ».

Afin de faire fructifier l'esprit collaboratif qui existe toujours parmi les acteurs impliqués à l'époque dans le processus TIR, Franz Fayot a notamment chargé *Luxembourg Stratégie* de mettre en place un forum ouvert permettant de poursuivre les discussions sur l'avenir du pays à long terme. Le processus de transformation de l'économie entamé en 2016 se verra ainsi prolongé, de même que les impulsions qui ont été données. ✓

Sébastien Lambotte

Moins de 10 ans pour réduire de 55 % les émissions de CO₂ nationales

En 2020, le Grand-Duché a réussi à réduire de 22 % ses émissions de CO₂ pour atteindre un total de 7,86 millions de tonnes de CO₂. L'objectif poursuivi était d'atteindre 8,1 millions de tonnes de CO₂, soit une diminution de 20 % des émissions par rapport à l'année 2005. L'effet pandémie a certainement grandement contribué à atteindre et même dépasser cet objectif. Les efforts à accomplir, à la poursuite des ambitions fixées par la Commission européenne d'ici 2030, sont toutefois encore importants.

D'ici 2030, le Luxembourg vise à réduire ses émissions à 4,6 millions de tonnes. La neutralité carbone doit être atteinte pour 2050. Pour y parvenir, le gouvernement a fixé des objectifs sectoriels de réduction des émissions de CO₂.

C'est au niveau du secteur du transport que le Luxembourg affiche le pire bilan carbone. L'enjeu, à ce niveau, est de transformer le parc automobile pour le rendre plus vert et de décarboner le secteur logistique.

Dans le bâtiment, dès 2023, les nouvelles constructions ne pourront plus recourir à des systèmes de chauffage s'appuyant sur les énergies fossiles. D'autre part, le gouvernement prévoit de ne plus investir dans de nouveaux réseaux pour la distribution de gaz. C'est le renouvelable associé à l'hydrogène qui, à ce niveau, doit prendre le relais et combler les besoins énergétiques.

La décarbonation de l'industrie constitue un autre objectif majeur. Une des possibilités pour aider ses acteurs à relever le défi qui s'impose à eux réside dans l'assouplissement des règles européennes pour permettre aux États membres de soutenir davantage le financement de la transition écologique et énergétique du secteur.



10 principes pour des entreprises durables

La société est appelée à de profonds changements pour s'inscrire dans un modèle de développement durable. Les entreprises auront un rôle-clé à jouer en faveur de la transition, en mettant en œuvre une approche vertueuse, en contribuant à travers leurs activités à une tout autre prospérité, résiliente et inclusive. Afin d'encourager ses membres à s'inscrire dans cette dynamique, et avec la volonté de guider les acteurs économiques dans cette direction, la Chambre de Commerce a présenté, le 12 juillet dernier, 10 grands principes directeurs en faveur d'un business durable.

Les Accords de Paris sur le Climat ou encore les 17 Objectifs de Développement Durable établis au niveau des Nations Unies ont, depuis quelques années, indiqué un nouveau cap à suivre pour nos sociétés. L'objectif est de les inscrire dans un développement respectueux de l'environnement et des hommes, plus vertueux, moins consommateur en ressources naturelles. La prise de conscience des citoyens comme des organisations de la nécessité de changer se fait plus grande chaque jour.

Adopter de nouveaux modèles

Il n'est toutefois pas toujours évident pour un acteur économique de sortir d'un modèle de fonctionnement pour en adopter un autre, durable. De plus en plus, cependant, au regard des changements qui s'opèrent à tous les niveaux, entraînant l'émergence de nouveaux risques, la transition vers de nouveaux modèles s'impose comme une nécessité. En complément des démarches volontaires, la transition vers des modes de fonctionnement plus durables est poussée par un agenda réglementaire conséquent au niveau européen. L'entreprise qui ne s'inscrit pas dans la transition s'expose à de nouveaux risques ou, pire, pourrait se retrouver en marge du marché, les clients ou les donneurs d'ordre s'en détournant progressivement.

Dans ce contexte, courant 2020, la Chambre de Commerce a lancé un groupe de travail dédié au développement durable pour avancer tant au niveau stratégique qu'opérationnel sur le chemin de la « croissance durable ». Il en résulte un nouveau cap commun, se traduisant en 10 principes directeurs et fédérateurs

établis pour guider et fournir une vision stratégique et cohérente de la mise en œuvre du développement durable à l'échelle de l'entreprise.

De bonnes raisons d'agir... pour la société et l'entreprise

Conçus comme une boussole, ils s'appuient sur les 4 piliers cardinaux du développement durable – Gouvernance, Prosperity, Planet, People. Quels sont ces principes ? Parmi eux, on peut citer l'importance de définir et publier la raison d'être de l'entreprise, compatible avec le développement durable, l'intégration des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de la stratégie et du modèle d'affaires, l'innovation et l'investissement responsable, l'insertion de la démarche d'économie circulaire dans le modèle de l'entreprise, une contribution à la décarbonation de l'économie en développant une trajectoire zéro émission nette...

Pour chaque principe, le document proposé par la Chambre de Commerce pose les enjeux et donne les bonnes raisons d'agir. Il pointe aussi les bénéfices résultant de la mise en œuvre de ces principes, pour l'entreprise comme pour la société.

Aligner affaires, environnement et société

« Pour les entreprises, les défis du développement durable exigent une prise en compte concomitante et alignée entre les affaires, l'environnement et la société, précise le document. En créant de la valeur ajoutée, elles contribuent au progrès technologique, à la transition écologique, à la mise en œuvre de solutions innovantes et efficaces, à l'accès au travail et au développement du bien-être de la société. Tous ces éléments sont nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, à la cohésion sociale et à la préservation de l'environnement. Les entreprises sont indispensables pour apporter des réponses et des solutions opérationnelles aux défis sociétaux et environnementaux. »

Cependant, le fait de publier des principes ne suffit pas à garantir leur mise en œuvre par les acteurs économiques. C'est pourquoi ce document se complétera d'ambitions au niveau du Grand-Duché, qui seront soutenues par un plan d'accompagnement opérationnel, partagé et décliné par secteur, en partenariat avec les acteurs de la Place. De sorte que, « ensemble, les entreprises luxembourgeoises s'engagent pour une croissance qualitative inclusive, et pour devenir un modèle attractif et inspirant, au cœur de l'Europe, en faveur du développement durable », précise la Chambre de Commerce.

Sébastien Lambotte

Pour chaque principe, le document proposé par la Chambre de Commerce pose les enjeux et donne les bonnes raisons d'agir. Il pointe aussi les bénéfices résultant de la mise en œuvre de ces principes, pour l'entreprise comme pour la société.

Afraid of what lurks within?



Do not fear...

With EFA's digital AML/KYC experience,
you will never be left in the dark.

EFA.eu

 **EFA**
More than a fund company



18 millions EUR en 6 mois pour la transition énergétique des entreprises

En matière de transition énergétique, l'État luxembourgeois a fixé des objectifs ambitieux aux sociétés installées sur son territoire. Et il met les moyens pour les atteindre : 18 millions EUR d'aides ont déjà été distribués aux entreprises sur les 6 premiers mois de l'année 2021.



La transition écologique est un impératif qui concerne en premier lieu les entreprises. Celles-ci, productrices de richesse, sont également responsables d'inévitables nuisances environnementales liées à la mobilité de leurs collaborateurs, à la consommation énergétique de leurs bâtiments et de leur matériel, à leur production de déchets ou aux conséquences directes de leur activité (extraction de ressources naturelles, etc.). Il n'est donc pas étonnant que les initiatives se multiplient, depuis quelques années, pour permettre aux entreprises de devenir plus durables. On peut par exemple relever celle lancée par la Chambre de Commerce et l'INDR – l'une des dernières en date – qui vise à

instaurer un label attestant du respect, par l'entreprise, de 10 principes-clés du développement durable.

Plus de 50 millions EUR entre 2018 et 2020

Mais au-delà de ces initiatives ponctuelles, c'est tout un cadre légal qui se met en place aux niveaux européen et national. Celui-ci s'accompagne de budgets dédiés qui permettent aux entreprises de financer leur transition vers plus de durabilité. Au Luxembourg, ces dispositifs d'aide connaissent un succès important depuis quelques années. Ainsi, entre 2018 et 2020, 50,18 millions EUR ont été alloués aux entreprises pour accélérer

leur transition écologique. Et ce chiffre a tendance à augmenter d'année en année. Ainsi, au cours des 6 premiers mois de 2021, ce sont déjà 18 millions EUR qui ont été versés aux entreprises, selon une réponse parlementaire du ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP).

En 2021, les projets verts pour lesquels les entreprises sollicitent le soutien de l'État sont d'abord liés aux énergies renouvelables, à l'application des normes européennes en matière environnementale, à des mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise, au lancement d'études environnementales et, enfin, à l'amélioration de l'efficacité des réseaux de chaleur et de climatisation.



En 2021, les projets verts pour lesquels les entreprises sollicitent le soutien de l'État sont d'abord liés aux énergies renouvelables, à l'application des normes européennes en matière environnementale, à des mesures permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de l'entreprise, au lancement d'études environnementales et, enfin, à l'amélioration de l'efficacité des réseaux de chaleur et de climatisation.

D'importants objectifs pour les années à venir

La marche vers une plus grande durabilité des entreprises luxembourgeoises devrait se poursuivre à un rythme soutenu au cours des prochaines années. Un nouveau Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC) a en effet été adopté en mai dernier. Il fixe des objectifs nationaux très ambitieux à l'horizon 2030, date à laquelle les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites de 55 %, tout en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables (+ 25 %) et en améliorant l'efficacité énergétique (+ 40 à 44 %).

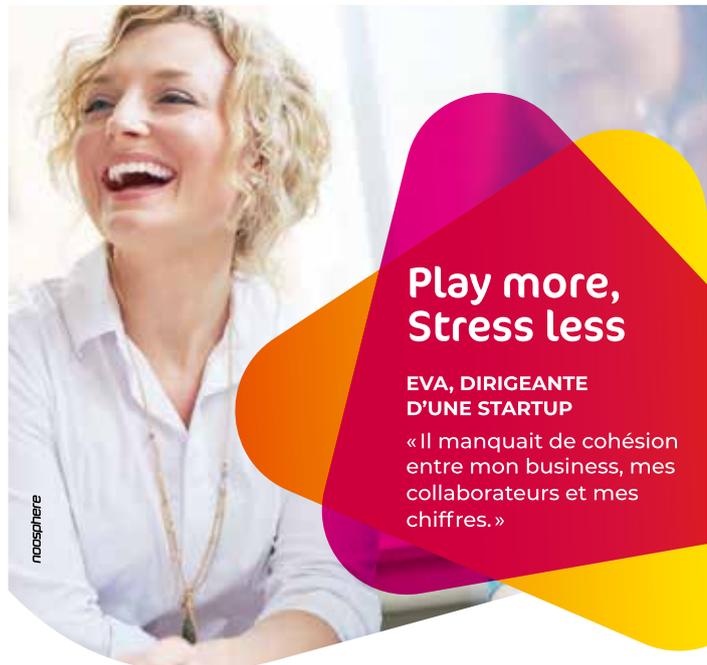
Si ce plan concerne évidemment l'ensemble de la société luxembourgeoise, du simple citoyen à la multinationale, il chiffre également, de manière très précise, les efforts qui devront être entrepris par les différents secteurs d'activité pour atteindre les objectifs globaux. À titre d'exemple, le secteur des transports devra réduire ses émissions de plus de 2 millions de tonnes équivalent CO₂ à l'horizon 2030. Au niveau des bâtiments résidentiels et tertiaires, il faudra parvenir à réduire les émissions de 200.000 tonnes équivalent CO₂.

Autant dire que d'importants efforts devront donc encore être réalisés au cours des prochaines années par les entreprises pour se conformer aux attentes des pouvoirs publics. Pour y parvenir, il faudra notamment actionner d'autres leviers que l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable, qui constituent les deux principaux champs d'action investis par les entreprises. Pour le ministre Fayot, il est en effet plus important que jamais d'anti-

ciper l'évolution des normes en vigueur en multipliant les démarches permettant de gagner en durabilité. Dans cette perspective, les sociétés luxembourgeoises pourront continuer à compter sur l'aide de l'État luxembourgeois, qui a plaidé auprès de la Commission européenne

– la gardienne des cordons de la bourse – pour simplifier l'analyse des dossiers entrés par les entreprises et développer de nouvelles aides à la transition. Reste à voir s'il sera entendu...

Quentin Deuxant



Play more, Stress less

EVA, DIRIGEANTE D'UNE STARTUP

« Il manquait de cohésion entre mon business, mes collaborateurs et mes chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur **3 AXES INDISSOCIABLES :**

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio 
THE WAY TO PLAY MORE

www.kolmio.lu



Un partenaire expert pour la transition énergétique des entreprises

Principal fournisseur d'énergie au Luxembourg, Enovos étoffe en permanence ses offres pour soutenir les entreprises dans leur transition énergétique. Un accompagnement qui se traduit sous la forme de subventions, d'une application pour faciliter la vie des conducteurs de véhicules électriques ou d'une expertise pour réduire l'impact environnemental de son entreprise.

Parce que le climat est l'affaire de tous, Enovos agit sur plusieurs plans pour contribuer à un monde plus vert. Enovos soutient en cela le Plan National intégré en matière d'Énergie et de Climat (PNEC), feuille de route publiée par le gouvernement en 2020. Les objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % par rapport aux niveaux de 1990, porter la part des énergies renouvelables à au moins 32 % et améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5 %, mais aussi atteindre, d'ici 2030, un ratio de 25 % d'énergie verte produite localement.

Enovos soutient les initiatives qui améliorent l'efficacité énergétique d'un logement ou d'une entreprise et développe l'utilisation des énergies renouvelables en construisant des centrales de production, grâce à son département Renewable Energies Luxembourg.

Des installations photovoltaïques

Actuellement, le fournisseur d'énergie accompagne les entreprises dans l'installation de panneaux photovoltaïques sur leurs toits ou terrains. Ensemble, ils produisent ainsi de l'énergie solaire pour les ménages du pays.

Des partenaires tels que RTL Group, Arthur Welter, Cactus, Panelux, Kichechef, POST Luxembourg, Luxtram, Goodyear, ArcelorMittal, Voyages Vandivinit ou encore Kuehne+Nagel font déjà confiance



Le site de RTL à Junglinster.

à Enovos pour produire de l'énergie à grande échelle.

De son côté, Enovos fournit la technologie et l'expertise. Le fournisseur d'énergie s'occupe de tout, de l'étude de faisabilité et de viabilité, en passant par l'installation des panneaux jusqu'à la maintenance. Que ce soit en location ou sous forme de joint-venture, les entreprises partenaires œuvrent ainsi pour la planète presque sans effort.

enoprimes, des subventions pour favoriser les économies d'énergie

Dès 2015, Enovos a lancé enoprimes pour inciter les entreprises à participer à cette transition. Ce programme octroie des primes d'aide à la rénovation énergétique ou à l'amélioration de processus industriels. À travers enoprimes, Enovos offre un accompagnement sur mesure pour certains projets d'envergure. Ces subventions sont

cumulables avec celles consenties par l'État ou les communes. Pour simuler le montant de vos primes, rendez-vous vite sur www.enoprimes.lu.

L'écobilité avec enodrive

Ces dernières années, l'électromobilité est en plein essor au Luxembourg. Pour faciliter la vie des « écoconducteurs », Enovos a fait évoluer son offre enodrive. Disponible gratuitement, cette application mobile répertorie partout en Europe plus de 180.000 bornes

de recharge partenaires. Pour connaître toutes les modalités, rendez-vous sur www.enodrive.lu.

Compenser son empreinte carbone avec eno4climate

Toute entreprise émet des gaz à effet de serre, directement ou indirectement. Enovos offre, grâce à eno4climate, des conseils et une expertise aux entreprises pour réduire et compenser leur impact carbone. Les experts eno4climate, en étroite collaboration avec l'énergieagence, aident les entreprises à dresser un bilan de leurs émissions de CO₂ pour mettre en œuvre des actions concrètes afin de réduire ces émissions. Le service eno4climate propose aussi la compensation des impacts environnementaux résiduels via le soutien de projets innovants à l'étranger. Plus d'informations sur www.eno4climate.lu.

Win with

Ensemble vers la transition énergétique

On a tout à gagner à développer les énergies renouvelables. Enovos s'engage pour le futur énergétique du Luxembourg et vous accompagne dans vos démarches pour l'environnement. En tant qu'expert en matière de production d'énergie verte, Enovos vous aide à mettre en place votre projet photovoltaïque, de la planification à l'exploitation de votre installation.

Renseignez-vous sur renewables.enovos.lu et devenez, vous aussi, partenaire de la transition énergétique.

Energy for today. Caring for tomorrow.





Imaginer un territoire zéro carbone à l'horizon 2050

Cherchant à être un pionnier de l'innovation durable à l'échelle européenne et même mondiale, le Luxembourg a mandaté 4 équipes pluridisciplinaires internationales pour définir une nouvelle façon d'aménager le territoire à même de nous faire atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

De par sa taille réduite et ses moyens importants, le Luxembourg a toutes les armes en main pour devenir un véritable laboratoire de la transition vers une économie décarbonée. Notre pays peut en outre compter sur une réelle volonté politique d'aller dans ce sens. Mais comment, concrètement, parvenir à atteindre la neutralité carbone tant espérée ? Pour le ministre de l'Aménagement du territoire, Claude Turmes, cela passera nécessairement par une refonte profonde de notre façon d'envisager l'aménagement du territoire, non seulement au Luxembourg mais dans l'ensemble de la région transfrontalière.

Un appel à candidatures international

Fort de cette conviction, Claude Turmes a lancé au mois de juin 2020 un appel à candidatures. L'objectif était de réunir des équipes pluridisciplinaires, rassemblant professionnels, universités, écoles supérieures techniques ou organismes de recherche afin de développer des scénarios de transition écologique pour cette zone, applicables à l'horizon 2050. 30 équipes ont répondu à cet appel à projets initial, et 10 d'entre elles ont été sélectionnées par 3 comités d'experts pour entamer la première étape du processus. Ces équipes ont dû exposer les objectifs quantitatifs qu'elles souhaitaient atteindre à travers leur projet et les dimensions de l'aménagement du territoire sur lesquelles il était impératif d'agir.

Sur base de ce premier travail, 6 équipes ont été retenues. Elles ont alors dû démontrer comment leurs principes, méthodes et outils pouvaient servir de base à l'élaboration d'une stratégie de planification territoriale appliquée au Luxembourg.

Des idées novatrices

Les rapports fournis par ces 6 équipes ont particulièrement séduit les comités d'experts chargés de les analyser. Ils ont en effet jugé



que la qualité des travaux menés avait été « *exceptionnelle, voire hors norme* ». Il a toutefois fallu sélectionner 4 équipes, qui se sont particulièrement illustrées par la pertinence et le caractère innovant des idées exposées.

2001 S.à r.l., tout d'abord, a mis l'accent sur l'alimentation, plaidant pour une sensibilisation des citoyens à la nécessité de modifier leur régime alimentaire afin de réduire leur empreinte carbone, mais aussi pour une priorisation des ressources à produire et une transformation de l'agriculture permettant de séquestrer plus de CO₂. MVRDV va un peu dans le même sens, en souhaitant développer la production locale de ressources alimentaires, l'optimisation de l'espace et la transition vers une consommation durable. AREP, de son côté, a tracé les grandes lignes d'un urbanisme post-croissance, imposant la sobriété dans la consommation des ressources, la fin de l'artificialisation brute des sols et leur réaffectation au service de la transition. Enfin, l'Université du Luxembourg a également été sélectionnée pour son projet de ville « régénérative », où la sobriété, le réemploi des ressources et la qualité de vie sont au centre des préoccupations.

Les citoyens également consultés

La troisième étape de ce processus devrait se terminer au cours de ce mois de novembre 2021. Elle consistera à développer des scénarios concrets de transition au départ de l'aménagement du territoire luxembourgeois d'ici 2050. Parallèlement à cette opération, un comité citoyen composé de 30 Luxembourgeois de tout le pays se réunit deux fois par mois afin d'assister à des conférences et se former aux enjeux, souvent complexes, de ces thématiques. Forts de cette expertise, ils peuvent, à chaque étape du processus et jusqu'aux délibérations finales, être impliqués dans les prises de décision et avoir une réelle influence sur les scénarios finalement retenus.

Ce type d'initiative n'est pas une première puisqu'elle a déjà été menée dans la grande région de Genève. Mais elle démontre toute l'ambition du Luxembourg en matière de transition durable. Reste à voir, concrètement, à quoi ressemblera l'aménagement du territoire luxembourgeois d'ici quelques décennies et la façon dont il nous aidera à vivre de façon plus durable.



Ces start-up au service de la transition écologique

De plus en plus de start-up se mettent au service de la transition écologique et d'un quotidien plus durable. Découvrez 5 jeunes pousses luxembourgeoises qui en ont fait leur cheval de bataille et leur cœur de métier.

shime

Créée en 2017, shime a commencé par proposer des activités de conseil et d'audit en RSE pour les entreprises. Depuis l'an dernier, la start-up s'est engagée dans une nouvelle voie, avec la volonté d'agir davantage sur le pilier environnemental, en s'attaquant au problème des mégots de cigarettes jetés en rue ou dans la nature. shime collecte les mégots déposés dans les cendriers installés par ses soins et les achemine ensuite vers les usines de recyclage de son partenaire MÉGO!, une société bretonne qui les dépollue et les transforme en mobilier urbain. Depuis le lancement de ce projet *Zéro mégot*, shime a permis à quelque 1,6 million de mégots luxembourgeois de connaître une seconde vie.

<https://shime.lu>

Ama Mundu Technologies

Fondée en 2015, la start-up Ama Mundu Technologies fait de l'eau une ressource renouvelable. Pour ce faire, la jeune entreprise a développé une technologie basée sur la nanofiltration afin de recycler les eaux usées. Concrètement, une unité de recyclage compacte est installée dans un quartier, une entreprise ou une industrie, afin de capter les eaux usées. Celles-ci sont alors recyclées en séparant l'eau réutilisable et la fraction résiduelle, qui peut être valorisée pour de l'engrais ou de l'énergie. L'eau « propre », issue de ce processus de recyclage, peut alors être réinjectée dans le circuit, pour alimenter les chasses d'eau ou pour arroser, par exemple.

<https://ama-mundu.com>



Food4All

Food4All est une véritable ode à l'anti-gaspillage alimentaire. Créée en 2017, la start-up a mis au point une application révolutionnaire à l'époque : une plateforme permettant aux consommateurs d'acheter des produits approchant de leur date de péremption, à prix réduit, ou des repas en *take-away*, au sein d'enseignes partenaires de Food4All (supermarchés, épicerie, restaurants, boulangeries, etc.). Une nouvelle manière de faire ses courses, plus écologique et plus économique. Aujourd'hui, la start-up compte quelque 17.000 utilisateurs. Et après s'être concentrée sur le Luxembourg, la start-up vient d'attaquer, cette année, le marché français.

<https://f4a.com>

Biscuit

Hébergée au sein de la House of Startups, Biscuit utilise les possibilités offertes par le digital pour encourager la transition écologique. La toute jeune start-up collecte les catalogues publicitaires que vous recevez

habituellement dans votre boîte aux lettres dans une application mobile. C'est pratique, puisqu'en un seul clic, vous retrouvez toutes les offres promotionnelles du moment. Mais c'est aussi écologique : avec Biscuit, fini le gaspillage de papier. À travers l'application Biscuit, l'utilisateur contribue également à des projets écoresponsables soutenus par la start-up, notamment en matière de gestion durable

et de reboisement des forêts ainsi que de sensibilisation des jeunes générations au développement durable.

<https://biscuit-app.lu>

Our Choice

La transition écologique concerne aussi le secteur de la mode. Aux antipodes de la *fast fashion*, Our Choice conçoit et commercialise les premières sneakers circulaires. Sans plastique, composées de cuir végétal, 100 % recyclables et biodégradables, ces baskets sont fabriquées uniquement à la demande afin d'éviter la surproduction. Si les chaussures viennent à s'abîmer au fil du temps, elles peuvent être remises à la start-up qui se charge de les réparer. Enfin, dans le but de compenser les émissions de CO₂ liées à la production et à l'expédition des sneakers, Our Choice s'est associée à Empower.eco pour collecter et recycler le plastique présent dans les océans.

<https://www.ourchoicefashion.com> ✓

Jeanne Renauld



L'échelle transfrontalière de la transition écologique

Ni le climat, ni l'énergie ne connaissent de frontières à la différence des politiques publiques nationales. Réglementations, dispositifs juridiques et fiscaux, diversité culturelle nationale, autant de barrières qui, en matière d'énergie, entravent trop souvent la poursuite de l'objectif commun qu'est la protection de l'environnement. Pourtant, le coût astronomique des investissements liés à la transition écologique pourrait être considérablement réduit si les acteurs transfrontaliers consentaient davantage à mutualiser leurs efforts.

Rappelons tout d'abord pour mémoire que ce vaste chantier européen (global) exige de nous la maîtrise de nos consommations énergétiques, le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans tous les secteurs productifs ; sur les territoires, sont aussi concernés les transports, l'aménagement du territoire, la gestion durable des espaces naturels et des risques qu'il s'agit de partager.

L'UE, en soutenant la coopération transfrontalière via son mécanisme des Projets communs entre États membres et ses réglementations, contribue ainsi par-delà les différences nationales à l'émergence d'une approche commune et européenne des biens communs (globaux) que sont l'énergie et le climat.

Des projets transfrontaliers ont ainsi vu le jour grâce à ce soutien. Nous en avons recensé quelques-uns, relativement emblématiques, afin de montrer que coopérer est possible et cela dans l'intérêt de tous.

Pour réussir la transition énergétique dans les espaces transfrontaliers, l'échange de bonnes pratiques tout d'abord est essentiel, contribuant à l'émergence de solutions innovantes ; la mutualisation, ensuite, des efforts fournis dans le domaine de la recherche et du développement permet de baisser les coûts très élevés liés à ces activités.

Des expériences en Europe qui comptent...

Les collectivités voisines peuvent, dans le domaine de l'énergie, travailler ensemble. En voici des exemples. Dans l'adoption de



Ces projets de coopération européenne montrent que les territoires transfrontaliers sont des lieux d'expérimentations et, à ce titre, probablement des lieux de fabrication de l'Europe de demain.

technologies bas carbone par exemple : en élaborant des stratégies communes qui conduisent à la fois à une meilleure gestion de la consommation et un approvisionnement énergétique (constant) du territoire. *L'Espace Mont-Blanc (projet PlanETer)*, un territoire alimenté par l'énergie renouvelable de différentes sources, dont

le barrage hydroélectrique d'Emosson dans le Valais ou les éoliennes de Martigny est à ce titre une réussite ; en investissant conjointement (deux coopératives énergétiques citoyennes) dans des installations de production d'énergie solaire, le projet *Zusammen Solar Colmar* entre la France et l'Allemagne a permis l'installation de



Pas d'angélisme : les obstacles politiques (les débats actuels autour du marché commun des énergies), fiscaux, techniques (les opérateurs de réseaux sont un frein pour les investisseurs), juridiques (les États ne prennent que très peu en compte le transfrontalier dans leurs réglementations) sont loin d'être levés.

panneaux solaires sur les toits de bâtiments industriels ; la connexion des énergies frontalières, le déploiement de réseaux intelligents à l'instar du projet franco-allemand *Smart border initiative* ont permis de mieux répondre aux besoins énergétiques de la population, sans investir dans une production supplémentaire, forcément coûteuse. Peut être également mentionné le projet *SEREH (Smart Energy Region Emmen Haren)* à la frontière germano-néerlandaise. Surtout, l'effort financier fourni dans le domaine de la recherche et du développement lorsqu'il est mutualisé, comme c'est le cas dans le projet franco-espagnol de développement des énergies marines renouvelables *Seanergies to seanergy*, contribue à faire baisser la facture énergétique.

Échanger des expériences, des savoirs

L'émergence de solutions innovantes est fortement liée à la coordination des initiatives, à l'échange de bonnes pratiques.

Citons l'exemple de *TRION-climate*, un réseau dédié à l'échange transfrontalier de savoirs, d'expériences et de bonnes pratiques. Ce réseau s'est donné pour objectif d'accélérer la transition énergétique dans la région du Rhin Supérieur afin d'en protéger son climat. Via sa plateforme *TRION-climate*, divers acteurs du monde politique, économique, scientifique et de la société civile de part et d'autre du Rhin sont mis en relation. Sept collectivités locales sont à l'origine de ce réseau créé en 2015 : les Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, la Région

Grand Est ainsi que le département du Bas-Rhin. Par ses activités, l'organisation d'événements sur les thèmes du climat et de l'énergie, la publication d'études comparatives, la valorisation de projets, la mise en place de formations, ce réseau stimule les échanges transfrontaliers.

Les détroits d'Europe sont aussi en transition. L'objectif du projet *PASSAGE*, lancé en 2016 dans le cadre du programme européen Interreg Europe, est d'accélérer la transition bas carbone dans 5 détroits européens avec la participation de 8 pays européens (parmi lesquels le détroit du Pas-de-calais, le port de Corfu).

Dans le domaine de l'aménagement et de la planification de l'espace transfrontalier

Le Grand Genève : *Coopérer pour réussir* est un projet emblématique. L'objectif poursuivi par le Groupement Local de Coopération Transfrontalière est de répertorier, gérer et valoriser les ressources entre partenaires vaudois, genevois et français. Le Grand Genève forme en effet un bassin de vie transfrontalier cohérent, dont les ressources naturelles sont autant de sources d'énergie potentielles. Lors de la 19^e édition des Assises européennes de la transition énergétique sur le thème *Coopérer pour réussir* (2018), ce territoire a montré sa forte mobilisation pour faire coopérer pouvoirs publics, acteurs économiques, monde académique et société civile. Récemment a été inaugurée la voie verte transfrontalière, prochainement ce sera le Léman Express 2030 (projet CEVA en

cours), deux infrastructures majeures qui vont transformer le quotidien des habitants.

Le Luxembourg s'est inspiré de ce projet pour lancer, en 2020, une consultation européenne transfrontalière en vue d'élaborer des propositions dans le domaine de l'aménagement de l'espace transfrontalier Luxembourg/Grande Région à l'horizon 2050.

Pas d'angélisme cependant : les obstacles politiques (les débats actuels autour du marché commun des énergies), fiscaux, techniques (les opérateurs de réseaux sont un frein pour les investisseurs), juridiques (les États ne prennent que très peu en compte le transfrontalier dans leurs réglementations) sont loin d'être levés.

Ces projets de coopération européenne montrent néanmoins que les territoires transfrontaliers sont des lieux d'expérimentations et, à ce titre, probablement des lieux de fabrication de l'Europe de demain. ✓

Martine Borderies

Source : Mission Opérationnelle Transfrontalière, *Les Cahiers de la MOT n° 10* sur le thème Transition énergétique et coopération transfrontalière, janvier 2019.



Acteur central de la finance durable

Le Luxembourg a pour ambition de faire de la finance verte et responsable un véritable levier de croissance. Différentes initiatives ont été prises afin d'accompagner la transition du secteur financier sur le chemin de la durabilité.

En 2007 déjà, le Luxembourg se distinguait en devenant le lieu de cotation de la toute première obligation verte au monde émise par la Banque européenne d'investissement. Moins de 15 ans plus tard, la place financière représente aujourd'hui plus de 20 % des actifs sous gestion des fonds ESG dans le monde. Elle abrite aussi la Bourse verte de Luxembourg (Luxembourg Green Exchange), la première plateforme mondiale de titres verts et durables qui cote plus de 50 % des obligations vertes dans le monde...

Depuis la conclusion de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, le climat et la finance durable sont devenus en peu de temps des thèmes incontournables. Compte tenu de la croissance mondiale de la finance durable, qui est en outre favorisée par d'ambitieuses réglementations européennes, le Luxembourg a une occasion unique d'asseoir son rôle de précurseur et de contribuer au développement de nouveaux produits et marchés, comme il l'a fait à de nombreuses reprises dans le passé (notamment avec les OPCVM) et, plus récemment, avec la mise en place du premier cadre souverain d'obligations durables en Europe.

Une Feuille de route pour la finance durable

Grâce à l'expertise et à l'éventail d'instruments financiers disponibles sur la place financière, ainsi qu'à une forte volonté politique du gouvernement, le Luxembourg a, au cours des dernières années, mis en place de nombreuses initiatives innovantes pour faire avancer la finance durable. Ces efforts ont abouti au lancement d'une



Grâce à l'expertise et à l'éventail d'instruments financiers disponibles sur la place financière, ainsi qu'à une forte volonté politique du gouvernement, le Luxembourg a, au cours des dernières années, mis en place de nombreuses initiatives innovantes pour faire avancer la finance durable.



Feuille de route pour la finance durable en 2018 (Luxembourg Sustainable Finance Roadmap ou la « Feuille de route »), qui a été élaborée conjointement par le gouvernement du Luxembourg, les acteurs de la place financière, la société civile et l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (IF PNUE). L'objectif de la Feuille de route était d'aller plus loin et d'intégrer la finance durable dans tous les domaines de la place financière luxembourgeoise. Ses recommandations ont été prises en compte et intégrées dans l'accord de coalition du gouvernement nouvellement élu en 2018.

La première recommandation de la Feuille de route, qui a été approuvée par un très grand nombre de parties prenantes, était la création d'une entité de coordination pour la finance durable au Luxembourg : l'Initiative Luxembourgeoise pour la Finance Durable (Luxembourg Sustainable Finance Initiative ou LSFI), qui a été lancée en janvier 2020.

Une Bourse en tête du peloton

En 2016, la Bourse de Luxembourg a lancé le Luxembourg Green Exchange (LGX) : la première plateforme mondiale dédiée aux titres verts, socialement responsables et durables. Cinq ans après le lancement de la plateforme, plus de 1.000 obligations durables ont été émises par au moins 200 émetteurs internationaux en provenance de 40 pays différents, pour une valeur cumulée supérieure à 550 milliards EUR. Malgré une concurrence accrue, le LGX représente également plus de 50 % des obligations vertes, sociales et durables cotées en Bourse dans le monde. En outre, le LGX continue à montrer la voie en matière de finance durable en lançant en 2020 le LGX Data Hub, la LGX Academy, et en concluant un partenariat avec la House of Training du Luxembourg pour proposer des formations en finance durable pour les professionnels du secteur financier. Avec ces initiatives, le LGX contribue à répondre aux deux principaux enjeux du développement de la finance durable : l'accès à des données fiables sur la durabilité et les besoins en formation en matière de finance durable.

La Bourse de Luxembourg jouit d'une reconnaissance internationale pour son engagement en faveur de la finance durable. En 2020, elle a ainsi remporté le Global

Climate Action Award des Nations Unies, dans la catégorie Financing for Climate Friendly Investment, pour avoir permis d'accélérer le financement d'investissements respectueux du climat. En 2021, et pour la cinquième année consécutive, elle a également reçu le prix de Bourse de l'année pour ses efforts précurseurs visant à faciliter l'investissement durable, à renforcer l'éducation et la sensibilisation à la finance durable, et à fournir un accès à des données structurées sur la durabilité.

Un écosystème en plein développement

Parallèlement, le Luxembourg a également développé la labellisation des fonds durables. À cet égard, l'agence de labellisation financière LuxFLAG, fruit d'un partenariat public-privé, a été mise sur pied. Elle octroie des labels à des fonds ESG, climatiques, environnementaux ou encore de microfinance. Au 1^{er} juillet 2021, 354 produits d'investissement – soit 74 % de plus que l'année précédente – étaient labellisés, représentant 154,77 milliards d'actifs. D'autres initiatives public-privé ont vu le jour comme l'International Climate

Finance Accelerator (ICFA) mis en place en 2018 par 10 entités privées du secteur financier luxembourgeois avec le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Il est également soutenu par la Banque européenne d'investissement. L'ICFA offre un programme de soutien technique et financier à des gestionnaires de fonds qui souhaitent mettre l'accent sur des stratégies innovantes de financement climatique, avec un impact environnemental et social élevé.

En 2020, le gouvernement s'est également engagé avec l'Université du Luxembourg afin de développer un programme de recherche dans le domaine de la finance durable ainsi qu'un master consacré à la finance durable. Aujourd'hui, c'est donc tout un écosystème qui se déploie au service de la finance durable au Luxembourg. Pionnier en la matière, le pays a cherché à soutenir la croissance de ce marché émergent dès ses débuts, mais également à toujours innover pour anticiper les tendances du secteur. ✓

Michaël Peiffer

Quelques chiffres

21%

des actifs sous gestion ESG dans le monde

(source : PWC, 2022 : l'opportunité de croissance du siècle)

35 %

des fonds d'investissements responsables – 1^{ère} part de marché européenne

(source : KPMG)

1^{ère}

La Bourse verte du Luxembourg détient la plus grande part de marché des obligations vertes cotées au monde.

45 %

des actifs sous gestion européens en matière de fonds à stratégie environnementale

(source : KPMG, European Responsible Investing Fund Market 2019)

61%

de part de marché mondiale pour les véhicules d'investissement en microfinance

(source: KPMG)



Point sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

La publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)) vise la transparence sur la manière dont les acteurs de la finance intègrent les risques liés à la durabilité et prennent en compte les risques durables qu'ils provoquent eux-mêmes en investissant (double matérialité). Les gestionnaires d'actifs ne doivent pas sous-estimer les impacts qui en découlent.

Au-delà de la nécessaire sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à instiller à tous les niveaux d'une société, et de la définition ou de la révision de stratégies et méthodologies d'investissement prenant en compte ces défis, l'une des principales difficultés à laquelle sont confrontés les gérants d'actifs est celui des données : données sur les secteurs et les industries, données sur les émetteurs, éventuellement indices..., de multiples sources doivent être prises en compte, historisées et partagées au sein de l'entreprise pour résoudre des problèmes tels que leur coût ou même leurs divergences.

D'où proviennent ces données ?

Les données proviennent des entreprises et la publication de données extra-financières est devenue un élément primordial de leur capacité à attirer des capitaux. En Europe, les grandes entreprises sont pour le moment soumises aux exigences de la directive sur la publication d'informations non financières (NFRD). Cette directive est actuellement revue et devrait être amendée par la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive ou CSRD) pour en élargir sa portée. Les années 2023-2024 devraient ainsi constituer un tournant dans l'UE pour les données ESG, c'est-à-dire lorsqu'un plus grand nombre d'entreprises, dans le cadre de CSRD, commencera à publier

des informations de manière structurée et sur la base des définitions communes que sont la taxonomie et SFDR. 2024 devrait également voir l'entrée en service d'un point d'accès unique (European Single Access Point) pour les informations financières et non financières rendues publiques par les entreprises.

La plupart des fournisseurs de données collectent également les données extra-financières et s'appêtent à intégrer les sets de données SFDR et liés à la taxonomie européenne. Ces données externes doivent très souvent être complétées par un engagement direct avec les émetteurs pour demander des points de données manquants, confirmer la méthodologie de calcul utilisée, compléter une évaluation de certains critères : les aspects extra-financiers doivent être inclus dans le processus de *due diligence* effectué sur les entreprises. Dans ce contexte, la recherche interne à chaque gestionnaire d'actifs reste essentielle.

Gestion et utilisation des données

Dans tous les cas, une gestion stricte des données doit être mise en œuvre. Il est également de la plus haute importance de conserver un historique des données extra-financières, certains rapports comme ceux de SFDR exigeant la publication d'historiques de manière à pouvoir évaluer la transition vers la considération de la durabilité.

Les gestionnaires d'actifs doivent garder à l'esprit les exigences en matière de *reporting* à leur niveau, celui des ManCo/AIFM ainsi que celui des produits, et considérer l'utilisation qu'ils peuvent faire de leurs données sous licence et de leur cohérence, s'ils utilisent différentes sources d'information.

Retrouvez une présentation complète du plan d'action sur le financement de la croissance durable européen et ses impacts sur les gestionnaires d'actifs sur www.efa.eu/ESG (document en anglais).

Au-delà de la nécessaire sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à instiller à tous les niveaux d'une société, et de la définition ou de la révision de stratégies et méthodologies d'investissement prenant en compte ces défis, l'une des principales difficultés à laquelle sont confrontés les gérants d'actifs est celui des données.



UE : diriger les capitaux vers des activités durables

En avril dernier, la Commission européenne a adopté un ensemble de mesures visant à mieux orienter les flux de capitaux vers des activités durables dans l'ensemble de l'UE. En permettant aux investisseurs de réorienter leurs investissements vers des technologies et des entreprises plus durables, les mesures adoptées aideront l'Europe à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

Le paquet de mesures se présente comme suit :

- l'acte délégué relatif au volet climatique de la taxinomie de l'UE vise à promouvoir les investissements durables en donnant une vision plus claire des activités économiques qui contribuent le plus à la réalisation des objectifs environnementaux de l'UE ;
- une proposition de directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) harmonisera la publication d'informations sur la durabilité par les entreprises, ce qui permettra aux sociétés financières, aux investisseurs et au grand public de disposer d'informations comparables et fiables en la matière ;
- les 6 actes délégués modificatifs relatifs aux devoirs fiduciaires et au conseil en investissement et en assurance garantiront que les entreprises financières, par exemple les conseillers, les gestionnaires d'actifs ou les assureurs, prennent en considération la durabilité dans leurs procédures et dans les conseils en investissement qu'ils prodiguent à leurs clients.

Un acte délégué relatif au volet climatique de la taxinomie de l'UE

La taxinomie de l'UE est un outil solide et fondé sur des données scientifiques, qui vise à offrir de la transparence aux entreprises et aux investisseurs. Elle constituera pour les investisseurs une référence commune, qu'ils pourront utiliser pour investir dans des projets et des activités économiques ayant une incidence positive notable sur le climat et l'environnement. Elle imposera en outre à un certain nombre d'entreprises et d'acteurs des marchés financiers des obligations de publication d'informations. Cet acte délégué couvrirait les activités économiques de quelque 40 % des sociétés cotées dans les secteurs qui sont responsables de près de 80 % des émissions directes de gaz à effet de serre en Europe. Ces secteurs comprennent l'énergie, la

sylviculture, l'industrie manufacturière, les transports et la construction. L'acte délégué sur la taxinomie de l'UE est un document évolutif qui sera amené à changer au fil du temps, en fonction des événements et des progrès technologiques.

Une nouvelle directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises

La proposition de directive présentée en avril révisé et renforce les règles existantes introduites par la directive sur la publication d'informations non financières. Elle vise à créer un ensemble de règles qui, à terme, amènera la publication d'informations sur la durabilité au même niveau que la publication d'informations financières. Les exigences de l'UE en matière de publication d'informations sur la durabilité seront étendues à toutes les grandes entreprises et à toutes les sociétés cotées. Ainsi, près de 50.000 entreprises de l'UE devront désormais se conformer à des normes européennes détaillées en matière de publication d'informations sur la durabilité (11.000 sous le régime actuel). La Commission propose l'élaboration de normes pour les grandes entreprises et de normes distinctes et proportionnées pour les PME, que les PME non cotées pourraient appliquer sur une base volontaire.

D'une manière générale, la directive proposée vise à faire en sorte que les entreprises publient des informations fiables et comparables sur la durabilité, conformément aux besoins des investisseurs et des autres parties prenantes. La cohérence du flux d'informations sur la durabilité au sein du système financier sera ainsi assurée. Les entreprises devront publier des informations sur l'incidence exercée sur elles par les questions de durabilité, telles que le changement climatique, et sur l'impact de leurs activités sur la population et l'environnement.

La directive proposée sera également synonyme pour les entreprises d'une simplification du processus de publication d'informations. De nombreuses entreprises sont actuellement contraintes d'appliquer une grande variété de normes et de référentiels pour la communication d'informations sur la durabilité. Les normes européennes de publication d'informations en matière de durabilité contenues dans la proposition de directive permettront de disposer

d'un seul corpus, offrant aux entreprises une solution unique correspondant aux besoins d'information des investisseurs et des autres parties prenantes.

Modification des actes délégués relatifs aux devoirs fiduciaires, au conseil en investissement et en assurance, ainsi qu'à la surveillance et à la gouvernance des produits

Les 6 règlements modificatifs adoptés encouragent le système financier à soutenir les entreprises qui s'engagent sur la voie de la durabilité, ainsi que celles qui sont déjà durables. Ils renforceront également la lutte de l'UE contre l'écoblanchiment.

- En ce qui concerne le conseil en investissement et en assurance : pour évaluer si un investissement est adéquat pour un client, les conseillers devront désormais discuter avec ce dernier de ses préférences en matière de durabilité.
- En ce qui concerne les devoirs fiduciaires : les modifications adoptées aujourd'hui clarifient les obligations que doit remplir une entreprise financière lorsqu'elle évalue ses risques en matière de durabilité, tels que l'impact des inondations sur la valeur des investissements.
- En ce qui concerne la surveillance et la gouvernance des produits d'investissement et d'assurance : les initiateurs de produits financiers et les conseillers financiers devront prendre en considération les facteurs de durabilité au stade de la conception des produits financiers.

Prochaines étapes

Ces dernières années, l'UE a pris d'importantes mesures pour mettre en place un système financier durable qui contribue à la transition vers la neutralité climatique de l'Europe. Le règlement établissant la taxinomie de l'UE, le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et le règlement sur les indices utilisés comme indices de référence ont posé les bases des travaux de l'UE visant à accroître la transparence et à donner aux investisseurs des outils pour reconnaître les opportunités d'investissement durable.

Source : Commission européenne, Communiqué de presse *Finance durable et taxinomie de l'UE : la Commission prend de nouvelles mesures pour diriger les capitaux vers des activités durables*, 21 avril 2021.

L'ordonnance de paiement

Les articles 129 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile (NCPC) mettent en place une procédure relativement légère qui permet d'obtenir, sous certaines conditions, le recouvrement des créances, d'un montant limité, ayant pour objet une somme d'argent. La loi du 15 juillet 2021, qui porte modification de certaines dispositions du NCPC, a apporté certains aménagements à ce mécanisme. Il semblait donc intéressant de préciser le nouveau cadre de cette procédure qui se veut simple et rapide.

Le recouvrement de créances ayant pour objet une somme d'argent ne dépassant pas dorénavant 15.000 EUR pourra, lorsque le débiteur est domicilié ou réside au Grand-Duché, être poursuivi devant le juge de paix.

La demande est formée au greffe, par une simple déclaration verbale ou écrite faite par le créancier ou par son mandataire. Elle est consignée dans un registre spécial tenu au greffe de la justice de paix. Cette déclaration, sous peine de nullité, devra contenir certaines mentions comme notamment l'identification du demandeur et du débiteur, la cause et le montant de la créance, et préciser que l'objet de la demande est précisément l'obtention d'une ordonnance conditionnelle de paiement. Tous les documents de nature à justifier de l'existence et du montant de la créance, et à en établir le bien-fondé doivent être joints.

Si la créance lui paraît justifiée, le juge de paix fera droit à la demande et rendra une ordonnance de paiement qui contiendra l'ordre donné au débiteur de payer au créancier, dans les 30 jours de sa notification, le principal, les intérêts et les frais, sinon de former contredit dans le même délai au greffe, sous peine de voir ordonner l'exécution de ladite ordonnance.

À l'inverse, si la créance ne lui paraît pas justifiée, le juge de paix rejettera la demande par une ordonnance de rejet non susceptible de recours. Cette ordonnance de rejet sera alors également inscrite dans le registre spécial du greffe, à la suite de la demande.

Le débiteur conteste la créance

S'il conteste la créance, le débiteur pourra décider de former contredit contre l'ordonnance qui lui aura été notifiée. Il dispose alors d'un délai de 30 jours, à compter de

Le recouvrement de créances ayant pour objet une somme d'argent ne dépassant pas dorénavant 15.000 EUR pourra, lorsque le débiteur est domicilié ou réside au Grand-Duché, être poursuivi devant le juge de paix.

la notification de la décision par le greffe, pour le faire. Le contredit pourra porter sur tout ou partie du montant réclamé. Il pourra être formé par déclaration écrite ou verbale faite au greffe par le contredisant ou son mandataire. Il devra préciser les motifs sur lesquels il est fondé. Il sera également consigné dans le registre spécial du greffe.

La notification de l'ordonnance de paiement interrompt la prescription et fait courir les intérêts. Le contredit formé en temps utile, pour tout ou partie de la demande, suspendra la procédure d'exécution de l'ordonnance, sans toutefois modifier les effets produits par la notification de l'ordonnance (notamment sur l'interruption de la prescription et le cours des intérêts).

Lorsqu'un contredit est formé, chaque partie peut requérir la fixation d'une audience. Le greffier convoquera alors les parties à comparaître à une audience afin qu'elles échangent leurs arguments :

- si le contredit est reconnu bien fondé, le juge de paix le constatera dans un jugement motivé et indiquera que l'ordonnance de paiement qu'il avait délivrée devra être considérée comme non avenue ;
- si le contredit n'est que partiellement fondé, le juge de paix prononcera la condamnation pour la partie de la créance reconnue fondée ; et

- si le contredit est rejeté, le juge de paix prononcera dans son jugement la condamnation du débiteur.

Si aucun contredit n'est formé dans le délai imparti, le créancier pourra requérir que l'ordonnance de paiement soit rendue exécutoire. Cette demande devra être formulée dans un certain délai (6 mois à partir de l'expiration du délai de 30 jours accordé au débiteur pour former contredit). Ce délai passé, l'ordonnance sera considérée comme non avenue.

Enfin, il importe de préciser que toutes les notifications et les convocations mentionnées sont réalisées par le greffe.

La loi est entrée en vigueur le 16 septembre 2021. ☑



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif

De nouveaux accords entre le Luxembourg et la Belgique

Le 31 août dernier, les gouvernements belge et luxembourgeois se retrouvaient au sommet Gaïchel. Sept nouveaux accords bilatéraux y ont été conclus entre les deux pays voisins.

La Belgique et le Luxembourg entretiennent des liens étroits depuis plusieurs décennies. Cette année marque d'ailleurs le centenaire de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise (UEBL), qui prévoit des accords de coopération entre les deux pays dans les domaines économique, monétaire et administratif.

C'est dans ce contexte que s'est tenu, le 31 août dernier, le 11^e sommet Gaïchel au European Convention Center Luxembourg (ECCL) du Kirchberg, en présence, notamment, des ministres des Finances Pierre Gramegna et Vincent Van Peteghem ainsi que des Premiers ministres Xavier Bettel et Alexander De Croo.

Sept accords conclus

Les grands sujets discutés durant ce 11^e sommet Gaïchel concernaient la fiscalité, la mobilité, l'énergie, la défense, les télécommunications, mais également la gestion de la crise sanitaire dans le cadre de la pandémie et l'aide d'urgence, après les inondations que le Luxembourg et la Belgique ont connues au mois de juillet.

Sept accords bilatéraux ont été signés entre les deux gouvernements voisins. Plus précisément, ceux-ci concernent : une déclaration commune sur la coopération en matière de gestion de crise, de sécurité civile et d'aide médicale urgente ; une déclaration commune sur une coopération sanitaire transfrontalière ; un traité concernant l'exploitation commune des avions militaires A400M ; une déclaration d'intention concernant la mise en place et l'exploitation conjointe d'un bataillon de reconnaissance binational ; un accord pour éviter les doubles impositions, sous forme d'avenant à la convention existante ; un accord en matière de rétrocession fiscale aux communes frontalières belges ; et une



Même si l'une des mesures phares concerne l'allongement des jours de télétravail autorisés pour les travailleurs frontaliers belges, qui passent ainsi de 24 à 34 jours par an (hors période de COVID-19), 7 accords bilatéraux ont été signés entre les deux gouvernements voisins lors de ce 11^e sommet Gaïchel.

déclaration d'intention pour le renforcement de la coopération bilatérale dans l'administration et la fonction publique.

Des mesures pour les travailleurs frontaliers

Parmi les mesures phares décidées, on peut citer l'allongement des jours de télétravail autorisés pour les travailleurs frontaliers belges, qui passent ainsi de 24 à 34 jours par an (hors période de COVID-19).

Par ailleurs, les compensations financières versées par le Luxembourg à la Belgique seront augmentées de 41 %.

Elles atteindront 48 millions EUR, dès l'an prochain. Le montant sera ensuite indexé de 5 % chaque année, pendant dix ans.

Initialement prévu le 7 juillet, l'événement avait dû être reporté au 31 août en raison de la contamination au COVID-19 de Xavier Bettel à la fin du mois de juin. Le sommet Gaïchel, du nom du village frontalier, s'était déroulé pour la première fois en 2004. Cette 11^e édition renforce encore un peu plus la coopération belgo-luxembourgeoise. ✓

Jeanne Renauld

Tout le soleil de l'Italie

Ouvert à l'automne 2019 à Steinfort, Il Bistrot 51 a réussi à se forger rapidement une belle réputation grâce à une cuisine simple et savoureuse, et à l'accueil chaleureux de Nino et de son équipe.

La crise sanitaire n'a pas eu raison de la bonne humeur de Nino, heureux de laisser tomber le masque depuis le 1^{er} novembre et l'instauration du pass sanitaire dans son établissement de la route d'Arlon à Steinfort. Il Bistrot 51, malgré ces 2 ans d'existence, reste une nouvelle découverte pour beaucoup de personnes jusqu'ici en télétravail. En semaine, l'établissement ne désemplit pas.

À la carte, on retrouve un large choix de pizzas et de pâtes, dont quelques spécialités maison comme les *Ravioles de Saint-Jacques et dorade*, les *Pappardella dello chef*, ou les *Paccheri au homard*. Les amateurs de viande et de poisson ne restent pas sur leur faim avec quelques grands classiques de la cuisine bistronomique, réunissant le meilleur de l'Italie et du Luxembourg.



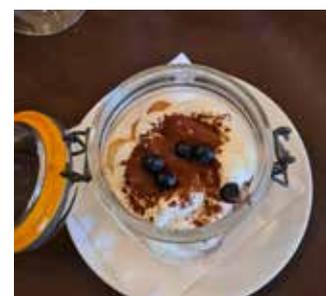
Mais aussi...

Chaque semaine, le chef propose également quelques suggestions de saison. Lors de notre passage, nous avons pu déguster le *Poulpe grillé aglio et olio* servi avec ses spaghettis. Une belle réussite. Les champignons des bois étaient également à l'honneur en diverses déclinaisons. En salle, Nino et son équipe s'activent pour que personne ne manque de rien.

Si vous avez le temps, la carte des vins réserve quelques belles bouteilles venues du Sud.

Parmi les autres notes positives, le restaurant dispose d'une terrasse couverte très bien aménagée ainsi que d'un parking situé à l'arrière du bâtiment. Quand vient l'heure du dessert, nous optons pour le traditionnel Tiramisu maison, là aussi très réussi, à l'image de l'ensemble du repas réglé en moins d'une heure, montre en main.

Il Bistrot 51 n'est pas le seul restaurant aux accents du Sud à l'entrée de Steinfort, mais il s'impose désormais comme une valeur sûre, un endroit convivial pour un repas de midi entre collègues, une soirée entre amis ou un moment en famille.



Michaël Peiffer

Photos-Michaël Peiffer

Il Bistrot 51
51, route d'Arlon
L-8401 Steinfort
<https://wallux.com/il-bistrot-51>

Opel Mokka-e : le crossover branché

L'Opel Mokka-e ne laisse personne indifférent. Sous ses airs de *concept car*, le petit SUV branché vert pétillant de la marque au blitz symbolise le renouveau d'Opel. Une nouvelle preuve que le constructeur allemand est bien décidé à affirmer sa propre identité au sein du géant Stellantis.



Après la Corsa, c'est au tour de la Mokka de bénéficier du nouveau partenariat noué avec PSA – pour former le groupe Stellantis – et de partager une plateforme commune avec les Peugeot, Citroën et autres DS. C'est également le deuxième modèle de la marque, après sa citadine toujours, à proposer une motorisation 100 % électrique. L'enjeu pour Opel est de parvenir à imprimer sa griffe pour affirmer son identité et se différencier des marques françaises du groupe Stellantis. Pour la sortie de sa deuxième génération d'Opel Mokka, la

marque au blitz avait donc l'intention de frapper fort en présentant un nouveau crossover qui ne laisse personne indifférent. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le challenge est réussi !

Un public jeune et branché dans le viseur

Qu'on se le dise, le nouveau crossover 100 % électrique d'Opel ne plaira pas à tout le monde, notamment en raison de sa très clivante robe Green Matcha de série. Un parti pris totalement assumé pour Opel, qui

mise sur un public urbain et jeune. Au-delà de son vert pétillant, notre Opel Mokka-e, testée ici en finition haut de gamme Ultimate, se démarque par ses traits dynamiques, ses lignes de toit chromées, son toit et son capot noirs (une option à 200 EUR), ses jantes 18 pouces, et surtout sa nouvelle calandre Vizor. Celle-ci regroupe en un seul élément, sur la face avant, les phares LED, le célèbre logo de la marque de Rüsselsheim et surtout sa calandre rendant hommage à la célèbre Manta A, voiture star d'Opel dans les années 70.

Le nouveau crossover 100 % électrique d'Opel ne plaira pas à tout le monde, notamment en raison de sa très clivante robe Green Matcha de série. Un parti pris totalement assumé pour Opel, qui mise sur un public urbain et jeune. Au-delà de son vert pétillant, notre Opel Mokka-e, testée ici en finition haut de gamme Ultimate, se démarque par ses traits dynamiques, ses lignes de toit chromées, son toit et son capot noirs (une option à 200 EUR), ses jantes 18 pouces, et surtout sa nouvelle calandre Vizor.



La Mokka-e fait également sa révolution dans l'habitacle avec son nouvel affichage Pure Panel qui intègre deux grands écrans, un de 12 pouces pour l'instrumentation de bord et un autre de 10 pouces pour l'infodivertissement – de série uniquement sur la finition Ultimate.

Si un soin tout particulier a été accordé à cette face avant, l'arrière n'a pas été délaissé par les designers d'Opel : les phares en L, le nom écrit en toutes lettres et les lignes élégantes complètent en effet le look très réussi de cette deuxième génération de Mokka.

Une habitabilité très limitée

La Mokka-e fait également sa révolution dans l'habitacle avec son nouvel affichage Pure Panel qui intègre deux grands écrans, un de 12 pouces pour l'instrumentation de bord et un autre de 10 pouces pour l'infodivertissement – de série uniquement sur la finition Ultimate. On

regrettera toutefois une technologie quelque peu dépassée, avec une fluidité des menus et des graphismes qui mériterait clairement d'être retravaillée. L'habillage des sièges en alcantara – toujours de série en Ultimate – et des inserts en (faux) carbone offrent une finition d'ensemble convaincante.

Mais le gros point négatif de cette Opel Mokka-e, qui a perdu 13 cm en longueur par rapport à son prédécesseur, réside surtout dans son habitabilité arrière très limitée. En effet, pas besoin d'être grand pour avoir les genoux contre

le siège avant et la tête dans le ciel de toit. Cet espace réduit aux places arrière ne profite pas pour autant au volume du coffre, limité à 310 litres dans notre version électrique. Et les versions thermiques ne sont pas beaucoup mieux loties avec 350 litres seulement. Encore une fois, Opel mise avant tout sur un public jeune, branché, et qui n'a pas forcément besoin d'un coffre volumineux et de l'espace à l'arrière.

L'originalité a un prix

Jeune et branché, certes, mais disposant tout de même de certains moyens, car, avouons-le, ce modèle 100 % électrique n'est pas donné. Notre véhicule en finition Ultimate, avec les équipements de série (écrans digitaux 12 et 10 pouces, la sellerie alcantara, les phares Matrix LED, le régulateur de vitesse adaptatif avec Stop & Go...) ainsi que le chargeur à induction (145 EUR) et l'aide au stationnement avancé (240 EUR) flirte avec les 38.000 EUR. C'est presque 10.000 EUR de plus que la plus chère des Mokka diesel ou essence. C'est aussi légèrement plus cher que ses cousines la Peugeot e-2008



ou la Kia e-Soul, qui disposent d'équipements supplémentaires mais d'une ligne et surtout d'un habitacle beaucoup moins singulier et avant-gardiste que celui de la Mokka. Oui, l'originalité a un prix.

Lorsqu'on parle d'une voiture électrique, ce sont avant tout ses capacités en matière d'autonomie et de recharge, plus que son niveau de finition intérieure ou son nombre d'éléments chromés qui intéressent vraiment le public. En termes de puissance, la Mokka-e combine un moteur électrique de 100 kW (136 ch et 260 Nm de couple) et une batterie de 50 kWh. Avec son poids relativement élevé pour son gabarit (1.598 kg), le crossover de la marque au blitz n'est pas un foudre de guerre mais se montre tout de même dynamique et précis sur la route.

322 km d'autonomie... vraiment ?

En matière d'autonomie, Opel annonce 322 km en norme WLTP. Comme toujours, ces chiffres sont relatifs puisqu'une conduite sportive, l'utilisation de la clim, du chauffage, des sièges ou du volant chauffant, ainsi que les températures hivernales plomberont inévitablement ceux-ci. Lors de notre essai en conduite modérée sur un parcours mixte, nous avons réalisé 230 km avant de devoir recharger la voiture. Suffisant pour un véhicule taillé pour la ville. En plus du mode de conduite Sport (100 kW), les modes Normal (bridé à 80 kW) et Eco (bridé à 60 kW), ainsi que le système B de la boîte pour la récupération d'énergie par freinage permettront d'augmenter légèrement l'autonomie du véhicule.

Mais quel que soit le nombre de kilomètres grappillés ci et là, la recharge finit évidemment par devenir inévitable. Sur une borne 100 kW, il ne faudra à l'Opel Mokka-e qu'une petite trentaine de minutes pour recouvrer 80 % de sa batterie. Sur une borne 11 kW, il faudra être plus patient et attendre un peu plus de 5 heures.

En résumé, si cette Mokka-e n'est pas la moins chère de sa catégorie, qu'elle ne dispose pas de la meilleure autonomie, des meilleures options et qu'elle n'est pas la plus spacieuse, Opel peut se targuer de proposer un modèle au style affirmé. Une réelle identité qui ravira certainement le public jeune visé par la marque.

Alex Barras

Photos-Opel

NEWS

LES PRIX DU MARVEL R DÉVOILÉS



Photo-SAIC/MG

Disponible en Europe cet automne, la **G Marvel R** est le SUV haut de gamme et 100 % électrique du constructeur chinois. Les clients peuvent choisir entre 3 niveaux de finition (Comfort, Luxury et Performance) et 2 variantes de motorisation : propulsion et intégrale. La première s'appuie sur un moteur électrique de 180 ch et 410 Nm de couple (autonomie WLTP de 402 km) tandis que la seconde peut compter sur une association de moteurs électriques développant 288 ch et 665 Nm (autonomie WLTP de 370 km).

À l'approche de sa sortie, le constructeur a dévoilé ses prix : la version Confort débute aux alentours de 39.900 EUR pour près de 49.000 EUR pour la version Performance.

BUGATTI PRÉSENTE LA CENTODIECI EN EUROPE



Photo-Bugatti

Dévoilée lors de la Monterey Car Week en Californie, la **Bugatti Centodieci** – qui se traduit par 110 en italien – a été présentée en Europe, il y a quelques semaines, à quelques chanceux triés sur le volet lors du célèbre concours d'élégance de la Villa d'Este, sur les bords du lac de Côme.

Inspirée par la légendaire Bugatti EB110 de 1991 et animée par un moteur W16 8.0 litres délivrant 1.600 ch, la Centodieci, produite à seulement 10 exemplaires, sera réalisée à la main dans l'atelier Bugatti de Molsheim pour une livraison dans le courant de l'année 2022. Les 10 modèles ont d'ores et déjà trouvé un acquéreur, qui ont chacun déboursé 8 millions EUR pour s'offrir cette petite merveille.

MERCEDES-MAYBACH FÊTE 100 ANS DE LUXE



Photo-Mercedes

Le patronyme **Maybach** chez **Mercedes** a toujours été synonyme de luxe. Pour fêter les 100 ans du blason très haut de gamme du constructeur allemand, 100 exemplaires de la **Mercedes-Maybach Classe S Edition 100**, et 100 autres du **GLS Edition 100** seront mis en vente.

Outre les éléments caractéristiques de ces modèles, à savoir une grande calandre chromée, des jantes pleines et une peinture bicolore, la série limitée Edition 100 se distingue par les teintes spécifiques Cirrus Silver (partie basse) et Nautical Blue (partie haute). Compte tenu du niveau de confort et de luxe incroyables, forcément, ces deux éditions spéciales ne sont pas données : comptez environ 250.000 EUR.

LIFTING COMPLET POUR LA BMW SÉRIE 2 ACTIVE TOURER



Photo-BMW

Apparue en 2014, la **BMW Série 2 Active Tourer** telle qu'on la connaît aujourd'hui laissera place à sa 2^e génération en février prochain. Pour l'occasion, le monospace compact de la marque à l'hélice a subi une refonte totale. Si le gabarit est similaire, les traits sont plus fins, lui conférant une allure plus élancée.

Mais la réelle révolution, c'est dans l'habitacle qu'elle se trouve. Sa large dalle rectangulaire incurvée regroupant un écran de 10,25" pour les compteurs et un écran central de 10,7" ainsi que son intérieur épuré plairont notamment aux amateurs de technologies. D'abord disponible en essence et en diesel, l'Active Tourer sera proposée plus tard en version hybride rechargeable. Prix à partir de 34.200 EUR.

Leïla Bekhti : « Cette aventure a été fascinante à vivre »

Dans *Les Intranquilles* de Joachim Lafosse, Leïla Bekhti (*Un prophète*, *Tout ce qui brille*, *Le grand bain*) incarne Leïla, épouse et mère qui aime profondément son mari, Damien (Damien Bonnard). Malgré la bipolarité de celui-ci, ils tentent de poursuivre leur vie pour trouver le bonheur, but qui semble inatteignable... Dans ce rôle, l'actrice apparaît à la fois fragile et forte. Une interprétation rare.



Leïla et Damien rient et souffrent ensemble.

Le réalisateur Joachim Lafosse met en scène avec beaucoup de subtilité, en évitant tout manichéisme, le thème de la bipolarité. Connaissiez-vous ce phénomène ?

Pas plus que la plupart des gens. Je savais à peine ce que peuvent vivre les personnes qui en sont atteintes, ainsi que leurs familles. Chacune la vit et la subit de manière différente, même s'il y a quelques symptômes en commun. Grâce à mon personnage, épouse d'un bipolaire, je me suis totalement immergée dans ce sujet. Et comme il est précisé dans le film, j'ai pu constater qu'il y avait autant de

niveaux et de formes de bipolarité que de personnes qui en souffrent.

Avez-vous eu l'impression d'être quelque peu abîmée par le rôle ?

Tout cela m'a bouleversée car en travaillant ma partition avec Joachim Lafosse et Damien Bonnard qui incarne mon mari, je me suis sentie utile. Joachim a réussi à filmer ce phénomène pour parler des sentiments plus universels. Aux avant-premières, quand les gens venaient me confier que ça leur rappelait des pans de vie personnels, j'étais touchée aux larmes.

Et sur le tournage, certaines fins de journées étaient-elles difficiles ?

Oui, mais un très grand épuisement sur un plateau a plutôt tendance à me rassurer. Si je ne suis pas lessivée à l'issue de plusieurs heures de travail intense, je culpabilise, je m'inquiète, j'ai l'impression de ne pas m'être donnée totalement. Joachim Lafosse m'avait même demandé d'arriver fatiguée chaque matin pour l'authenticité du jeu. Ça tombait bien, je sortais de ma troisième grossesse, j'avais des kilos en trop, comme lorsqu'une femme est éreintée par son quotidien parce qu'elle n'a pas du tout le temps de prendre soin d'elle.

« *Inconsciemment, j'ai sans doute aussi mis un peu de moi dans cette femme car mon premier souhait était de ne surtout pas en faire quelqu'un qui subit sans réagir.* »



Une mère prête à tout pour préserver son fils.

Pareille expérience a certainement aussi exigé un investissement particulier de toute l'équipe de tournage...

Effectivement, pour filmer cette tranquillité que vivent les personnages, il fallait que nous soyons tous dans une bulle... de tranquillité ! On s'est tous fait totalement confiance, on a lâché prise. Je n'allais jamais au combo (petit écran où cinéaste et comédiens visionnent les scènes récemment tournées, ndlr), entre deux séquences. Chacun semblait se sentir concerné et s'inquiétait autant pour les acteurs que pour les héros. Cette aventure s'est avérée particulièrement fascinante à vivre. Toute l'équipe en plateau nous soutenait. C'était très humain.

Comment expliquez-vous que ce film ait la capacité de faire réfléchir tout un chacun ?

Le regard du réalisateur est si bien nuancé sur une maladie, qui *a priori* ne se voit pas et est donc difficile à admettre, que le film interpelle tout le monde. À un moment ou à un autre, certains doutes, joies ou peines atteignent le public personnellement. Il ne peut pas ne pas être insensible aux problèmes de ce couple au départ si uni, à sa condition de jeunes parents et parce

que leur petit garçon, si sage, est également impacté par les sautes d'humeur de son père. Tout est si authentique que je n'ai eu à aucun moment le sentiment

« *En travaillant ma partition avec Joachim Lafosse et Damien Bonnard qui incarne mon mari, je me suis sentie utile. Joachim a réussi à filmer ce phénomène pour parler des sentiments plus universels. Aux avant-premières, quand les gens venaient me confier que ça leur rappelait des pans de vie personnels, j'étais touchée aux larmes.* »



Le regard d'une épouse bienveillante.

d'usurper quelque chose ni de tromper qui que ce soit.

Votre personnage a aussi un côté féministe. Est-ce une facette qui compte pour vous, quels que soient vos choix de films ?

On montre encore trop souvent à l'écran des épouses, des compagnes victimisées. Donc, oui, c'était très important pour moi. À mes yeux, le féminisme c'est lutter tout en faisant en sorte de ne pas être jugée. Ici, pour incarner Leila, femme et mère combative, je me suis bien sûr demandé ce que j'aurais fait à sa place. Car elle est forte tout en étant dans une certaine abnégation. Mais, contrairement à mes débuts d'actrice où je travaillais complètement à l'instinct, je veille désormais à saisir d'abord la nature du personnage et à me mettre dans sa peau, sa chair. Inconsciemment, j'ai sans doute aussi mis un peu de moi dans cette femme car mon premier souhait était de ne surtout pas en faire quelqu'un qui subit sans réagir. ☑

Propos recueillis par Carol Thill

Photos-Cinéart/Fabrizio Maltese/Stenola Productions

Giorgio Armani

Tout en subtilité

Pour cet automne-hiver, le maquillage s'inspire des couleurs de la nuit, mais par petites touches. Le teint est impeccable et les lèvres teintées naturellement tandis que les sourcils sont épais et l'eye-liner bien noir.



Pigmentées !

6 teintes rouges classiques, des tons roses allant du rouge clair aux couleurs froides, des nuances de marron, de beige, de corail et de prune composent la collection **Lip Power**.

Disponibles chez Paris 8 (Grand Rue et La Belle Étoile)

Tom Ford

Sensualité boisée

Emprisonné dans un verre noir mat, **Ombre Leather Parfum** fusionne des notes de cuir noir avec de puissantes feuilles de violette et du bois de cèdre. Une sensualité à fleur de peau qui symbolise la liberté sauvage de l'ouest américain.



TOMO Intense et TOMO Her Intense

Parfums iconiques d'Annayaké, **TOMO** et **TOMO her** offrent une sensualité solaire grâce à leurs accords orientaux et musqués. En découvrant Tanabata, la fête des étoiles au Japon, la marque offre 2 nouvelles éditions, variations intenses des fragrances originales.

Produits disponibles sur www.planetparfum.lu et certaines parfumeries.

By Kilian Paris

Retour aux nuits légendaires

Inspirées des nuits new-yorkaises et parisiennes, les 2 nouvelles fragrances de la famille olfactive *The Liquors* **Apple Brandy on the Rocks** et **L'Heure Verte** célèbrent le retour à la vie nocturne. L'une évoque la liqueur américaine à base de pomme tandis que l'autre est un hymne à l'absinthe.



Garnier

Un système de recharge pour ses soins capillaires

Garnier s'engage à ne plus utiliser de plastique vierge d'ici 2025. Les 1^{ers} **éco-packs** de la marque, réalisés avec 80 % de plastique en moins, sont déjà disponibles depuis quelques mois. Il suffit de prendre l'habitude de recharger votre bouteille en aluminium. Cela représente une économie de millions de bouteilles en plastique chaque année.



De retour !

Elle ne faisait plus partie de votre routine beauté depuis un certain temps. **BB Crème**, le soin tout-en-1, a fait peau neuve et s'offre une nouvelle formule légère et un tube tout en carton. Elle existe en formules Classic, Anti-âge, Peau mixtes à grasses et Anti-Imperfections SPF50.



Chanel

N° 5 transforme le quotidien

Pour fêter les 100 ans de son parfum iconique **N° 5**, **Chanel** propose **Chanel Factory 5**, une expérience révolutionnaire qui lui permet de produire, avec pour seul ingrédient N° 5, une collection totalement inédite de 17 éditions limitées s'inspirant d'objets de tous les jours.

En vente chez Paris 8 à la Cloche d'Or et sur www.chanel.com.



Stendhal

Une ligne de maquillage végane

Formulée sans parabène, phénoxyéthanol, nanomatériaux, et majoritairement végane, la nouvelle ligne de maquillage se déploie dans une palette de teintes coutures et célèbre notamment le Rouge signature de la marque sur les lèvres et les ongles.



Dessange

Une gamme dédiée aux blonds naturels, colorés et décolorés



Blond Californien est la 1^{ère} gamme de soins spécifiquement dédiée aux blonds colorés ou fortement éclaircis pour un blond californien qui ne vire pas. Enrichie au miel de manuka, elle comprend un shampooing, un après-shampooing et un soin patine nutri-correcteur.

Louis Vuitton

Une ode à l'iris

Les **Parfums Louis Vuitton** dévoilent un nouveau féminin : **Spell On You**, qui distille son charme jusque dans la teinte de son jus, un rose à la fois innocent et provocant, frais et sensuel.



Photo-Louis Vuitton

INTIMACY

Délicieux sillage

Dans la collection, il manquait un oriental doux et chypré. Voici **INTIMACY Rouge**, une eau de parfum addictive et gourmande. La rose lui offre sa senteur poudrée et les notes d'agrumes, de prune, de vanille, de musc et de patchouli leur sensualité.



INTIMACY Rouge Eau de parfum et INTIMACY Rouge Giftset sont disponibles en exclusivité chez ICI PARIS XL.

Kérastase

Un sérum pour le cuir chevelu



Infusé d'ingrédients qui soutiennent le microbiome du cuir chevelu, **Potentialiste** protège des agressions extérieures. Utilisé quotidiennement, ce sérum de pointe offre un confort rafraîchissant immédiat, favorisant au fil du temps des racines en bonne santé pour des cheveux beaux et forts.

Dans les salons de coiffure.

essie

Manucure rock'n'roll

Du rouge-bordeaux au noir en passant par le citron-vert, violet intense, le vieux mauve et le bleu intense, vos ongles feront leur petit effet cet automne !



Pour la fin d'année, optez pour une teinte festive et pour protéger vos ongles tout l'hiver, l'huile **apricot cuticle oil** hydratera vos ongles en profondeur.



Beauty by Kroonen

Produits eco-friendly

L'équipe Beauty by Kroonen est toujours à la recherche de produits durables et rechargeables.



Voici ses derniers coups de cœur : l'**Im-Possible Mascara** de **Kjaer Weis**, 1^{er} mascara certifié bio, enrichi en ingrédients nourrissants, avec un effet volumisant longue durée. La base de teint « re » **evolve radiance locking primer** de **RMS Beauty** est une texture gel composée d'ingrédients végétaux.



Le fond de teint minéral **PurePressed Base** de **Jane Iredale** est 100 % vegan et non testé sur les animaux. Il est disponible en 26 teintes. Le **shower/shampoo** de **Susanne Kaufmann** contient une base lavante dérivée de la noix de coco, ainsi que des extraits de protéine



de soie, de l'aloë vera, du millepertuis et de la guimauve. L'eau de parfum **FigFever** d'**HERMETICA** met en valeur la molécule de feuilles de figue en l'as-

sociant à l'extrait de cassis. **Scented Candle Coriandre** de **LA:BRUKET** est une bougie parfumée à base de cire de soja biologique, avec une autonomie de plus de 45 heures.

www.beautybykroonen.com



Deux ouvrages professionnels aux sujets importants ouvrent cette rubrique dans laquelle le suspense et les secrets de famille occupent une place de choix. Un roman sur le monde des ados et un regard impertinent mais lucide sur la société française sont également au programme de cette sélection.

Michel Nivoix

Pertinent

L'analyse financière est un métier qui semble aride mais est, en réalité, passionnant. Les plus grands financiers et investisseurs du monde y ont recours car elle permet d'avoir une idée très précise du fonctionnement des entreprises.

Cet ouvrage est organisé en douze chapitres qui explicitent la méthodologie à appliquer dans le cadre d'une analyse financière et sont suivis d'autant de fiches théoriques reprenant les concepts, les formules mathématiques et les points essentiels. De plus, ArcelorMittal, Dassault Systèmes et Casino – trois cas réels et historiques – servent de fil rouge à ces pages d'une totale pertinence.

Les 12 travaux de l'analyste financier
Un récit, une enquête, une méthodologie
d'Anne Jeny et Julien Onillon

Pearson (286 pages – 26 EUR)

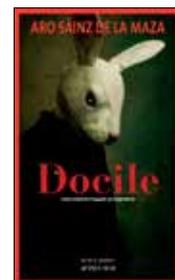


Souffle coupé

En état de choc et gravement blessé, Lucas Torres vient signaler un crime dans un poste de police de Barcelone. Sur place, les agents découvrent une famille dont la seule survivante est une fillette de deux ans, épargnée alors que les cinq autres membres de la famille ont été drogués et massacrés à coups de pierre. Or, quinze ans plus tôt, le jeune homme a été le seul rescapé d'un massacre identique.

Comme il se trouvait sur les lieux de cette nouvelle tragédie et porte sur lui l'ADN des victimes, ce garçon d'apparence docile pourrait être, en réalité, un monstre. C'est, en tout cas, un manipulateur hors pair, peut-être un miroir tendu à l'inspecteur, lui-même en proie à la schizophrénie. On retient son souffle.

Docile
d'Aro Sáinz de la Maza
Actes Sud (474 pages – 23 EUR)



Kaléidoscope

La pandémie de COVID-19 a impacté tous les secteurs de l'économie, et plus particulièrement celui de la santé mais pas seulement. Toutes les entreprises sont désormais concernées.

À cet égard, un collectif de haut niveau aborde dans cet ouvrage deux grands thèmes : l'innovation et le digital comme facteurs essentiels de transformation, et le monde de l'entreprise, où la santé est devenue un enjeu incontournable, voire stratégique. Un véritable kaléidoscope qui éclaire les enjeux et les défis du monde de la santé et ses acteurs dans cette période post-COVID. Un remarquable tour de la question.

Santé & management
Digital et organisation dans un monde post-Covid
sous la direction de Jean-Michel Huet et Arlette Petitjean
Pearson (313 pages – 26 EUR)



Moment privilégié

L'irrévérence légendaire de Christophe Alévêque est toujours une délectation. Une nouvelle preuve nous en est apportée avec ces pages au fil desquelles l'humoriste, au subtil esprit et à la plume alerte, porte un regard sans complaisance – mais ô combien lucide – sur la société française actuelle dont il dénonce les travers.

Dès son prologue, Christophe Alévêque insiste : « On peut être vieux, con, et moderne à la fois ». Nous voilà prévenus. On apprécie aussi, en fin d'ouvrage, la Charte du Club des Vieux Cons, suivie du bulletin d'adhésion à celui-ci. En route donc pour une lecture qui est aussi un moment privilégié. Magnifique !

Éloge du vieux con moderne
de Christophe Alévêque
Les Éditions du Cerf (187 pages – 18 EUR)

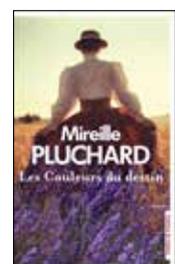


Revanche

Mal aimée par son père et méprisée par la famille Le Vignal, propriétaire du domaine du Soleiadou à Saint-Martial, Sixtine fuit en Provence où Jaume Mercadier, riche manufacturier en indiennes, tombe sous son charme et l'épouse. Nous sommes au XIX^e siècle. Bien plus tard, alors qu'elle dirige l'entreprise de son mari, elle retourne dans ses Cévennes natales pour protéger sa famille du choléra qui sévit en Avignon.

Elle va, surtout, en profiter pour prendre sa revanche et acheter le domaine du Soleiadou. Grâce à ses retrouvailles avec un vieux pâtre, elle va connaître le secret de sa naissance et découvrir les causes de son enfance malheureuse. Un très beau roman.

Les Couleurs du destin
de Mireille Pluchard
Presses de la Cité (666 pages – 21,50 EUR)



Cocktail explosif

Depuis vingt ans, après l'affaire du Larzac, Armand et Gaspard, les frères Delacaze, n'ont plus de contact. L'un est resté sur les causses avec ses moutons, cependant que l'autre est parti pour créer sa propre exploitation. Lorsqu'ils se retrouvent, prêts à se réconcilier, un projet de barrage est l'étincelle qui ravive les vieilles querelles, d'autant que sa construction pourrait détruire l'écosystème dans lequel vit l'un d'eux.

En outre, la femme d'Armand n'est pas insensible au charme désinvolte de Gaspard, ce qui ajoute à la nouvelle détérioration de cette relation fraternelle conflictuelle. Mais quelles sont les véritables motivations des uns et des autres ?

La Vallée des eaux amères
de Jean-Paul Malaval
Calmann-Lévy (376 pages – 19,90 EUR)



Impitoyable univers

Le monde des adolescents, dont les parents sont parfois autoritaires mais la plupart du temps laxistes, est placé sous le signe des réseaux sociaux. Insoucians et méchants, ces futurs adultes en construction les utilisent parfois comme des armes qui révèlent leurs failles et leur immaturité.

Gilles Paris nous entraîne ici dans un lycée où une élève de terminale, harcelée par tous ses camarades, se pend. Ils vont finir par découvrir sa véritable histoire et défendre sa mémoire.

Écrit avec le vocabulaire des ados (un lexique permet de « traduire » leurs mots), ce roman leur est prioritairement destiné. Les parents aussi feraient bien de le lire. Excellent.

Un baiser qui palpite là, comme une petite bête de Gilles Paris

Gallimard (220 pages – 13,50 EUR)



Mensonge

Deux sœurs quittent leur Irlande natale pour rejoindre les États-Unis : Nora, la préférée, doit devenir gouvernante dans une riche famille américaine ; Delia, la cadette, sera une simple servante qui vit dans l'ombre de sa sœur. Elles embarquent donc sur le Titanic, qui fait le naufrage que l'on connaît.

Nora se noie dans les eaux glacées mais Delia fait partie des survivants et, à son arrivée à New York, remplace la disparue, saisissant enfin sa chance d'exister. Mais elle tombe amoureuse de son employeur, veuf, et s'attache à sa petite-fille. Se pose alors une question cruciale : combien de temps peut-on vivre sur un mensonge ?

Les sœurs du Titanic de Patricia Falvey

Belfond (344 pages – 21 EUR)



Mais qui est Zakaria ?

Deux des chefs de service du B.S.I., que dirige le lieutenant-colonel Saint-Régent, informent celui-ci qu'ils ont reçu un mail susceptible de mettre en danger des femmes et hommes de l'ombre : un certain Zakaria propose cinq millions d'euros pour obtenir la liste des agents français infiltrés dans le protectorat des entreprises sensibles françaises à travers le monde.

Saint-Régent, qui a sa propre vision quant à la sécurité nationale, demande alors à ses équipes d'organiser un rendez-vous avec Zakaria. Lui-même et sa garde rapprochée vont infiltrer un réseau prêt à tout pour nuire aux intérêts français. Un palpitant roman d'espionnage.

G.S.R.

Sécurité Nationale de Laurent Le Baube

Cara Editions (304 pages – 22,50 EUR)



Mystère

Stéphane et Isabelle, un jeune couple d'une trentaine d'années, s'arrêtent un soir d'été de 1985 au bord d'une rivière de Haute-Loire, au fond d'une gorge escarpée boisée de pins, et bivouaquent dans ce petit coin à écrevisses autour d'un feu de camp. Mais les amoureux ne sont pas seuls au monde : Georges, l'amoureux éconduit d'Isabelle, les surveille. Non loin de là, une très étrange vieille femme vit seule avec ses chèvres dans les ruines d'un château fort.

Au petit jour, la 2 CV est en feu et un incendie embrase prairie et forêt. S'agit-il d'un accident, d'une malveillance, ou d'un sortilège ? Au lecteur de découvrir la réponse.

Feu de joie

de Pierre Petit

Presses de la Cité (371 pages – 20 EUR)



Très noir

L'idée de départ était bonne : braquer une banque de Belfast le jour d'Halloween, déguisés en loups. Mais le coffre avait été vidé avant leur arrivée. Avisant la mallette d'un client de la banque qui avait refusé, ils avaient tout de même réussi à la lui voler. Ce qu'ils ignoraient, c'est qu'ils venaient de signer leur arrêt de mort car l'homme a décidé de se venger.

Dès lors s'engage une course-poursuite entre braqueurs, ex-taulards, flics pourris, petites frappes et tueurs à gages, sans oublier la célèbre fraternité irlandaise. Les amateurs de romans noirs sont choyés : règlements de comptes, suspense, violence, tous les ingrédients sont là.

Un tueur sur mesure de Sam Millar

Métailié (285 pages – 21,50 EUR)



Nous vous recommandons aussi

Là où renaît l'espoir

d'Elise Fischer

Calmann-Lévy (368 pages – 19,90 EUR)

Les Silences de Julien

de Gilles Laporte

Presses de la Cité (456 pages – 20 EUR)

L'été la nuit

de Jan Costin Wagner

Actes Sud (283 pages – 22,50 EUR)

De grands moments à l'affiche de cette rubrique qui nous conduit de l'opéra-bouffe à la chanson française en passant par le jazz et la musique classique, avec des interprètes de haut niveau. De belles idées de cadeaux à quelques semaines de Noël.

Michel Nivoix

Grande voix

Après des études de piano classique et de littérature américaine, Cecil L. Recchia a créé son quartet en 2007. Pour ce troisième disque, elle a écrit des textes sur des morceaux jusqu'alors exclusivement instrumentaux de différents compositeurs dont son fidèle batteur David Grebil a réalisé de merveilleux arrangements.

Remarquablement accompagnée, Cecil L. Recchia, magnifique voix qui est l'une des valeurs incontournables du jazz français, nous offre ici un moment privilégié qui touche à la perfection et où l'on retrouve le « son Blue Note ». Fabuleux !

Cecil L. Recchia

Play Blue

(InOue Distribution/Harpo)



Remarquable

Comédies musicales, répertoires classiques, jazz, yiddish, concerts, théâtre, cinéma : Isabelle Georges sait tout faire, et bien. Ce disque prouve aussi que lorsqu'elle écrit des textes, elle se situe dans les sommets de la chanson française. Elle a confié leur mise en musique à Roland Romanelli, compositeur de référence qui travailla pendant vingt ans avec Barbara mais aussi Aznavour, Cosma et Goldman.

Lorsque deux « grands » associent leurs talents, on peut s'attendre à de la magie. Les dix-sept titres de ce disque nous en apportent à foison. C'est tout simplement remarquable.

Isabelle Georges

Hâte-toi lentement

(Encore Music)



Précision

Platée est une comédie lyrique – ou ballet bouffon – en un prologue et trois actes de Jean-Philippe Rameau sur un livret de Jacques Autreau révisé par Adrien-Joseph de Valois d'Orville et Ballot de Sauvot. Créée en 1745, cette œuvre assez complexe, que l'ensemble musical historique Les Arts Florissants dirigé par William Christie et renforcé par l'Arnold Schoenberg Chor a enregistré en décembre 2020 à Vienne, requiert une incroyable précision.

Cette interprétation, à la fois brillante et d'une infinie délicatesse, émerveillera tous les mélomanes.

Rameau

Platée

(Harmonia Mundi)



Collector

Oeuvre majeure de John Coltrane, A Love Supreme avait été enregistrée en 1965 au Festival de Jazz d'Antibes. Un album vendu à plus d'un million d'exemplaires et qui comportait aussi l'original réalisé en studio l'année précédente avec six musiciens.

Cette nouvelle publication se rapporte à l'enregistrement en public de cette même suite emblématique, en 1965 à Seattle, retrouvé en 2020. Une version qui illumine la démarche à la fois musicale et spirituelle de cet immense saxophoniste décédé alors qu'il n'avait que quarante ans et qui avait sans doute encore beaucoup de choses à exprimer.

John Coltrane

A Love Supreme

(Impulse!)



Anniversaires

Un coffret de trois disques pour célébrer le 40^e anniversaire de Renaud Capuçon et ses 20 ans de collaboration avec Erato-Warner Classics : deux sont consacrés à une sélection de ses multiples enregistrements, avec de prestigieux orchestres, de dix-huit compositeurs ; le troisième, en solo, rassemble des pages de Jean-Sébastien Bach, Zoltán Kodály, Henri Dutilleux et Javier Martínez Campos.

Gautier Capuçon joue toujours un violoncelle Matteo Goffriller de 1701 à la sonorité profonde qu'il fait chanter avec une grande subtilité et la virtuosité qu'on lui connaît.

Gautier Capuçon

Souvenirs

(Erato)



Traverses

Surdoué de la trompette, Romain Leleu se produit aussi bien en récital qu'avec de grands orchestres symphoniques. Accompagné de son quintette à cordes, il nous propose sur ce disque une promenade originale qui va de Gerschwin à Morricone en passant par Rahbani, Doutrelant, Gainsbourg, Chaplin, Bernstein, Arban, Méndez, Ibert et Bosco.

Les arrangements de Manuel Doutrelant sont particulièrement réussis et les interprétations toutes en nuances, enjambant les frontières musicales et mettant en relief la grande technique de Romain Leleu. Merveilleux.

Romain Leleu Sextet

Face(s) à face(s)

(Harmonia Mundi)





**EUROPEAN
FINANCE
SUMMIT** POWERED BY
INFINANCE

The place where financial key
players meet up

March 8th, 2022
Luxembourg

FARVEST

#MARKETING #EVENTS #PUBLISHING

www.europeanfinancesummit.com

Transformez votre passion en business

Visitez ing.lu/business

